

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

**145.000** CFA

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE

64<sup>ème</sup> année

[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3558 du Vendredi 8 Janvier 2016 - 64<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Coopération internationale

### **Denis Sassou-Nguesso appelle la communauté internationale à accompagner le Congo vers la tenue du prochain scrutin présidentiel**

(P.3)

#### Diocèse d'Owando

**Mgr Abagna-Mossa prévoit, cette année, un colloque en mémoire de l'Abbé Wambat**



Abbé François Dominique Wambat.

Page 18

#### Election présidentielle anticipée de 2016



**Joseph Kignoumbi Kia-Mbougou, premier à prendre le départ!**

(P.5)

#### Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou, secrétaire générale de La Conscience Libre

**«L'élection présidentielle qui se profile à l'horizon est un évènement majeur»**



**Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où ! Choisissez**

**OKEN PALACE HOTEL**



Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou.

(P.5)

#### Collectif des partis de l'opposition congolaise

**Pas de candidat à l'élection présidentielle de 2016** (P.6)

Le Service commercial du journal La Semaine Africaine souhaite les vœux les meilleurs, de bonnes performances, à tous ses annonceurs et animateurs de points de vente.



**Avis général de recrutement (7 postes d'emploi à pourvoir)**  
Projet d'appui au maraîchage et à la transformation agro-alimentaire périurbaine de Brazzaville  
**ESSOR AGRIDEV / CJID**

**Présentation du Projet**

Le « Projet d'appui au maraîchage et à la transformation agro-alimentaire périurbaine de Brazzaville », qui a débuté en novembre 2015, a une durée de 32 mois et a comme objectif spécifique de développer une agriculture familiale périurbaine durable au travers du renforcement des compétences des producteurs et des organisations partenaires qui les accompagnent. Il est mis en œuvre par l'ONG française ESSOR en étroite partenariat avec les ONG congolaises AGRIDEV (Association Congolaise pour le Développement Agricole) et le CJID (Club Jeunesse Infrastructures et Développement). La zone géographique d'intervention correspond au secteur périurbain ouest / sud-ouest de Brazzaville, comprenant les quartiers et villages de Mbono, Madibu, Kibina, Kombé, Nganga Lingolo et Samba Alphonse.

Le projet comporte deux principaux volets :

- Volet 1 : Améliorer les performances des systèmes de production et de commercialisation des maraîchers périurbains et de commercialisation grâce au renforcement de leurs compétences techniques, organisationnelles et de gestion, au travers de a) la réalisation d'un programme de formation et expérimentation participative d'innovations avec 300 maraîchers, regroupés en 15 groupes de 20 producteurs, pendant 24 mois ; b) l'appui à la constitution, formalisation et gestion d'organisations de producteurs, et c) l'appui à l'accès d'intrants, matériel agricole et système d'irrigation, et à la mise en œuvre de petites unités productives / équipements d'intérêt collectif.
- Volet 2 : Appuyer le développement d'activités de transformation agro-alimentaire innovantes et viables, afin d'améliorer les revenus des producteurs urbains / périurbains au travers de circuits de commercialisation organisés, via : a) le renforcement des compétences techniques et de gestion des producteurs ; b) l'expérimentation de process

de transformation agro-alimentaire ; c) l'appui à la création de nouvelles mini-unités et au développement d'unités déjà existantes ; d) la réalisation d'études de marché et de marketing ; e) l'appui à la commercialisation des produits transformés locaux ; f) la mise en place d'une stratégie d'approvisionnement en emballages.

AGRIDEV sera responsable de la mise en œuvre du Volet 1 et le CJID du volet 2, ESSOR assurant la coordination générale du projet.

**Le projet recherche :**

- un(1) coordonnateur (trice) agricole
- deux(2) animateurs (trices) agricoles qui interviendront spécifiquement sur le volet 1.
- un(1) coordonnateur (trice) TAA / Commercialisation
- un(e)(1) animateur (trice) en commercialisation de produits transformés qui interviendront spécifiquement sur le volet 2.

un/une(1) comptable à temps partiel pour le bureau du projet.

une(1) secrétaire pour le bureau du projet

un(1) chauffeur-logisticien pour le bureau du projet, qui appuiera l'ensemble des activités du projet.

Pour tous renseignements et retrait des TDR  
• Par email : ong\_agridev@yahoo.fr, essor\_congo@yahoo.com, cjid2005@yahoo.fr  
• au siège de AGRIDEV, sis à Térinkyo Tribunal, au N°1 de la rue NDANGANI, Météo Brazzaville, à l'attention de Mr. Le Président de l'ONG AGRIDEV. (242) 05 512 47 47 /06 664 98 01  
• Et au siège du CJID, sis Avenue Auberge de la Gascogne, Entrée principale, ex-Usine SOTEXCO, Kinsoundi, Brazzaville, à l'attention de Mr. Le Délégué Général du CJID. 06 675 40 09

Le délai de dépôt des dossiers est fixé au 15 janvier 2016. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour un entretien.

Etude de Maître Brislaine KOUTOU

Notaire

Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU; en face du café de Paris, marché plateau centre-ville, Pointe-Noire, Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96

**INSERTION LEGALE**

**«SOCIETE GENERALE DE CONSTRUCTION»**

Société A Responsabilité Limitée au capital de UN MILLION DE FCFA  
09, rue Bivoumbi, quartier Songolo  
Téléphone: 05 559 51 07  
RCCM N° CG/PNR/15 B 775  
Pointe-Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le 03 Novembre 2015, dûment enregistré le 18 novembre 2015, sous le folio 093/1, n° 491, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée;

**Objet:** la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays:

- Construction - Génie civil, électricité, CVC climatisation et plomberie;
- Métallurgie, nettoyage industriel;
- Mise à la disposition du personnel ON Shore et OFF Shore;
- Commerce général et travaux

divers;

**Dénomination sociale:** «SOCIETE GENERALE DE CONSTRUCTION»;

**Siège social:** 09, rue Bivoumbi, quartier Songolo, Téléphone: 05 559 51 07

**Administration:** la Gérance est assurée par Madame Virginie PIHA;

**RCCM:** elle est immatriculée au RCCM, sous le numéro CG/PNR/15 B 775.

*Pour avis,*

Le Notaire,  
**Maître Brislaine KOUTOU**

Maître Ghislain Christ YABBAT - LIBENGUE

Notaire

Avenue Charles De Gaulle, Immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais, Tél: 06 664 85 64/04  
432 52 12/01 034 74 47

B.P: E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo

**INSERTION LEGALE**

**COMPAGNIE PARISIENNE FORMATION ET LOGISQUE**

Société par actions simplifiée unipersonnelle  
Au capital de 40.000 €  
Siège Social: 75, Boulevard Haussmann, 75008 - Paris  
Immatriculée au RCS de Paris sous le n° 487 679 458

**NOMINATION DU NOUVEAU REPRESENTANT LEGAL**

Aux termes d'un Procès-verbal des décisions ordinaires de l'associé unique de la société «COMPAGNIE PARISIENNE FORMATION LOGISTIQUE», en date du 02 Décembre 2015, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 17 Décembre 2015 et enregistré à Pointe-Noire le 06 Décembre 2015, folio 101/6, n° 542; il a été pris, entre autres résolutions:

- La nomination de Monsieur

HAEGEMAN Noël Cyriel M., en qualité de Responsable de la succursale BIMV Congo.

**DEPOT LEGAL:** au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 17 Décembre 2015.

*Fait à Pointe-Noire, le 29 Décembre 2015.*

*Pour avis et mention,*

**Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE**

Maître Ghislain Christ YABBAT - LIBENGUE

Notaire

Avenue Charles De Gaulle, Immeuble ex-Air Afrique, face hôtel Elais, Tél: 06 664 85 64/04  
432 52 12/01 034 74 47

B.P: E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo

**INSERTION LEGALE**

**«SEAS», en sigle «SE.AS. SARLU»**

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle,  
Au Capital Social de Francs CFA: Dix Millions (10.000.000)  
RCCM N° CG/PNR/08 B 171  
Siège social: B.P: 1426  
328, Avenue Marien NGOUABI  
Centre-Ville/Pointe-Noire  
République du Congo

**MISE EN HARMONIE DES STATUTS AVEC L'ACTE UNIFORME OHADA REVISE RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE**

Aux termes d'un Procès-verbal des décisions de l'associé unique de la «Société SEAS, en sigle «SE.AS SARLU», en date du 14 Décembre 2015, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné le 17 Décembre 2015 et enregistré à Pointe-Noire le 16 Décembre 2015, folio 101/3, n°539 ; il a été procédé:

- A l'extension de l'objet social entraînant ainsi la modification de l'article 2 des statuts qui est, désormais, modifié ainsi qu'il suit:

«Article 2: Objet social

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- L'Exécution d'ouvrages publics et privés;
- Construction métallique (charpenterie);
- Maintenance et assistance technique;
- Les travaux de génie civil;
- Les travaux de bâtiment et de chemin de fer;
- L'exploitation des carrières;
- L'acquisition, l'exécution et l'exploitation d'activités concernant la technique des installations, la réalisation des études, de projets et de consultations;
- Prestation des services sur le reconditionnement, la révision et l'installation, la réalisation des dispositions mécaniques;
- Production et transformation des matières

- premières;
- Montage et réalisation à base des préfabriqués des bases de vie, hangars, bureaux, etc.;
- Création et réalisation d'études d'ingénierie;
- Service concernant les poids lourds, engins et matériel industriel;
- Fourniture et approvisionnement du matériel pétrolier et autres;
- Installation et suivi de tous travaux dans le domaine pétrolier et autres; et, d'une manière générale, la société pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement et indirectement, à l'objet social à tout objet similaire ou connexe.;
- A l'adoption des statuts refondus et mis en harmonie avec l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique de l'OHADA;

**DEPOT LEGAL:** au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 17 Décembre 2015.

*Fait à Pointe-Noire, le 29 Décembre 2015*

Pour avis et mention,

**Maître Ghislain Christ YABBAT-LIBENGUE**

Coopération internationale

# Denis Sassou-Nguesso appelle la communauté internationale à accompagner le Congo vers la tenue du prochain scrutin présidentiel

République du Congo, pour les cinq prochaines années. L'expression de la souveraineté du peuple congolais doit être respectée et soutenue par tous les amis du Congo. Nous vous demandons, à vous, les vrais amis du Congo, de secondar fortement cette expression d'indépendance

La traditionnelle cérémonie de présentation de vœux au chef de l'Etat par le corps diplomatique, mercredi 6 janvier 2016, au palais du peuple, à Brazzaville, a permis au président Sassou-Nguesso d'interpeller la communauté internationale sur la nécessité d'accompagner le Congo «vers la tenue du prochain scrutin présidentiel», car le 20 mars prochain, les électeurs congolais se rendront «aux urnes, pour choisir, librement, la femme ou l'homme qui devra présider aux destinées de la République du Congo, pour les cinq prochaines années».



Le président Denis Sassou-Nguesso.



Les diplomates ont présenté les vœux de nouvel an au couple présidentiel.

Pour sa part, par la voix de sa doyenne, Mme Marie Charlotte Fayanga, ambassadeur de la République Centrafricaine, le corps diplomatique accrédité au Congo a pris acte de l'évolution des institutions au Congo, avec l'instauration d'une nouvelle Constitution. Faisant le bilan de l'année 2015, la diplomate centrafricaine a beaucoup insisté sur les grands fléaux qui menacent la paix dans le monde, notamment la montée du terrorisme et le péril migratoire en Méditerranée des migrants en détresse à qui «l'Etat islamique a imposé le choix cornélien entre la valise et le cercueil». Dans son allocution, le président Sassou-Nguesso, approuvant la doyenne du corps diplomatique, a reconnu que «l'année 2015 a été marquée par un contraste entre les espoirs d'un monde de paix et de sécurité souhaité par tous et les nombreux défis

auxquels les peuples sont confrontés: le défi du climat; le défi des écarts de plus en plus grands entre les niveaux de développement dans le monde; le défi migratoire; le défi de la montée croissante du terrorisme et de l'extrémisme». «C'est ici le lieu d'interpeller, à nouveau, la communauté internationale afin qu'elle s'engage à trouver des solutions idoines et hardies à ces préoccupations majeures qui tourmentent l'humanité», a-t-il poursuivi, en rassurant que «la République du Congo, pour sa part, sera toujours aux côtés des peuples victimes de la barbarie terroriste. Nous leur renouvelons, ici, notre totale solidarité». Il s'est réjoui des «conclusions heureuses de la Cop 21», dont il a salué «l'excellente conduite des travaux par la présidence française». Concernant la situation nationale, il a mis l'accent sur



Mme Marie Charlotte Fayanga (à droite).

le scrutin présidentiel, en interpellant la communauté internationale à accompagner le Congo: «Vous êtes les témoins privilégiés des évolutions sociales, économiques et politiques de la République du Congo. Vous avez ainsi pu observer que,

dans un contexte marqué par l'effondrement du cours des matières premières, du pétrole dans notre cas, nous avons poursuivi l'effort de développement et d'équipement de notre pays. A titre d'illustration, nous citerons la construction des

infrastructures et complexes sportifs modernes, nécessaires à l'éclosion des talents et au développement du sport. Grâce à ces acquis, le Congo a abrité les Onzièmes jeux africains, les jeux du cinquanteenaire, en septembre dernier. La jeunesse sportive africaine a vécu ces moments exaltants dans la fraternité, la solidarité et la concorde. Vous avez eu également le privilège de vivre, par vous-mêmes, les moments historiques au cours desquels les Congolais ont, en toute souveraineté, décidé de se doter d'une nouvelle Constitution, conformément à leurs aspirations profondes. Le 20 mars 2016, comme conséquence logique de cet acte historique, le peuple congolais se rendra aux urnes pour choisir, librement, la femme ou l'homme qui devra présider aux destinées de la

et de liberté, à travers le renforcement d'une coopération dynamique et mutuellement avantageuse, fondée sur la stricte observation des conventions internationales qui régissent l'exercice de vos devoirs. Voilà pourquoi j'invite tous nos partenaires, bilatéraux et multilatéraux, à accompagner, sur des bases saines, le Congo et son peuple vers la tenue du prochain scrutin présidentiel. Un scrutin que nous voulons libre et transparent». Signalons qu'après le corps diplomatique, le tour est revenu aux corps constitués nationaux pour présenter les vœux au chef de l'Etat tandis que le vendredi 8 janvier, c'est aux forces vives de la Nation d'accomplir le rituel.

Joël NSONI

## Réveillon d'armes de la force publique

# La force publique invitée à sauvegarder la paix et la sécurité en 2016, année électorale

Instant exceptionnel de partage entre le chef suprême des armées et les représentants des différentes catégories de la Force publique, le réveillon d'armes s'est tenu jeudi 31 décembre 2015, au siège du Ministère de la défense nationale, à Brazzaville, suivant le rituel traditionnel. Dans les orientations données à la force publique, le président Denis Sassou-Nguesso a annoncé qu'au cours de l'année 2016, année électorale, «la force publique se rangera toujours du côté du droit, du côté des lois et du côté du peuple. Et que la paix et la sécurité dans le pays feront partie des priorités du gouvernement».

Comme le veut la tradition, les officiers généraux et supérieurs, responsables des différents corps de la Force publique étaient nombreux au traditionnel rendez-vous annuel du réveillon d'armes. Le chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), le général de division Guy-Blanchard Okoï, le commandant de la gendarmerie nationale, le général de brigade, Paul Victor Moigny, le directeur général de la police, le général de police de deuxième classe Jean-François Ndengué, des membres du gouvernement, à savoir, le ministre en charge de la défense nationale, Charles Richard Mondjo, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation Raymond Zéphirin Mboulou, les représentants des deux chambres du parlement, les chefs de corps, les attachés de défense, les

anciens responsables de la force publique, et bien d'autres autorités. Dans son mot d'usage, le général Okoï a fait le rapport de l'action de la force publique, au cours de l'année qui s'achève et qui s'est déroulée autour, entre autres, d'un faisceau d'activités spécialement mis en œuvre pour répondre à l'axe principal d'effort défini par le président de la République, à savoir: «Maintenir la paix, la sécurité, la stabilité pour notre pays». «L'année 2015 a été déterminante pour la force publique». «Cependant, pour réussir totalement l'effort de montée en puissance, de notre force publique et de permettre à celle-ci d'accompagner la nation dans sa marche démocratique et son émergence économique et sociale, l'action gouvernementale reste fondamentale dans la mise en œuvre de la



Le président Sassou-Nguesso prononçant son allocution.



Le personnel de la Force publique attentif à l'allocution du chef suprême des armées.

loi d'orientation et de programmation de 2014. La loi d'orientation et de programmation est l'instrument de modernisation de notre Force publique», a-t-il lancé.

Prononçant son allocution d'orientation, le président de la République a, de nouveau, renouvelé ses félicitations à l'endroit de la force publique, comme lors de son passage à



Le général Okoï.

l'assemblée nationale, le 22 décembre dernier. «Au cours de l'année 2015, la force publique a accompli ses missions avec honneur et esprit de sacrifices, conformément aux orientations qui ont été données, qui consistent à faire que la force publique contribue au maintien de la paix, la sécurité et la stabilité de notre pays, et qu'elle poursuive ses efforts de renforcement des capacités, de monter en puissance, et le tout dans la discipline et le sens de l'organisation», a-t-il souligné. De même, le chef suprême des armées a salué le rôle joué par la force publique, lors des événements majeurs que le pays a abrités comme les Onzièmes jeux africains et le référendum constitutionnel. Il a été établi, au cours de ses événements, a-t-il renchérit, que la force publique est resté fidèle à son serment sur l'honneur, qui consiste à se ranger toujours du côté des lois et du côté du peuple. Ces missions vont encore se poursuivre

en 2016, qui est une année essentiellement électorale, et qui permettra de mettre en place les institutions de la nouvelle République, à travers les élections. Malgré la conjoncture économique difficile actuelle, a-t-il assuré, la paix, la sécurité resteront les priorités des priorités du gouvernement: «Dans ce contexte difficile au plan économique et financier, le gouvernement arrêtera des priorités, puis la sécurité, la paix dans le pays feront toujours partie des priorités. Et c'est ainsi que, le soutien du gouvernement à la Force publique pour sa montée en puissance pour le renforcement de ses capacités, sera toujours apporté à la Force publique parce que le gouvernement accordera toujours les grandes priorités aux aspects de paix, de sécurité, de stabilité sans lesquels il n'y aura jamais de développement dans le pays». En définitive, le président Sassou-Nguesso a déclaré que la force publique poursuivra ses missions à l'extérieur dans les opérations de maintien de la paix, notamment en République Centrafricaine. «Aujourd'hui, nous pouvons dire que les sacrifices consentis par notre peuple, par la force publique en R.C.A, n'auront pas été vains, parce que, hier, nous avons pu assister, en R.C.A, au déroulement du premier tour des consultations générales. Et nous poursuivrons donc l'accomplissement de nos missions extérieures. Nous pensons qu'elles se dérouleront avec succès», a-t-il souligné.

Alain-Patrick MASSAMBA

# ANNONCES

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
ET DE L'INTEGRATION  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE  
FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

## ANNONCE LEGALE N°266/2015/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	13297 du 06-10-15	Sect CH, bloc 121 ; Pile 02 ; Sup. 348,00m <sup>2</sup>	QUARTIER MASSENSO (KINGOMA 3)	9-BZV	ONTSIRA Daniel
02	13434 du 02-11-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 10.000,00m <sup>2</sup>	MOUTOH	POOL	MIERETTE KOBİ Diane Marietta
03	13741 du 16-12-15	Sect -, bloc ; Pile 4 ; Sup. 600,00m <sup>2</sup>	DJIRI PONT	POOL	APELE DZEBI Hilda Antonetti
04	12119 du 17-03-15	Sect P7suite, bloc 10 ; Pile 34 ; Sup. 482,87m <sup>2</sup>	2169, RUE VOULA (BATIGNOLLES)	4-BZV	MABIALA BABELA Jean Robert
05	13669 du 07-12-15	Sect PA(exP7suite), bloc 4, Pile 3 ex281; Sup. 369,79m <sup>2</sup>	CASÉ 281QUARTIER BATIGNOLLES	4-BZV	Enfants DIBOULO
06	12557 du 04-06-15	Sect P7, bloc 12 ; Pile 7 ; Sup. 247,19m <sup>2</sup>	1TER, RUE KIMPANDZOU	4-BZV	LİKIBI Geneviève Olga
07	13595 du 20-11-15	Sect P14, bloc 50 ; Pile 1 ; Sup. 443,06m <sup>2</sup>	25, RUE NGOKO QUARTIER MIKALOU	6-BZV	NGUIE ANSI Guyvelin Bonestel
08	13700 du 09-12-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 1.794,00m <sup>2</sup>	QUARTIER TSOKIA	PLATEAUX	CHANCEAU Jean Charles Marc Claude
09	13657 du 03-12-15	Sect P16(exP14), bloc 119 ; Pile 10 ; Sup. 354,50m <sup>2</sup>	68, RUE YABA	6-BZV	OMBELI Michel
10	13666 du 07-12-15	Sect P10, bloc 112 ; Pile 8 ; Sup. 212,42m <sup>2</sup>	57BIS, RUE NKOUMA	4-BZV	BAKAMBANA Mansuela
11	8760 du 17-10-13	Sect P10, bloc ; Pile 2 ; Sup. 236,05m <sup>2</sup>	216, RUE LOUBOMO	5-BZV	MAKOSSO Jean Jacques
12	8762 du 17-10-13	Sect P11, bloc ; Pile 9 ; Sup. 257,25m <sup>2</sup>	695, RUE SAINTE ANNE	5-BZV	MAKOSSO Jean Jacques
13	13734 du 14-12-15	Sect P5, bloc 104 ; Pile 3 ; Sup. 619,79m <sup>2</sup>	122, RUE BANDZAS	3-BZV	BOUYA GNELENGA Alphonsine
14	13334 du 12-10-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 593,73m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	MBONGO Fernande Edwige
15	13608 du 25-11-15	Sect -, bloc ; Piles 1, 2 et 13 ; Sup. 2.222,37m <sup>2</sup>	KINTELE VILLAGE	POOL	NG. Josué Rodrigue
16	13612 du 27-11-15	Sect -, bloc ; Pile 18 ; Sup. 215,76m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	MBONGO Brice Hermans Donald
17	13620 du 27-11-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 800,00m <sup>2</sup>	IGNIE (QUARTIER NDIBOU)	POOL	MAMPASSI-NGOMA TSOUMOU Bathercha
18	13329 du 12-10-15	Sect V, bloc ; Pile 5 ; Sup. 290,95m <sup>2</sup>	75, RUE OKAMOUE	9-BZV	NDE Clémentine
19	12657 du 22-06-15	Sect -, bloc ; Piles 5 et 6 ; Sup. 800,00m <sup>2</sup>	IGNIE (QUARTIER NDIBOU)	POOL	PORTELLA Aimé Claude G.
20	13287 du 02-10-15	Sect BF, bloc 123 ; Pile 1 ; Sup. 455,99m <sup>2</sup>	NKOMBO	9-BZV	MBONGO KOUMOU Guenole et MBONGO PEA Amandine
21	13292 du 02-10-15	Sect W, bloc ; Pile 3 ; Sup. 200,00m <sup>2</sup>	MANIANGA DJIRI	9-BZV	MOKOKO NGAMBOU Justine
22	13656 du 02-12-15	Sect -, bloc ; Pile 03 ; Sup. 299,58m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	MOGNEKE Léopold
23	11525 du 11-12-14	Sect AT, bloc 42 ; Pile 16 ; Sup. 400,00m <sup>2</sup>	16, RUE SOUNGUI	4-BZV	LOEMBA née TCHIKAYA NTOUMBA Florence
24	11777 du 07-01-15	Sect P7suite, bloc ; Pile 41 ; Sup. 178,45m <sup>2</sup>	1263BIS, AVENUE LOUTASSI	4-BZV	NGOULOUBI Janvier Isidore et NGOULOUBI née NDONGO Arielle G. I.
25	13776 du 22-12-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 400,00m <sup>2</sup>	YIE	POOL	ONKA née NGANIE Anasthasie
26	13291 du 02-10-15	Sect W, bloc ; Pile 3 ; Sup. 200,00m <sup>2</sup>	MANIANGA DJIRI	9-BZV	MOKOKO NGAMBOU Justine
27	11953 du 13-02-15	Sect -, bloc ; Pile 35 ; Sup. 400,00m <sup>2</sup>	IMPOH MANIANGA	POOL	MANTSIBA Nej Natacha Estelle Jubième
28	13229 du 21-09-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 3.208,00m <sup>2</sup>	KINTELE	POOL	LEKAKA Sylvain
29	13315 du 07-10-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 213.482,00m <sup>2</sup> soit 21ha34a82ca	MALOUKOU	POOL	LEKAKA Sylvain
30	13318 du 07-10-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 7.636,50m <sup>2</sup>	MAKABANDILOU	9-BZV	LEKAKA Sylvain
31	13316 du 07-10-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 29.700,00m <sup>2</sup>	MAKABANDILOU	9-BZV	LEKAKA Sylvain
32	5066 du 30-12-11	Sect BJ, bloc 02 ; Pile ; Sup. 16.083,00m <sup>2</sup>	MAKABANDILOU	6-BZV	MOBIASSEKOUA Gabriel
33	13664 du 04-12-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 324,00m <sup>2</sup>	SALDEMI	7-BZV	KOUANDZI Franck
34	13758 du 17-12-15	Sect BI, bloc ; Pile ; Sup. 73ha49a62ca	ACEDEMIE MILITAIRE ET SES ENVIRONS	7-BZV	YAUCAT GUENDI William Arsène
35	13629 du 30-11-15	Sect P13, bloc 118 ; Pile 9 ; Sup. 263,21m <sup>2</sup>	39, RUE KINDOMBI QUARTIER MOUKONDO	5-BZV	ONDENDE Harlette Nelly
36	13757 du 17-12-15	Sect BI, bloc ; Pile ; Sup. 61ha44a62ca	ACEDEMIE MILITAIRE ET SES ENVIRONS	7-BZV	YAUCAT GUENDI William Arsène
37	11985 du 23-02-15	Sect -, bloc ; Pile 1 ; Sup. 390,00m <sup>2</sup>	VILLAGE KINTELE	POOL	SYETOU Esther Eminence et SYETOU Jude Patrick
38	12470 du 20-05-15	Sect CG, bloc 81 ; Pile 17 ; Sup. 450,00m <sup>2</sup>	MASSENGO	9-BZV	NGOLI Julienne L., NGAMI Julien D., NGAMI Ariane G., NGAMI Lionnel R.
39	12471 du 20-05-15	Sect P10, bloc 125 ; Pile 20 ; Sup. 266,14m <sup>2</sup>	19, RUE KINDOMBI	5-BZV	NGAMI Julien Daudet, NGAMI Ariane Glore, NGAMI Lionnel Roland
40	13740 du 16-12-15	Sect B, bloc ; Pile ; Sup. 8.710,00m <sup>2</sup>	QUARTIER OBANGUI	CUVETTE	ONDAYE Michel
41	13739 du 16-12-15	Sect B, bloc ; Pile ; Sup. 2.104,05m <sup>2</sup>	QUARTIER OBANGUI	CUVETTE	ONDAYE Michel
42	13799 du 28-12-15	Sect P15, bloc 62 ; Pile 1 ; Sup. 239,61m <sup>2</sup>	46, RUE SOUANKE	6-BZV	NGANONGO Calixte
43	13800 du 28-12-15	Sect P16, bloc 129 ; Pile 15 ; Sup. 400,40m <sup>2</sup>	78, RUE MBE	6-BZV	NGANONGO Calixte
44	13775 du 22-12-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 1.960,00m <sup>2</sup>	YIE	POOL	ONKA Patrice
45	13772 du 22-12-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 1.260,00m <sup>2</sup>	YIE	POOL	MIERE Félix

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

L'Inspecteur Divisionnaire,  
Michelle Cyrine OBA  
Fait à Brazzaville, le 30 Décembre 2015

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, DU PORTEFEUILLE PUBLIC  
ET DE L'INTEGRATION  
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE  
DIVISION DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE  
FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

## ANNONCE LEGALE N°267/2015/BZ-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	12914 du 06-08-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 14.000m <sup>2</sup> soit 1ha40a00ca	YIE	POOL	OYOUA Destaing Platini
02	12913 du 06-08-15	Sect -, bloc ; Pile 11 ; Sup. 975,00m <sup>2</sup>	MOUTOH	POOL	OYOUA Destaing Platini
03	13623 du 27-11-15	Sect -, bloc ; Pile 9 ; Sup. 381m <sup>2</sup>	BILOLO	9-BZV	NDZILA Marie-Rose
04	12295 du 23-04-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 23.958,75m <sup>2</sup> soit 23ha95a81ca	VILLAGE MOUYEH	POOL	EGLISE EVANGELIQUE DU CONGO Paroisse de Ouenzé
05	11963 du 13-02-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 784,00m <sup>2</sup>	QUARTIER N°1 MPAIRE	PLATEAUX	ANDERE née AMBEMBELE Pauline
06	11964 du 13-02-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 631,50m <sup>2</sup>	QUARTIER MPAIRE N°1	PLATEAUX	MPOUKOUO GANK-ONDON
07	11962 du 13-02-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 900,00m <sup>2</sup>	QUARTIER NKENI	PLATEAUX	NKOU François Mathurin
08	13705 du 09-12-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 36.396,51m <sup>2</sup> soit 3ha63a96ca	VILLAGE LIFOUA	POOL	NGASSAKI Alain Rufin
09	9332 du 30-01-14	Sect BJ, bloc ; Pile 24 ; Sup. 270,00m <sup>2</sup>	RUE PASTEUR NGUILI (MAKABANDILOU)	9-BZV	IBATA ELANGA Berthe Claudia
10	13714 du 09-12-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 800,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOUA	POOL	ONIANGUE Guy Noël
11	13121 du 31-08-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 355,79m <sup>2</sup>	DJIRI PONT	POOL	SANDI Mireille Edwige
12	13716 du 09-12-15	Sect -, bloc ; Pile 3 ; Sup. 809,40m <sup>2</sup>	QUARTIER OBANGUI (OYO)	CUVETTE-CENTRALE	MBAKO Jean Baptiste
13	13715 du 09-12-15	Sect J, bloc ; Pile 1 ; Sup. 1.709,13m <sup>2</sup>	QUARTIER IPOMBO	CUVETTE-CENTRALE	MBAKO Jean Baptiste
14	13717 du 09-12-15	Sect BG, bloc ; Pile ; Sup. 400,00m <sup>2</sup>	QUARTIER MASSENSO	9-BZV	OKOMBA NGASSAKI Urbain César
15	13710 du 09-12-15	Sect BG, bloc ; Pile ; Sup. 926,00m <sup>2</sup>	QUARTIER MASSENSO (STATION TERRIENNE)	9-BZV	NGASSAKI Alain Rufin
16	13709 du 09-12-15	Sect BD3, bloc 3 ; Pile 2 ; Sup. 341,51m <sup>2</sup>	KOMBO MATARI	9-BZV	NGASSAKI Alain Rufin
17	13701 du 09-12-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 800,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOUA	POOL	NGASSAKI Alain Rufin
18	13704 du 09-12-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 2.400,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOUA	POOL	NGASSAKI Alain Rufin
19	13703 du 09-12-15	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 400,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOUA	POOL	NGASSAKI Alain Rufin
20	13702 du 09-12-15	Sect -, bloc ; Piles 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 ; Sup. 3.200,00m <sup>2</sup>	VILLAGE DJIRI	POOL	NGASSAKI Alain Rufin
21	13708 du 09-12-15	Sect CK, bloc 15 ; Pile 3 ; Sup. 494,78m <sup>2</sup>	RUE BISSOLA QUARTIER MASSENSO	9-BZV	NGASSAKI Alain Rufin
22	13707 du 09-12-15	Sect CK, bloc 24 ; Pile 5 ; Sup. 428,36m <sup>2</sup>	RUE INKAN QUARTIER MASSENSO (DON BOSCO)	9-BZV	NGASSAKI Alain Rufin
23	13706 du 09-12-15	Sect CK(exBF), bloc 92(ex27) ; Pile 3(ex362) ; Sup. 394,17m <sup>2</sup>	RUE BAYLON MASSENSO SOPROGI	9-BZV	NGASSAKI Alain Rufin
24	12479 du 20-05-15	Sect BH, bloc ; Pile 15 ; Sup. 470,00m <sup>2</sup>	QUARTIER MASSENSO	9-BZV	OLENET APOUASSA Elvis
25	9336 du 30-01-14	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 1.600,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOUA	POOL	MBILALOYI Angélique
26	9335 du 30-01-14	Sect -, bloc ; Pile ; Sup. 360,00m <sup>2</sup>	VILLAGE LIFOUA	POOL	MBILALOYI Angélique
27	9327 du 28-01-14	Sect P/10, bloc ; Pile 4 ; Sup. 421,20m <sup>2</sup>	46, RUE JACQUES OPANGO PALMERAIE MBEMBA	5-BZV	MAKONDZO Marie Claudine
28	12346 du 30-04-15	Sect P/7, bloc 1 ; Pile 2304 ; Sup. 425,92m <sup>2</sup>	ANAC PLATEAUX MAYA-MAYA	4-BZV	ABAMI Gaston
29	12463 du 18-05-15	Sect -, bloc ; Pile 12 ; Sup. 400,00m <sup>2</sup>	QUARTIER NDIBOU	POOL	MVIRI OKION Prudence
30	12462 du 18-05-15	Sect -, bloc ; Piles 2 et 11 ; Sup. 800,00m <sup>2</sup>	QUARTIER NDIBOU	POOL	MVIRI OKION Prudence
31	12461 du 18-05-15	Sect -, bloc ; Pile 4 ; Sup. 400,00m <sup>2</sup>	QUARTIER NDIBOU	POOL	MVIRI OKION Prudence
32	13259 du 24-09-15	Sect P16B, bloc 118 ; Pile 05 ; Sup. 174,51m <sup>2</sup>	74BIS, RUE ASSIENE	6-BZV	GANONGO GACKOSSOT Ikingath
33	13260 du 24-09-15	Sect -, bloc ; Pile 3 ; Sup. 740,17m <sup>2</sup>	STADE DE KINTELE	POOL	GANONGO GACKOSSOT Ikingath
34	12259 du 17-04-15	Sect P11, bloc 96 ; Pile 24 ; Sup. 305,5m <sup>2</sup>	461, RUE BANGANGOULOU	5-BZV	MPIKA ELION Marie Donation et MPIKA ELION Yoël Donatien
35	13596 du 20-11-15	Sect P12, bloc 39 ; Pile 13 ; Sup. 458,82m <sup>2</sup>	9, RUE MPANGALA	6-BZV	ENIE DIMI Emilienne
36	13272 du 29-09-15	Sect -, bloc ; Piles 4 et 17 ; Sup. 800,00m <sup>2</sup>	IGNIE	POOL	MABANZA Helena Gilberte
37	13271 du 29-09-15	Sect -, bloc ; Piles 5 et 6 ; Sup. 800,00m <sup>2</sup>	IGNIE	POOL	MABANZA Helena Gilberte
38	13565 du 18-11-15	Sect P8, bloc 38 ; Pile 7 ; Sup. 256,81m <sup>2</sup>	47BIS, RUE NKOUMA	4-BZV	NGOKABA Marcel OBOURA
39	13003 du 20-08-15	Sect BI, bloc ; Pile 8 ; Sup. 204,52m <sup>2</sup>	11, RUE KISITA (QUARTIER MAKABANDILOU)	9-BZV	Meidy HONDON MATONDO
40	13002 du 20-08-15	Sect W, bloc ; Pile 2bis ; Sup. 655,10m <sup>2</sup>	DJIRI MANIANGA	9-BZV	Meidy HONDON MATONDO
41	13380 du 16-10-15	Sect A, bloc 140 ; Pile 1 ; Sup. 750,00m <sup>2</sup>	QUARTIER OBANGUI	CUVETTE	LİKOUKA Ferdinand
42	13396 du 27-10-15	Sect BD, bloc 147 ; Pile 17 ; Sup. 422,56m <sup>2</sup>	MIKALOU THOMAS SANKARA	6-BZV	YOMBI OPANGO Nadia
43	13414 du 29-10-15	Sect -, bloc ; Pile 13 ; Sup. 192,26m <sup>2</sup>	IMPOH MANIANGA	9-BZV	NZOSSI Robert Guy Marius
44	13186 du 10-09-15	Sect P13C, bloc ; Pile ; Sup. 1.578,40m <sup>2</sup>	LA BLAIDE	7-BZV	GASSAY MOMENGOH Médard
45	13124 du 31-08-15	Sect P1, bloc 151 ; Pile 17 ; Sup. 418,42m <sup>2</sup>	12BIS, RUE MAYA-MAYA	3-BZV	LOUNDOU Barbara Laure Audrey

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

L'Inspecteur Divisionnaire,  
Michelle Cyrine OBA  
Fait à Brazzaville, le 30 Décembre 2015

Vie politique nationale

Coup de théâtre à l'U.pa.d.s: des «fidèles conservateurs» suspendent le premier secrétaire

Les jours à venir diront mieux si le mouvement lancé par «des fidèles conservateurs des idéaux républicains et démocratiques du professeur Pascal Lissouba», au sein de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), est une bourrasque qui a emporté Pascal Tsaty-Mabiala, ou une tempête dans un verre d'eau qui n'aura aucun effet sur le premier secrétaire. En tout cas, mardi 5 janvier 2015, le sénateur Gaspard Kaya, dit Magane, et quelques responsables de l'U.pa.d.s dans les départements, membres du bureau politique, se sont fondus d'une déclaration houleuse contre le premier secrétaire de leur parti, Pascal Tsaty-Mabiala, dont ils ont annoncé la suspension. Ils en ont appelé à «la tenue, dans les prochains jours, d'un congrès extraordinaire du parti», en confiant, dans l'intérim de la gestion du parti à la présidence du comité des sages de l'U.pa.d.s. Que reprochent-ils au premier secrétaire?

Suspendu de l'U.pa.d.s, le 8 septembre 2015, par un acte signé du premier secrétaire, le sénateur Gaspard Kaya a lancé une contre-offensive en direction du premier secrétaire dont il a annoncé la suspension. Dans une déclaration qu'il a lue, lors d'un point de presse dans la salle Louis Badila, au siège de La Semaine Africaine, à Brazzaville, il accuse le premier secrétaire Pascal Tsaty-Mabiala de «trahison des idéaux du professeur Pascal Lissouba, autoritarisme, travail fractionnel, vente illicite du siège du parti, tribalisme, dénivèlement du parti vers le bas». Dans une longue déclaration de neuf pages, «les fidèles conservateurs» de l'U.pa.d.s accusent, en effet, Pascal Tsaty-Mabiala de plusieurs maux, comme le démontre l'extrait suivant: «Les événements malheureux que vient de connaître notre pays mettent en pleine lumière les déviations politiques du

premier secrétaire de l'U.pa.d.s qui, au lieu de mettre en œuvre les orientations démocratiques et républicaines du Professeur Pascal Lissouba, s'est ingénié, plutôt, à liquider l'héritage politique de ce dernier qu'il déclare volontiers lourd à assumer. En effet, depuis son élection à la tête du parti, le premier secrétaire a assouvi son ambition personnelle de s'emparer de l'U.pa.d.s du Professeur Pascal Lissouba, un véritable hold up politique réalisé au congrès de juin 2013, en écartant, par des méthodes anti-démocratiques, tous les anciens dirigeants historiques du parti. Il a ainsi foulé aux pieds l'orientation de refaire l'unité des cadres du parti prescrite par le président-fondateur. En vérité, le congrès de la réunification de juin 2013 a été un échec total qui a provoqué l'implosion définitive de l'U.pa.d.s et la naissance d'un nouveau parti d'obédience lissoubiste, le Congrès africain pour le



Le sénateur Gaspard Kaya.



L'assistance.

progrès (C.a.p), une formation politique de plus après le Mouvement pour l'unité et la solidarité et le travail (M.u.s.t); alors que le congrès de juin 2013 était censé réunifier les deux tendances, dites fond blanc et fond jaune, issues, respectivement, des congrès de 2006 et de 2009». Ils l'accusent aussi d'avoir «progressivement, réduit l'U.pa.d.s en une simple chambre d'enregistrement,

des décisions prises au niveau du Frocad», d'avoir «lancé un appel à l'insurrection qui a occasionné le 20 octobre de l'année dernière, d'importantes pertes en vie humaine et matériels», de mener une «politique de la chaise vide» aux différents dialogues sur la gouvernance électorale, «en pratiquant la politique anti-démocratique du ni ni: ni participation au dialogue politique; ni évolution des institutions; ni participation à un gouvernement d'union nationale comme moyen de règlement des conflits politiques au niveau national», et en optant «pour la stratégie de la violence,

afin d'accéder au pouvoir suprême», etc. Jusqu'où iront les «fidèles conservateurs» de l'U.pa.d.s? En tout cas, au moment où l'on s'achemine vers l'élection présidentielle, l'ancien parti au pouvoir est en proie à une crise interne qui risque de déboussoler ses militants.

Pascal-Azad DOKO

Election présidentielle anticipée de 2016

Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou, premier à prendre le départ!

Député élu dans la première circonscription de Sibiti (département de la Lékoumou), dans les rangs de l'U.pa.d.s (Union panafricaine pour la démocratie sociale), parti situé à l'opposition, deuxième secrétaire du bureau de l'assemblée nationale, Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou a annoncé sa candidature à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, lors d'un point de presse, en tant que président de l'association politique, «La Chaîne», mercredi 6 janvier 2016, à la mairie centrale de Brazzaville. C'est la troisième fois qu'il se présente à l'élection présidentielle. En 2009, il avait obtenu 7,54% des voix exprimées.

Devant les responsables et les membres de son association venus de tous les arrondissements de la ville-capitale, Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou a lu une déclaration dans laquelle il annonce sa candidature à l'élection présidentielle. Il a justifié cette décision par son engagement politique et par sa passion pour le Congo. «Après avoir, pendant longtemps, consulté et écouté plusieurs personnes de toutes conditions, les membres de La Chaîne de Brazzaville, comme de l'intérieur, j'ai mûri la réflexion et j'ai foi: je me porte candidat à l'élection présidentielle du 20 mars 2016 pour gouverner autrement», a-t-il déclaré. Son slogan? «Le Congo doit passer avant tout». C'est sur cette idée que son programme sera basé. Mais, il a prévenu: «Pour tout dire, nous aurons à affronter des lendemains difficiles et les Congolais doivent le savoir. Sur le plan politique: la fracture est totale, puisque l'Opposition est perpétuellement en conflit avec le Pouvoir qui ne fait aucun effort de décrispation.

Sur le plan démocratique: nous avons régressé au seul motif que le pouvoir actuel s'est octroyé une autorité absolue, pour brouiller, selon sa propre convenance, le jeu et les règles démocratiques établis.

Sur le plan institutionnel: l'autorité de l'Etat est bafouée partout, à toutes les échelles de la société. En tout état de cause, les passe-droits et la corruption ont gangréné toute notre administration publique, sans que l'on pense à y mettre définitivement un terme».

Signalons que Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou est la première personnalité politique à annoncer, publiquement, sa candidature à l'élection présidentielle.

Pascal-Azad DOKO

Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou, secrétaire générale de La Conscience Libre

«L'élection présidentielle qui se profile à l'horizon est un événement majeur»

Secrétaire générale de La Conscience Libre, un parti situé à l'opposition et dirigé par Félicien Wilfried Diabelo Kivouvou, Mme Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou aborde, dans l'interview qu'elle nous a accordée, l'élection présidentielle anticipée à laquelle son parti entend participer. Car, elle considère que cette élection «qui se profile à l'horizon est un événement majeur».

\* Madame la secrétaire générale, une élection présidentielle a été convoquée pour le 20 mars 2016, par le président de la République. Qu'en pensez-vous?

\*\* En effet, lors de son allocution devant l'assemblée nationale, le 22 décembre 2015, le président de la République a annoncé l'élection présidentielle courant premier trimestre de l'année 2016. Le conseil des ministres du 30 décembre 2015 a confirmé la tenue de cette élection présidentielle, en fixant, cette fois-ci, la date du 20 mars 2016. Au-delà du fait que cette élection présidentielle soit convoquée plus tôt que prévue, car selon le calendrier électoral initial, l'élection présidentielle devrait, plutôt, se tenir en juillet 2016, et en dépit de tous les vices de formes et de procédures, nous prenons acte de cette décision.

\* Pourquoi, selon vous, le président de la République a-t-il anticipé cette élection présidentielle?

\*\* La promulgation de la nou-

velle Constitution a plongé notre pays dans un imbroglio constitutionnel. En effet, malgré les dispositions transitoires prévues par l'article 244 de la Constitution du 6 novembre 2015, le régime au pouvoir s'est trouvé face à la difficulté de mettre en place les nouvelles institutions. Il s'agissait, notamment, de la nomination d'un premier ministre, puisque le nouvel ordre constitutionnel prévoit un exécutif bicéphale. Or, le président de la République a été élu sur la base de la Constitution du 20 janvier 2002, qui ne lui autorise pas à nommer un premier ministre. Cette initiative n'est accordée qu'à un président ayant prêté serment sur la nouvelle Constitution. D'où l'urgence pour l'actuel président de la République d'organiser l'élection présidentielle, afin de sortir de l'impasse institutionnelle que nous connaissons.

\* Votre parti va-t-il participer à cette élection présidentielle?

\*\* L'élection présidentielle qui se profile à l'horizon est



Gilda Rosemonde Moutsara-Gambou

un événement majeur. Nous savons tous qu'il y aurait une élection présidentielle dans notre pays, en 2016. Notre parti, La Conscience Libre, considère que cette élection présidentielle, bien qu'anticipée, doit être un rendez-vous du peuple congolais avec son histoire. Nous souhaitons, par ailleurs, que l'élection présidentielle du 20 mars 2016 sera une occasion pour l'opposition politique de revenir pleinement dans le jeu politique. Nous sommes bien conscients des contraintes et des difficultés relatives à la transparence des scrutins organisés dans le pays, depuis ces dernières années, mais la politique de la chaise vide et le boycott pratiqués par

l'opposition politique, jusqu'ici, n'ont eu pour conséquence que de laisser le pouvoir en place face à lui-même, en lui offrant la liberté de tripotouiller les résultats des votes et forcer ainsi son destin. L'opposition politique congolaise que nous souhaitons plus efficace et mieux organisée ne doit plus rester en marge de tous les rendez-vous politiques organisés dans notre pays. Elle doit, par sa participation, permettre à tous les Congolais d'exercer leur droit de vote, et surtout, leur offrir une véritable alternative démocratique et politique.

\* Etes-vous prêts, au niveau de votre parti, pour cette élection présidentielle?

\*\* Il va de soi que tous les partis politiques, de la majorité présidentielle ou de l'opposition, devraient avoir travaillé à être prêts à participer à l'élection présidentielle. Conquérir le pouvoir démocratiquement étant l'objectif de tout parti politique, nous travaillons en permanence à investir les starting blocks. Bien qu'étant un parti jeune en pleine structuration qui entend peser sur l'échi-

quier politique national, La Conscience Libre a partagé, avec les Congolais, la lecture qu'elle se fait de notre société. Elle a exprimé la vision de la société que nous souhaitons bâtir ensemble. «Les grandes idées» diffusées au cours de l'année 2014, est un condensé du programme de société que nous proposons à nos compatriotes, pour sortir de la misère dans laquelle ils ont été plongés.

\* Vous ne posez aucun préalable pour participer à cette élection?

\*\* La Conscience Libre s'est engagée dans tous les combats démocratiques pour le respect de l'ordre constitutionnel et de l'alternance. Nous poursuivons ce combat, en restant exigeants sur l'impérieuse nécessité d'organiser des élections libres, transparentes et démocratiques dans notre pays. C'est la raison pour laquelle nous appelons le pouvoir en place à faire preuve de bonne foi démocratique, en mettant en place une véritable commission électorale nationale indépendante et en établissant, entre autres, un fichier électoral fiable, pour garantir une élection présidentielle crédible.

\* Quel bilan faites-vous de l'action de l'Opposition politique congolaise?

\*\* Nous pensons que l'Opposition politique congolaise a, aujourd'hui, le mérite d'avoir réconcilié les Congolais, notamment la jeunesse, avec la politique. En effet, les grandes mobilisations observées le 27 septembre 2015 à Brazzaville, le 17 octobre 2015 à Pointe-Noire, et le 20 octobre 2015 à Brazzaville et sur l'ensemble du territoire national, sont la preuve irréfutable que les Congolais ont décidé de reprendre leur place dans la vie politique de leur pays. Le peuple congolais est en train de prendre conscience du fait que rien ne devra se faire sans son implication pour la consolidation du projet démocratique dans notre pays. En outre, l'opposition a réussi une unité d'action inespérée qui lui a redonné son statut de contre-pouvoir. Il lui reste à construire un véritable projet de société autour d'un candidat capable de fédérer le maximum de forces politiques, afin d'optimiser les chances d'une victoire certaine à la prochaine élection présidentielle. A propos du candidat, notre parti, conformément à ses statuts, reste ouvert à l'idée d'une «primaire» dont il faut définir très rapidement les modalités. Mais le temps presse. C'est alors que l'opposition assumera totalement ses responsabilités vis-à-vis du peuple congolais, et, de ce fait, deviendra une véritable alternative démocratique, face à un pouvoir qui ne se préoccupe que de sa pérennisation et oublie les préoccupations quotidiennes des citoyens.

Recueillie par Joël NSONI

**Le collectif de l'opposition congolaise boycotte l'élection présidentielle anticipée**

Mathias Dzon, Christophe Moukoueké, Jean Itadi, Guy-Romain Kinfoussia et compagnie ont décidé de ne pas prendre part à l'élection présidentielle anticipée qu'ils considèrent comme «un choix diabolique» du président Sassou-Nguesso. Ils l'ont fait savoir, lors d'une conférence de presse, mardi 5 janvier 2016, au siège de l'A.r.d (Alliance pour la république et la démocratie), à Ouenzé, le 5<sup>e</sup> arrondissement de Brazzaville. Plus que cela, ils envisagent même d'empêcher, farouchement, la tenue de cette élection présidentielle anticipée. Pour eux, une élection présidentielle dans moins de trois mois n'est pas possible, car il faut «un recensement spécial, une gouvernance électorale fiable, des cartes électorales électroniques, des observateurs neutres du type Ceni (Onu, Union européenne)».

**Marché Total de Baongo: bientôt le démarrage des travaux du deuxième module?**

Un an après la mise en service du premier module, le 17 février 2015, le marché Total, à Baongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, aura son deuxième module, qui occupera un espace plus vaste que le premier, soit 80% de l'espace réservé à l'ensemble du projet. Situé entre la rue Mère Marie, l'avenue Mabiála-Ma-Nganga, la rue Eugène Kakou et la rue qui part de l'ex-cinéma Rio, jusqu'à la rue Eugène Kakou, ce deuxième module sera relié au premier par deux passerelles aériennes sur l'avenue Mabiála-Ma-Nganga. La démolition des états en planches de cet espace, en début de semaine, est le signe que les travaux de construction de ce deuxième module vont devoir commencer, dans un avenir proche. On attend alors le premier coup de pioche.

**Réaction du secrétariat national de l'U.pa.d.s aux «fidèles conservateurs»**

Après l'annonce, mardi 5 janvier 2016, de la destitution du premier secrétaire de l'U.pa.d.s, Pascal Tsaty-Mabiála, par le sénateur Gaspard Kaya Magane, à la tête du mouvement des «fidèles conservateurs», la réaction du secrétariat national ne s'est pas fait attendre. Mercredi 6 janvier dernier, un droit de réponse a été publié par le porte-parole de l'U.pa.d.s, Honoré Sayi, que le premier secrétaire, Pascal Tsaty-Mabiála, est à son poste. Seul, le congrès peut décider de la suspension du premier secrétaire du parti. Et pour parler de lui, Pascal Tsaty-Mabiála a créé l'événement, en participant à la cérémonie de présentation de vœux au chef de l'Etat, jeudi 7 janvier dernier. Il a échangé quelques mots avec le président Sassou-Nguesso qui lui a lancé: «Enfin, vous êtes revenu à la République!». Et lui de répondre: «Non, Monsieur le président, je n'ai jamais quitté la République».

**Un transformateur crame et plonge les habitants de Talangaï dans le noir**

Le quartier 67 de Talangaï, le sixième arrondissement de Brazzaville, était en relief, samedi 2 janvier 2016, à cause de l'explosion du transformateur électrique installé dans ledit quartier. Après cette explosion qui a craté le transformateur, plusieurs foyers sont privés d'électricité. Aucune victime n'a été déclarée, heureusement, mais les dégâts matériels sont certains: le poste, qui était à l'air libre, est totalement hors d'usage. Ce transformateur faisait l'objet de tripatouillages, affirme-t-on, parfois par des personnes non habilitées. Finalement, ce que l'on craignait s'est produit: le poste a craté. Des sapeurs-pompiers sont intervenus, pour tenter de maîtriser la fumée et les flammes. Ils ont réussi à éviter le pire, mais la S.n.e se doit de remplacer, rapidement, ce poste et le protéger par un abri.

**Un jeune homme se suicide à Baongo**

Agé de 23 ans, un chauffeur-mécanicien a été retrouvé mort, à son domicile de la rue Ngoma Louis, dans le périmètre du marché Commission, à Baongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville. Le drame s'est produit pendant la période des fêtes de fin d'année et de nouvel an. D'après un membre de sa famille, l'infortuné aurait ingurgité une grande quantité d'acide, pour mettre fin à ses jours. Quelle mouche a, donc, piqué le jeune homme? On se perd en conjectures. Ni ses amis, ni sa famille n'arrivent à comprendre ce geste malheureux, car, apparemment, il ne se plaignait pas de graves problèmes.

**Le directeur du C.h.u remonte les bretelles à son personnel**

Bernard Ovoulaka, Directeur général du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, est sensible aux plaintes des malades et autres usagers qui fustigent le mauvais comportement du personnel de l'établissement sanitaire qu'il administre. Le D.g du C.h.u-B l'a, lui aussi, observé. C'est pourquoi, à l'orée de cette année, au cours de la cérémonie de remise de jouets aux enfants hospitalisés, il a mis en garde les agents, notamment le personnel soignant, d'améliorer leur attitude. «Je demande aux agents du C.h.u de changer de comportements, parce qu'il n'y a pas de raisons que quand un malade arrive, il soit négligé. Il y a des situations où, lorsqu'un malade arrive, il passe trente minutes sans être reçu par un médecin ou un infirmier», avait-il déclaré. En tout cas, médecins, infirmiers, filles de salle, tout le monde est avisé: la nouvelle année doit apporter un changement de comportement, devant se traduire par un bon accueil des patients.

**La Caresco épingle les problèmes auxquels sont confrontés les Brazzavillois**

Dans une déclaration faite en début de semaine, à l'issue de sa réunion ordinaire, mardi 5 janvier 2016, la Caresco (Coordination des associations et réseaux de la société civile au Congo) a énuméré la litanie des problèmes auxquels sont confrontés les populations, parmi lesquels les pénuries en produits pétroliers raffinés. En effet, on n'en finit pas, à Brazzaville, la capitale congolaise, avec les pénuries d'essence. Chaque semaine est rythmée par des files de véhicules devant les stations-service. La quasi-totalité des stations-service sont en rupture de livraison de carburants. Dès qu'elles sont livrées, tout le stock est vidé en moins de trois jours. Et l'on recommence avec les longues files de véhicules, notamment des taxis à la pompe. Mais, ce n'est pas tout. Il y a aussi la pénurie de gaz butane, d'eau potable, les délestages d'électricité toujours récurrents dans plusieurs quartiers de la ville-capitale. Malheureusement, les autorités habilitées des différentes structures concernées sont muettes et bon nombre d'activités privées et publiques tournent au ralenti, à cause de ces pénuries. Si le président de la République ne tape pas du point sur la table, la nouvelle République risque de tourner en lamentations pour son peuple, pensent certains compatriotes.

**Collectif des partis de l'opposition congolaise**

**Pas de candidat à l'élection présidentielle de 2016**

Le collectif des partis politiques de l'opposition congolaise ne présentera pas de candidat à l'élection présidentielle anticipée de 2016. C'est ce qui ressort de la conférence de presse donnée mardi 5 janvier 2016, au siège de l'A.r.d (Alliance pour la république et la démocratie), à Ouenzé, dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de la ville-capitale, par Mathias Dzon, Christophe Moukoueké, Jean Itadi et Guy-Romain Kinfoussia, ainsi que d'autres responsables de l'opposition. Devant les journalistes de la presse nationale, venus en grand nombre, les dirigeants de l'opposition ont fait le bilan des événements qui ont émaillé la vie politique au cours de l'année écoulée, tant au plan national qu'africain. Ils ont réitéré l'appel à «la désobéissance civile», pour «arrêter la marche diabolique engagée par le président Sassou-Nguesso».



Les membres du collectif.

Dans une longue déclaration de neuf pages rendue publique, le Collectif des partis de l'opposition congolaise considère que «les temps sont graves» et qu'il n'a pas le droit de décevoir le peuple. Ils ont rappelé le contexte africain sublimé par l'exemple du Burkina Faso, les actions menées à travers le Frocad et l'I.d.c qui ont «concouru au succès éclatant de l'appel à la désobéissance civile, les 20 et 25 octobre 2015». Et de conclure: «Le président Sassou-Nguesso n'a eu qu'à constater les dégâts et à reconnaître, la mort dans l'âme, son échec, mais sans en tirer la conséquence requise pour un homme d'Etat. Dans son obsession farouche à vouloir demeurer à vie au pouvoir, il a cru contourner son échec, en validant, non seulement les résultats fantaisistes d'un scrutin référendaire auquel personne au monde n'a accordé un brin de crédit, mais en promulguant, ensuite, le 6 novembre 2015, une nouvelle Constitution n'ayant fait l'objet ni d'un débat, ni d'un vote citoyen plongeant, conséquemment le pays dans une situation de crise incommensurable. Là encore, il s'est

trompé». Pour les dirigeants de l'opposition réunis au sein de ce collectif, l'élection présidentielle anticipée «est un choix diabolique». «Elle n'est rien d'autre que l'acte 3 du coup d'Etat constitutionnel de Monsieur Sassou-Nguesso qui entend réaliser un coup de force envers et contre tous, pour s'offrir un troisième mandat». Bref, la rhétorique de l'opposition s'est emballée contre le président Sassou-Nguesso dont elle estime que «le règne sans partage depuis 32 ans est un échec global». Dans ce contexte, le Collectif des partis de l'opposition congolaise boycotte les futures élections. «Prendre part à ces élections, c'est poser un acte de haute trahison vis-à-vis du peuple congolais. Ces élections qui ne pourront que servir, entre autres, à valider une Constitution non votée par le peuple et promulguée le 6 novembre 2015, doivent être farouchement empêchées», conclut-il. Pour une élection présidentielle apaisée et transparente, le collectif exige le recensement spécial, la gouvernance électorale, par la mise en place d'une

commission indépendante, la carte électorale biométrique, la convocation du dialogue national inclusif. Une fois ces conditions réunies, le corps électoral peut être convoqué pour le mois de juillet 2016, date butoir de la fin du mandat du président de la République. Or, si c'est le contraire qui se produit, organiser une élection présidentielle anticipée, au mois de mars, devient un choix diabolique du pouvoir.

Répondant, à tour de rôle, aux préoccupations des journalistes, les membres du collectif ont stigmatisé le comportement du pouvoir en place de vouloir toujours faire un passage en force, en prenant appui sur les articles 10, 65, 96 et 244 de la fameuse Constitution du 25 octobre 2015, qu'ils qualifient de «danger pour le peuple congolais».

Sévérine EGNIMBA

**Radio Magnificat 93.5FM**

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.7 FM

Nos Contacts: Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68  
E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

**Conseil d'administration de la S.n.e**

**Un budget 2016 fixé à un peu plus de 80 milliards de francs Cfa**

Le conseil d'administration de la S.n.e (Société nationale d'électricité) s'est réuni en session budgétaire et bilanciale, le 22 décembre 2015, à son siège social, à Brazzaville, sous le patronage de son président, Eugène Ondzambe-Ngoyi. Outre la validation des comptes financiers des exercices 2013 et 2014, les administrateurs de la S.n.e ont doté la société nationale d'électricité d'un budget 2016 de 80.320.301.340 francs Cfa.



Les administrateurs pendant la session.

Dans son mot de bienvenue, Louis Kanoha-Elenga, Directeur général et président du directoire de la S.n.e, a précisé que la société est, désormais, tournée vers le développement de ses performances, se traduisant par une meilleure stabilité du réseau de transport et de distribution de l'électricité, la réinstauration de la rigueur et de la discipline au travail et la modernisation de l'outil de travail. Pour sa part, le président du conseil d'administration, Eugène Ondzambe-Ngoyi, a rappelé aux administrateurs que la S.n.e s'était engagée, dans la marche vers la normalisation de sa gestion, à renouer avec les bonnes pratiques de gouvernance. Après présentation des états financiers des exercices 2013 et 2014 par le Directeur général, le conseil les a approuvés, assortis d'une recommandation portant sur la présentation, par le directoire, d'un rapport de gestion, lors de chaque session bilanciale, en vue

d'apprécier les performances de l'entreprise. Cela doit être fait dès la prochaine session de février 2016. Les administrateurs ont également adopté le programme d'activités 2016. Au sortir de cette session, Louis Kanoha-Elenga s'est réjoui de l'adoption du budget 2016 de la société. «C'est une grande première. Nous étions habitués à adopter nos budgets, parfois au deuxième trimestre de l'année. C'est une très grande avancée pour l'entreprise. Sur le terrain, je crois que les changements se constatent et le conseil d'administration nous encourage pour que ces changements soient de plus en plus visibles. Vous constatez que nos agents sur le terrain sont facilement identifiables, vous constatez qu'aujourd'hui, le client dispose d'un moyen fiable de communication directe avec l'entreprise, notamment le code center. Vous constatez, aujourd'hui, une meilleure stabilité du réseau, mais

ce n'est pas encore parfait. Mais, nous pensons que l'élan que le conseil d'administration nous a donné et les moyens qui sont mis à notre disposition nous permettront, en 2016, de réaliser encore des avancées, pour que cette société qui, désormais, s'arrime à la modernité, serve réellement le client, tel que cela nous est demandé par le gouvernement», a dit Louis Kanoha-Elenga. Le président du directoire a décliné les trois principaux axes de travail de sa société, courant 2016: «Le premier axe, satisfaire le client; le deuxième axe, le salarié. Nous devons améliorer les conditions de travail des

salariés, et le troisième axe, c'est la performance», à travers cet axe, poursuivi le directeur général, il ose croire que dans les années à venir, la société pourra atteindre le niveau de performance d'une société dite moderne. Clôturant les travaux de la session ordinaire du conseil d'administration, Eugène Ondzambe-Ngoyi a invité le directoire de la S.n.e à mettre en application l'ensemble des délibérations et recommandations arrêtées par le conseil.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

## Sessions extraordinaires du parlement

# Le projet de loi portant modification de la loi électorale en débat

Après la clôture des sessions budgétaires, les deux chambres du parlement ont procédé, lundi 4 janvier 2016, à l'ouverture des sessions extraordinaires consacrées, principalement, à la révision de loi électorale. Bien d'autres affaires à caractère économique et social sont inscrites au cours de ces sessions dont les travaux ont été, respectivement, ouverts par Justin Koumba, président de l'assemblée nationale, et André Obami-Itou, président du sénat.

Les deux sessions extraordinaires du parlement font suite à la volonté du chef de l'Etat d'organiser, le 20 mars 2016, l'élection présidentielle et la mise en place effective et progressive des nouvelles institutions de la République, conformément à la nouvelle République. «Cela, pour que les échéances politiques à venir, en commençant par l'élection présidentielle..., ne fassent pas le lit des diables qui, de temps en temps, quand ils le veulent, nous prennent la tête», a déclaré le chef de l'Etat, lors de son message de vœux. D'où la convocation des sessions extraordinaires du parlement, consacrées, principalement, à l'adoption du projet de loi portant modification et complétant certaines dispositions de la loi électorale. Par ce projet de loi, Justin Koumba a estimé que le Congo est en pleine restructuration de son avenir. «Pour nous, l'avenir, demain. Mais aussi, aujourd'hui, c'est-à-dire le temps qu'il nous faut pour travailler à consolider le tissu social de notre nation et pour lui donner un nouveau souffle, à l'aube de

cette nouvelle année», a-t-il précisé, à l'ouverture de la 5<sup>e</sup> session extraordinaire de l'assemblée nationale. Selon lui, «la détermination du chef de l'Etat à engager, très tôt, tout le processus électoral devrait rassurer et apaiser la classe politique congolaise et l'opinion nationale». Outre, la loi électorale, onze autres affaires sont inscrites au cours de cette session extraordinaire de l'assemblée nationale. Il s'agit, entre autres, du projet de loi autorisant la ratification de l'accord de coopération entre le gouvernement de la République du Congo et le gouvernement de la République d'Angola en matière de sécurité et l'ordre public. Les sénateurs examineront, quant à eux, six affaires, dont cinq à caractère économique et une politique, au cours de leur 30<sup>e</sup> session extraordinaire. Dans son allocution d'ouverture, André Obami-Itou a rappelé le message du président de la République du



Justin Koumba.



André Obami-Itou.



Les députés.

22 décembre 2015. «Ce projet de loi est d'une importance politique évidente», a fait savoir le président du sénat, à propos de l'examen et de l'adoption du projet de loi relatif à la modification de la loi électorale. C'est pourquoi, il a invité les sénateurs à l'efficacité et à un sens élevé de responsabilité, en vue de permettre à notre pays

d'organiser des élections apaisées. En effet, c'est à l'issue de l'adoption de la loi électorale modifiée que la Geni (Commission électorale nationale indépendante) pourra être mise en place, afin de s'atteler à l'organisation du scrutin présidentiel anticipé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

## Presse

# Le journaliste Euloge Patrick Mvoumbi Mouloumbou inhumé à Pointe-Noire

Décédé le 19 décembre dernier, à Casablanca, au Maroc, où il était évacué pour des raisons médicales, Euloge Patrick Mvoumbi-Mouloumbou, alias Kimana mpaka, a été inhumé, lundi 28 décembre 2015, au cimetière municipal Vindoulou, à Pointe-Noire. La cérémonie d'adieu s'est déroulée au Mess mixte de garnison aménagé pour la circonstance, sous l'autorité de Philippe Mvouo, président C.s.l.c (Conseil supérieur de la liberté de communication), entouré de François Ndouna, Directeur général du groupe François Ndouna. D'illustres personnalités, comme le général de brigade Jean Ollessongo-Ondaye, commandant de la zone de défense militaire n°2, Martial de Paul Ikounga, commissaire de l'Union africaine, chargé des ressources humaines, de la science et de la technologie; le colonel Rémy Ayayos Ikounga, président de l'A.c Léopards de Dolisie, des grandes stars, telles que Papy Basting, Roga-Roga, Achille Mouebo, des journalistes et personnel des médias, et des hommes de culture, de nombreux amis et connaissances. Né le 19 janvier 1966, à Kimbangou, dans le département

du Niari, Euloge Patrick Mvoumbi-Mouloumbou a commencé ses études primaires à Kimbangou et les a achevées à Dolisie, à l'école Solidarité, sise au quartier Gaïa, dans le deuxième arrondissement. Après l'obtention du Cepe et du concours d'entrée au collège, il fait le premier cycle secondaire au C.e.g de la Fraternité, à Brazzaville, où il obtient le B.e.p.c (Brevet d'études du premier cycle). Il est admis au Lycée technique agricole Amilcar Cabral où il décroche brillamment le baccalauréat en série R 5. Il s'envole pour Dakar, la capitale du



Euloge Patrick Mvoumbi-Mouloumbou.



Philippe Mvouo s'inclinant devant la dépouille du disparu.

Sénégal, pour les études supérieures qu'il conclut avec un diplôme d'ingénieur agronome. Revenu au pays, les portes de la fonction publique sont difficiles d'accès, pour servir dans le secteur de l'agronomie. C'est alors que le talent naturel qui sommeillait en lui, va éclater au grand jour et lui ouvrir les portes du monde de la communication et de la culture, à Pointe-Noire. Euloge avait, en effet, des dons de marketeur, de technico-commercial, de journaliste et de chroniqueur culturel. Il rentre à T.p.t (Télévision pour tous) où il crée une émission culturelle de promotion de la musique congolaise, intitulée: «Les trois quart de vérité». Cette émission, qui devient emblématique à Pointe-Noire, le propulse dans les sommets de la popularité, dans la ville océane. La renommée de son émission va même traverser les frontières nationales, pour faire écho dans d'autres pays africains. Pendant qu'il animait cette émission, Euloge Patrick est, en même temps, agent au service marketing de la société de téléphonie mobile Celtel Congo, aujourd'hui Airtel. En août 2010, il intègre la société Shibac du groupe François Ndouna. Ses qualités de commercial et de communicateur ont vite concouru à sa promotion et il est nommé responsable culturel de l'hôtel «Le Ruisseau», chargé de la gestion du Nigt-club «Explosion». Pendant qu'il travaillait à Shibac, il prêtait aussi ses services à la société de téléphonie mobile Azur-Congo, comme agent marketeur. En 2013, une entreprise audio-visuelle voit le jour au sein du groupe François Ndouna. Sans tergiverser, Euloge Patrick Mvoumbi Mouloumbou est nommé à la tête de cette nouvelle entreprise dénommée: M.c.r.t.v.n.f (Média concept radio-télévision nouvelle formule), poste qu'il a gardé jusqu'à sa mort. Célibataire, il laisse un orphelin. Que son âme repose en paix!

Equateur Denis NGUIMBI

## Direction générale des douanes et des droits indirects 2015 a connu un rythme satisfaisant des réformes de l'Administration douanière

Le comité de modernisation des douanes congolaises a tenu sa troisième réunion ordinaire de l'année 2015, du 22 au 24 décembre dernier, au siège de la Direction générale des douanes et des droits indirects, à Brazzaville. Sous le patronage de Jean-Alfred Onanga, Directeur général, en qualité de président du comité de modernisation des douanes congolaises, et des membres du bureau de ce comité, avec la participation des directeurs divisionnaires et départementaux, ainsi que les chefs de services et les chefs du projet Sydonia world. Cette réunion a permis d'examiner en profondeur le plan opérationnel des actions menées au cours de l'année 2015, concernant les réformes visant la modernisation des douanes congolaises et fait état des opérations retenues pour l'année 2016.

Plusieurs points figurant à l'ordre du jour ont été examinés, au cours de la troisième réunion du comité de modernisation des douanes congolaises. Les dirigeants des douanes congolaises ont, en effet, analysé et apprécié les points portant sur les résultats des autoévaluations des structures d'exécution du plan d'actions 2015; la note sur la recherche de solutions aux problèmes du lieu de dédouanement des marchandises demeurant sur le contrôle douanier; la note de présentation sur la proposition de la carte douanière; les projets de décisions portant création des bureaux de douane dans certaines localités du pays, entre autres, Mayoko, Ignié et Kinkala, ainsi que les autres documents axés sur le projet de décret portant sur le statut de l'E.n.d (Ecole nationale des douanes). Les réformes sont déclinées sur plusieurs axes, dont des

actions sur le personnel, le cadre légal, la lutte contre la fraude et l'informatisation des systèmes. Après analyse, les responsables de douane ont reconnu que les avancées ont été remarquables par rapport à l'année 2014, sur la modernisation des douanes congolaises. L'une des recommandations retenues est de mettre en place un comité national de gestion de risques. Ce comité permettra à la douane de faire face au nouveau contrat avec la société Cotecna, pour s'approprier de l'outil de l'analyse du risque. Le rapport-synthèse des travaux de cette troisième réunion souligne que pour l'année 2016, la douane congolaise va maintenir le même élan et fera face à ses défis. L'administration douanière sera, également, en harmonie avec les accords de Bali (ville indonésienne), qui font état de la facilitation



De g. à dr.: Narcisse Milandou, Jean-Alfred Onanga, Lauric Ngembé et Célestine Essendé Okondzo.

des échanges du commerce international. En effet, la douane congolaise veut aller à la facilitation des échanges de dédouanement, pour permettre que cela puisse améliorer le classement du Congo au niveau de «Doing business». Il faut signaler que les Administrations douanières sont en mouvement, donc en plein développement, à travers le monde. C'est ainsi que l'O.m.d (Organisation mondiale des douanes) a subdivisé les Administrations douanières des pays membres, à travers un certain nombre de régions. Le Congo est placé dans la région Afrique de l'Ouest et du Centre. Pour mener les réformes portant sur la modernisation des administrations douanières, il y a un plan d'action concernant cette zone du continent. D'ail-

leurs, l'O.m.d a indiqué que les Etats africains devraient œuvrer à fournir un système efficace de résolution des litiges commerciaux, un domaine dans lequel la région obtient les scores les plus faibles à l'échelle mondiale. Signalons que le comité de modernisation des douanes congolaises est composé de Narcisse Milandou, directeur de la réglementation et du contentieux, premier vice-président, Lauric Ngembé, directeur de la prévision des statistiques, deuxième vice-président, Célestine Essendé-Okondzo, directrice administrative et financière, troisième vice-présidente, et Xavier Roger Okola, coordonnateur du secrétariat permanent.

Philippe BANZ



**COLINA ASSURANCE CONGO**

**RECRUTE**

**UNE ASSISTANTE DE DIRECTION**

Collaboratrice directe du Directeur Général, l'Assistante est l'interface privilégiée entre son supérieur, les autres services de l'entreprise et les clients externes. Elle intervient sur l'ensemble des affaires courantes.

**Missions:**

Elles se déclinent ainsi:

- Tenir l'agenda du Directeur Général, gérer son planning, prendre ses rendez-vous ;
- Assurer les liaisons entre les services de l'entreprise ;
- Gérer les correspondances du Directeur Général, la saisie de tout courrier et note de service ;
- Coordonner la transmission du courrier interne et externe ;
- Assurer la tenue, le classement et l'archivage des dossiers et documentation de la Direction Générale ;
- Assurer un accueil physique et téléphonique de qualité ;
- Organiser les déplacements du Direc-

teur en relation avec les Services de la logistique ;

- Prendre en charge de manière autonome toute mission particulière confiée par le Directeur Général.

**Profil:**

- Bac + 3 / 4 en Assistanat de Direction ou toute autre formation supérieure;
- Aisance en Anglais souhaitée;
- Expérience professionnelle d'au moins deux ans dans un poste similaire;
- Parfaite maîtrise des outils bureautiques et logiciels informatiques;
- Organisée, rigoureuse avec un sens de l'initiative et de la discrétion;
- Capacité d'analyse et de synthèse;
- Bonne présentation, Aisance rédactionnelle et d'élocution.

Vous voudrez bien adresser votre candidature (CV détaillé + lettre de motivation) à COLINA CONGO, 43 Avenue de Mafouka – Pointe-Noire (entre le rond- point des Amoureux et le rond-point Tractafic) Mentionner sur l'enveloppe «Recrutement Assistante» ou par courriel à [sahamcongo@sahamassurance.com](mailto:sahamcongo@sahamassurance.com), avant le 15 janvier 2016.

Etude de Maître Brislaine KOUTOU

Notaire

Sise 55, rue MOE VANGOULA, immeuble SEKOU, en face du café de Paris, marché plateau, centre-ville,

Téléphone: 06 657 45 55/04 433 87 96

**AVIS DE CONSTITUTION**

**GOLD SECURITY**

Société A Responsabilité Limitée au capital de UN MILLION DE F. CFA  
Zone Industrielle, derrière la Résidence du Préfet  
Téléphone: 05 325 49 49/06 968 98 98  
B.P: 5181  
RCCM N° CG/PNR/15 B 696  
Pointe – Noire

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Brislaine KOUTOU, Notaire, le 1er Octobre 2015, dûment enregistré le 05 Octobre 2015, sous le folio 173/7, n° 7211, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

- Génie civil-Bâtiment et Travaux publics;
- Importation matériels électriques, informatiques, bureautiques, matériaux de construction et produits alimentaires;
- Prestation de services.

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée;

**Objet:** la société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo, et dans tous autres pays:

- Gardiennage et convoyages des fonds;
- Sécurité Incendie;
- Contrôle d'Accès;
- Vidéo surveillance;
- Installation réseaux informatiques et fibres optiques;
- Assistance administrative;
- Mise à disposition du personnel qualifié dans tous les domaines;
- Vente et fourniture équipement électrique, informatique et bureau-tique;

**Dénomination sociale:** GOLD SECURITY;

**Siège social:** Zone Industrielle, derrière la Résidence du Préfet, Téléphone: 05 325 49 49/06 968 98 98;

**Administration:** la Gérance est assurée par Monsieur TSENDZEL GANONGO Justin Fortune;

**RCCM:** elle est immatriculée au RCCM, sous le numéro CG/PNR/15 B 696.

*Pour avis,*

Le Notaire,

**Maître Brislaine KOUTOU**

**AVIS DE VACANCE DE POSTE**

Réf:01/CCN/SP/2016

Le Comité de Coordination Nationale des projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme recrute un (e) Assistant (e) de Direction pour son Secrétariat.

**Titre du poste:** Assistante de Direction

**Lieu d'affectation:** Brazzaville

**Durée du contrat:** 2 ans renouvelables assortis d'une période d'essai de 3 mois

**Responsabilité et tâches principales:**

- Sous la supervision du Secrétaire Permanent, l'Assistant (e) de Direction aura pour tâches de: Réceptionner le courrier, les appels téléphoniques et en assurer le filtrage et la transmission;
- Gérer l'accueil et l'orientation des visiteurs;
  - Assurer le traitement de l'information, la saisie des courriers, des notes internes et des mails (internet);
  - Assurer l'archivage des informations, documents et rapports;
  - Assurer la tenue de l'agenda des Membres du Bureau du CCN, du Secrétaire Permanent et gérer leurs rendez-vous avec les visiteurs et les partenaires;
  - Préparer les éléments pour la mise à jour du site web du CCN;
  - Assurer la logistique des réunions et manifestations du CCN;
  - Organiser les voyages pour les membres et les partenaires du CCN;
  - Rédiger et distribuer les invitations aux réunions du CCN;
  - Appuyer le Secrétaire Permanent dans la rédaction des comptes rendus des réunions;
  - Tenir la petite caisse du SP/CCN;
  - Exécuter toute autre tâche professionnelle lui assignée par le Président du CCN ou par le Secrétaire Permanent du CCN.

**Profil du candidat:**

- Au moins BAC+ 2, en Secrétariat de Direction ou en Gestion Financière et comptable;
- Au moins 3 à 5 ans d'expérience comme Se-

crétaire ou Assistance de direction dans un projet/programme ou administration publique;

- Posséder une bonne expression écrite et orale en français;
- Avoir une bonne capacité d'organisation et de rédaction des correspondances administratives;
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) et avoir des connaissances en bureautique;
- Une bonne connaissance de l'anglais serait un atout.

**Composition du dossier de candidature:**

Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes:

- Une lettre de motivation pour le poste;
  - Un curriculum vitae;
  - Une copie légalisée des diplômes;
  - Un casier judiciaire et un certificat de nationalité;
  - Les attestations ou certificats de travail;
- Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués pour le test.

**Dépôt de dossier de candidature:** Les dossiers de candidature doivent être adressés, sous pli fermé, avec mention «Recrutement Assistant (e) de Direction», à Monsieur le Président du CCN Congo, au plus tard, le vendredi 29 janvier 2016, à 12 heures, et déposés au Secrétariat Permanent du CCN, sis 132, Avenue Maréchal Lyautey, en face du CHU de Brazzaville, bâtiment compris entre l'Unesco et la Croix-Rouge Internationale, au 2e étage.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le Président du CCN,  
**Julien MAKAYA**

**ANNONCE**

Nous signalons à tous les Congolais que la Société H de B Congo, gérée par M. Yves Diokouandi, sise BP 2129 à Pointe-Noire, et à toutes autres adresses sur le continent africain n'ont plus aucun rapport financier, commercial ou de toute autre nature que ce soit depuis plus de 10 ans, avec la Société Huet de Barochez Assurances à Paris (France).

Le nom Groupe Huet de Barochez doit donc être supprimé des papiers à en-tête de la Société H de B Congo Assurances Groupe Huet de Barochez.

De même que l'adresse française sise Tour Montparnasse, 3 Rue de l'Arrivée BP 83 - 75749 Paris Cedex 15. De même, les téléphones, fax, mail et logo doivent être supprimés, puisqu'ils n'ont aucune justification commerciale financière ou administrative de quelque nature que ce soit.

La date d'effet sera le 1er Janvier 2016, M. Yves Diokouandi étant parfaitement au courant.

**Michel COFFRE**

**Gérant de la Société Huet de Barochez Assurances, à Paris (France)**

Ghislain Thierry Maguessa Ebome, maire de la commune de Ouessou

## «Nous ne sommes pas opposés à l'arrivée des élèves d'autres départements au Lycée de Ouessou»

La vocation du Lycée moderne de Ouessou à l'origine d'un désaccord. Construit par la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), à l'occasion de la municipalisation accélérée du département de la Sangha, en 2015, cet établissement d'enseignement secondaire a suscité la satisfaction de la population de Ouessou et de la Sangha de voir, enfin, les enfants pouvoir étudier dans de bonnes conditions. Seulement, un différend est né entre les autorités locales et le gouvernement, notamment le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation, de l'éducation civique et de la jeunesse qui a décidé d'attribuer à ce lycée une vocation interdépartementale, avec des quotas d'élèves réservés à tous les départements. Pour les autorités locales et particulièrement le maire de Ouessou, Ghislain Thierry Maguessa-Ebome, le nouveau lycée moderne, qui reste ouvert aux élèves venant de tous les départements, comme tous les établissements scolaires du pays, garde sa vocation d'accueillir, en priorité, les élèves venant de la commune de Ouessou et des districts de la Sangha. C'est ce qu'il explique dans l'interview qu'il a accordée à notre correspondant à Ouessou.

\* Monsieur le maire, quel est le point d'achoppement qui vous oppose avec le ministre Anatole Collinet Makosso sur le Lycée moderne de Ouessou?

\*\* Tout d'abord, je voudrais vous remercier pour l'attention que vous nous accordez à cette occasion, pour traiter d'une question qui me paraît cruciale, ayant trait à l'éducation et à la formation de notre jeunesse.

Pour comprendre l'enjeu de cette question, je crois utile de vous rappeler dans quelles conditions le Lycée moderne de Ouessou a été construit et pour répondre à quelle problématique. En effet, dans le cadre de la municipalisation accélérée du département de la Sangha et des festivités de l'indépendance que notre ville a abritées, la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo) avait, d'abord, décidé de moderniser l'actuel Lycée Michel Guembella. La visite du site avait révélé que son périmètre était réduit. C'est ainsi que la S.n.p.c avait sollicité, de la mairie de Ouessou, une superficie de quinze hectares, pour y construire un lycée moderne. Le Lycée est construit sur ce site concédé à la mairie par les populations, site que nous avons concédé, ensuite, à la S.n.p.c, pour y construire ce lycée, afin de former notre jeunesse dans des conditions satisfaisantes. Ainsi, pour restructurer la carte scolaire de notre ville sur ce nouveau site, le Lycée Michel Guembella devrait y être transféré. Car, le site actuel du Lycée Michel Guembella devrait recevoir le collège pilote de Ouessou qui, depuis plus de sept ans, squatte les bâtiments de l'Ecole primaire Mambéke Boucher. Le transfert du collège pilote sur l'actuel site du Lycée Michel Guembella nous permet de résoudre deux problèmes majeurs:

1- décongestionner le site de Mambéke Boucher qui abrite cinq établissements scolaires: le Collège pilote; l'Ecole primaire Mambéke Boucher A; l'Ecole primaire Mambéke Boucher B; le centre d'éveil et la maternelle;

2- dépeupler les salles très pléthoriques du collège Kwame Nkrumah de Ouessou. Nous pensons être logiques. Alors, d'où vient le problème? Nous avons été surpris, l'ensemble des autorités locales, d'apprendre que le Lycée moderne de Ouessou est érigé en Lycée interdépartemental. L'autorité municipale n'a ja-



Le lycée de Ouessou.

mais eu l'arrêté relatif à cette transformation. On l'a seulement entendu. Sur la base de cette rumeur confirmée par la présence, dans notre ville, du proviseur et du directeur des études de ce lycée, le Conseil municipal, au cours de sa session administrative de septembre-octobre 2015, a pris une résolution invitant Monsieur le ministre de l'enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation, de l'éducation civique et de la jeunesse, à revoir sa démarche. Par voie hiérarchique, le Conseil municipal a transmis une copie de la résolution à qui de droit.

\* Concrètement, y a-t-il un problème de dénomination ou de vocation de cet établissement?

\*\* La dénomination n'est pas un problème, puisqu'elle relève des compétences du Conseil municipal. Il y a un problème de vocation. Pour être un vrai soutien à la politique du chef de l'Etat, il faut bien travailler à la bonne articulation des chantiers et concepts qui sous-tendent son action. En matière d'éducation nationale, en ce qui concerne l'enseignement secondaire, il y a deux concepts fondamentaux: le premier est celui de «Lycée d'excellence» et le second, celui de la «modernisation des établissements scolaires». Le premier concept suggère l'élitisme, donc une formation à l'excellence pour certains de nos meilleurs enfants. Le premier Lycée d'excellence est celui de Mbounda, le deuxième sera celui d'Oyo. S'agissant du second concept, «modernisation des établissements scolaires», il y a, dans cet ordre, le Lycée de la Révolution rénové, à Brazzaville, le Lycée de Djambala, le Lycée de Massengo, à Brazzaville aussi, le Lycée technique agricole de Sibiti et le Lycée de Ouessou. Le «Lycée interdépartemental» est un concept d'un autre ordre. D'ailleurs, depuis toujours, tous nos lycées sont interdépartementaux. J'ai fait mes études secondaires au Lycée de Ouessou, avec des condisciples qui venaient de la Likouala, de la Cuvette-Ouest et de la Cuvette. Nous voulons que les élèves venus des autres départements soient associés à ceux qui viennent des collèges de Ouessou et des autres districts de la Sangha. Les effectifs du Lycée Michel Guembella sont, actuellement, estimés à 1.100 élèves, alors que la capacité d'accueil du Lycée moderne est de 3.000 élèves. On peut donc facilement transférer les 1900 restants. C'est rationnel. On n'a pas le cœur de supporter que le Lycée moderne n'accorde

viennent d'être affectés, sans prise en charge. Le proviseur s'est même interdit de leur signer des notes de prise de service, en attendant la rentrée des classes prévue pour la première quinzaine de janvier 2016.



Ghislain Thierry Maguessa-Ebome.

\* A vous entendre, Monsieur le maire, vous tenez mordicus à votre option. Mais, dans le cas où votre point de vue ne triompherait pas, un recours est-il possible?

\*\* Nous ne sommes pas devant un tribunal. Nous sommes là devant un cas spécifique de respect de la légalité et de jugement d'opportunité. Du point de vue légal, la Constitution du 6 novembre 2015, qui renforce les lois sur la décentralisation prises en 2003, confère la compétence en matière d'éducation aux collectivités locales. A ce titre, le gouvernement, chargé de réguler, ne peut pas décider sans consulter les collectivités locales. Cas de jugement d'opportunité aussi. Le Congo accuse un déficit important en personnel enseignant. Multiplier les établissements scolaires, c'est multiplier le besoin en personnel, c'est tout aussi logique. Enseignant de profession, manager de formation et autorité municipale, je crois que Ouessou n'a pas encore besoin d'un deuxième Lycée d'enseignement général. La raison nous gouvernera tous.

Propos recueillis par Victor GUEMBELA Correspondant résidant à Ouessou

à la Sangha que 30 places, laissant ainsi les élèves venus des districts lointains de l'intérieur du département trimer à Ouessou. Ils ont aussi droit à la modernité. Un autre élément à mettre au compte de notre point de vue: nous sommes déjà au début du deuxième trimestre de l'année scolaire en cours. L'équipe de maîtrise de ce Lycée interdépartemental n'est pas totalement nommée. Il n'y a que le proviseur et le directeur des études qui sont là. Le personnel enseignant n'existe pas, sauf deux jeunes enseignants qui

## Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo

### L'O.i.f sollicitée pour la formation des observateurs à la gouvernance électorale

Dans le cadre des retrouvailles de fin d'année, la permanence du comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo a effert à son personnel, mardi, 22 décembre 2015, à l'espace Mamati «le Zoo», à Brazzaville, un repas pour consolider les relations entre ses cadres et agents. L'occasion était toute indiquée, pour le commissaire général Marius Mouambenga, de dresser le bilan de l'année écoulée. C'est ainsi qu'il a indiqué que l'O.i.f (Organisation internationale de la Francophonie) a été sollicitée pour la formation des «observateurs et dans bien d'autres domaines contribuant à la bonne gouvernance électorale».



Marius Mouambenga.



Marius Mouambenga lisant la déclaration.

Outre l'aspect festif, la rencontre des responsables et du personnel du comité de suivi a été surtout marquée par l'allocation du commissaire général, qui a fait le bilan de l'année écoulée et a donné des orientations pour l'année nouvelle. Il est revenu sur le message du président de la République devant l'assemblée nationale, le 22 décembre 2015, dans lequel il a annoncé la tenue d'une élection présidentielle anticipée, courant premier trimestre de 2016. Marius Mouambenga a promis que le comité de suivi va faire son travail d'observation du déroulement du scrutin, avec beaucoup de rigueur, car «la nouvelle loi électorale insiste sur la transparence et le caractère indépendant de la Ceni qui, dorénavant, organisera les scrutins dans notre pays», a-t-il dit. Faisant le bilan de l'année 2015, le commissaire général a rappelé que la mise en œuvre du programme d'activités n'a pu être effective que grâce au président de ce comité, en l'occurrence le ministre d'Etat Firmin Ayessa, directeur du cabinet du chef de l'Etat. Le comité de suivi a ainsi organisé, avec succès, la célébration de la journée du 10 juin 2015, à Ouessou. Il a aussi épinglé d'autres actions, comme l'organisation des rencontres citoyennes avec bon nombre de partis politiques et la société civile, pour les écouter et les encourager à participer au dialogue national de Sibiti 2015. «Mais, nous dirons jamais assez notre regret de l'absence à Sibiti d'une partie de l'opposition de notre pays qui aurait pu contribuer à enrichir le débat de Sibiti. Le comité a pris note de la tenue du dialogue alternatif de Diata», a-t-il souligné. Le comité de suivi a observé le scrutin référendaire du 25 octobre 2015, «qui s'est bien déroulé sur la majeure partie du territoire national, mais a connu des perturbations dans certaines localités du Sud de notre pays. Ainsi, la nouvelle constitution de notre pays a été votée le 25 octobre 2015, puis promulguée le 6 novembre 2015». Le commissaire général a pris part, au nom du comité de suivi, au colloque international sur la paix organisé par Afrika Telema à Brazzaville, et a séjourné pendant une semaine en France, pour solliciter le concours de l'O.i.f dans les domaines de la formation de «nos observateurs et dans bien d'autres domaines contribuant à la bonne gouvernance électorale. Nous attendons leur réponse, pour en discuter notamment. Avec le Ministère de l'intérieur et de la décentralisation ainsi qu'avec la Ceni».

Enfin, Marius Mouambenga a relevé que le budget de transfert du comité de suivi a connu une réduction drastique, en 2015, suite à la crise pétrolière. Par ailleurs, les notifications de crédits n'ont permis de décaisser que 20% des montants annoncés. Il espère que pour 2016, un effort sera fait dans le budget, pour que le comité de suivi déroule son programme qui contribue au renforcement de la paix et de l'unité nationale dans le pays.

Pascal-Azad DOKO

**ISP** **imprimerie Saint-Paul S.A.**

S.A. au capital de 200 000 000 F.C.F. - R.C.M. N° 01/001/11 - N° 01/001/11/001/11  
Séjour social: 7 Place de la République - Brazzaville  
R.N. N° 01/001/11/001/11 - N° 01/001/11/001/11  
E-mail: info@ispbrazzaville.com - Brazzaville - République du Congo

Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles.

Elle est située non loin de la Cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville

**Nos services :**

- \* Impression de toutes cartes confondues,
- \* Impression des calendriers,
- \* Conception des logos,
- \* Impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités, ...
- \* Reture pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements: Appelez au 06 672 45 27

**Attaché de Direction Commerciale: Blaise Bikindou**  
Tel: 06 666 43 09/05 560 39 11  
Collaboratrice: Elisabeth Ntsoni  
Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67

**80 Ans**  
D'EXPERIENCE. DE SAVOIR-FAIRE A VOUS PLAIRE

BGFI Bank vous présente ses vœux  
les meilleurs pour 2016 et vous remercie pour  
la confiance que vous lui témoignez.

2016

2016

[www.bgfi.com](http://www.bgfi.com)



**BGFI Bank**  
*Votre partenaire pour l'avenir*



REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE  
(PADE)  
Cofinancement Congo/Banque Mondiale  
Tél: [00 242] 22 613 18 38/05 544 65 44/06 668 24 31



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001-MPI-PADE-CPM 2016**  
«Relatif au recrutement d'un Consultant chargé de l'élaboration de la politique et de la stratégie de développement du secteur industriel à l'horizon 2025»

**1-OBJET**

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque Mondiale. Dans le cadre de l'exécution dudit projet, l'Unité de Coordination du projet recrute un consultant chargé de l'élaboration de la politique et de la stratégie de développement du secteur industriel à l'horizon 2025.

**2- PROFIL RECHERCHE (Qualifications professionnelles) :**

- Avoir une expertise d'au moins dix (10) ans dans l'élaboration des politiques, des stratégies et programmes de développement dans les domaines

de l'industrie;

- Avoir une bonne connaissance de l'environnement socioéconomique du Congo;
- Avoir une capacité à travailler sous pression;
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française :
- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique.

**3- DUREE DU MANDAT**

La durée de la mission est de 6 mois.

**4- PROCEDURES DE SELECTION DU CONSULTANT**

L'expert sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale «Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de Janvier 2011».

**5- CONSTITUTION DE DOSSIERS ET DEPOT DE CANDIDATURE**

Les dossiers de candidatures (lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats de travail ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de contrats analogues etc.) sont à déposer au plus tard le 26 janvier 2016 aux adresses indiquées ci-dessous.

**6- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à [pade.pacadeci@yahoo.fr](mailto:pade.pacadeci@yahoo.fr).

*Fait à Brazzaville, le 05 janvier 2016*

Le coordonnateur du PADE.

**Joseph MBOSSA**

**CHINA INTERNATIONAL DEVELOPMENT**

Société A Responsabilité Limitée  
Capital social: 10.000.000 francs CFA  
Siège social: 34, Village de Kintélé - Brazzaville  
RCCM: CG/BZV/15 B 6246 - République du Congo

**INSERTION LEGALE**

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-neuf décembre deux mil quinze, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;  
**Objet Social:** La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger:  
- Travaux publics, construction de bâtiments, import-export et transport.  
Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur;

**Dénomination:** CHINA INTERNATIONAL DEVELOPMENT;

**Siège Social:** Le siège social est fixé à Brazzaville, 34, Village Kintélé, District d'Igné (République du Congo);

**Durée:** La durée de la Société est fixée

à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

**Capital Social:** Dix millions (10.000.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

**Administration de la Société:** Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur LIU SHENGKAI a été nommé en qualité de gérant de la Société, pour une durée de deux ans;

**Dépôt légal:** Les actes constitutifs de la société ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 31 décembre 2015, sous le numéro 15 DA 1189;

**Immatriculation:** La Société dénommée CHINA INTERNATIONAL DEVELOPMENT est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG/BZV 15 B 6246.

*Pour avis,*

**Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,**  
Notaire

**CESSION PARTIELLE DU FONDS DE COMMERCE DE LA SOCIETE CFAO CONGO S.A**

Suivant acte sous seing privé en date du 13 novembre 2015, enregistré à Pointe-Noire Centre, sous le folio 215/20 n° 9176 et déposé au greffe du Tribunal de Brazzaville, une partie du fonds de commerce de la société CFAO CONGO S.A. relative principalement à l'importation, à l'exportation, la vente et la location de véhicules utilitaires et de poids lourds, a été cédée à la société CFAO EQUIPMENT CONGO S.A., moyennant un prix s'élevant à la somme de Neuf Cent Vingt Sept Millions Huit Cent Cinq Mille Huit Cent Soixante Cinq (927 805 865) francs CFA. La cession s'applique aux éléments ci-après:

- Eléments incorporels (clientèle, enseigne, nom commercial), à concurrence de Sept Cent Vingt Trois Millions (723 000 000) de francs CFA;
- Matériel et mobilier commercial, à concurrence de Deux Cent Quatre Millions Huit Cent Cinq Mille Huit Cent Soixante Cinq (204 805 865) francs CFA.

Les oppositions seront reçues au siège de l'acquéreur, sis 229, Avenue Bitelika Dombi, à Pointe-Noire, et au greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville.

Ces oppositions devront être faites, au plus tard, dans les trente (30) jours qui suivent la présente publication, conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit commercial général.

*Pour insertion,*

Le Président du Conseil d'Administration de la société  
**CFAO EQUIPMENT CONGO.**

**NOUVEAUX SIÈGES : NOUVELLE DYNAMIQUE**

**Inauguration des Caisses Locales MUCODEC Impfondo, Sibiti et Madingou**

Acteur majeur de la vie économique du Congo, les MUCODEC poursuivent leur développement et leur croissance, accompagnant ainsi tous les congolais quel que soit leur lieu d'habitation dans la concrétisation de leurs projets. Aujourd'hui les MUCODEC sont visibles partout, sur l'ensemble du territoire national et au plus près de ses sociétaires.

Cette proximité se matérialise également par le développement et l'aménagement de ses agences qui s'érigent fièrement dans le paysage congolais.

Fidèle à ses valeurs, la Fédération des MUCODEC a procédé à l'inauguration des Caisses Locales d'Impfondo le vendredi 27 novembre dans la Likouala, de Sibiti le jeudi 10 novembre dans la Lékoumou et de Madingou le vendredi 11 décembre dans la Bouenza. Ces nouveaux locaux et ces beaux édifices qui s'har-

monisent et se fondent parfaitement au paysage architectural de ces localités, sont aussi la matérialisation d'une aventure qui dure depuis 31 ans, dans la continuité de l'histoire de notre pays. Les bâtiments abritant les agences MUCODEC à l'économie innovante allient modernisme et convivialité favorisant ainsi un accueil chaleureux.

Le Directeur Général des MUCODEC Dieudonné NDINGA le souligne d'ailleurs dans ses différentes adresses : « Les MUCODEC sont aujourd'hui un label, l'architecture de nos Caisses Locales est le signe d'une certaine rigueur, de la recherche de l'excellence et l'affirmation de notre professionnalisme. Le plan type et la qualité de nos constructions contribuent au rayonnement des MUCODEC à travers le

pays. Nos bâtiments se dressent fièrement dans le paysage congolais et n'échappent pas au regard averti des concitoyens ».

Célébrées dans la liesse et sous le signe de la convivialité, ces trois inaugurations ont connu la partici-

**27 Caisses Locales et le siège construits en 10 ans  
25 Milliards de F.CFA investis**

pation massive des sociétaires d'Impfondo, Sibiti, Madingou qui ont répondu promptement à l'invite de leurs Caisses. Auprès d'eux, les Préfets, Sous-préfets et Maires de ces localités, ainsi que de nombreux responsables d'entreprises ont honoré de leur présence les cérémonies. Venus de Brazzaville, les

membres du Bureau du conseil d'administration fédéral, présidé par Roger BOUDIMBOU, ainsi que les cadres de la Direction Générale, conduit par Dieudonné NDINGA, se sont relayés afin de présenter officiellement les nouvelles Caisses Locales du réseau MUCODEC, Impfondo, Sibiti, Madingou. Ces nouvelles constructions sont issues de la phase III du plan de construction et d'amélioration des Caisses Locales MUCODEC.

Ce programme de modernisation des **53 Caisses Locales et Points de ventes** que compte le réseau MUCODEC pour **336 000 membres** est conduit depuis une dizaine d'années pour un budget total de 25 milliards de FCFA, soit un total de 27 nouvelles agences et un siège construits sur la période 2005-2015.

**Impfondo première Caisse Locale MUCODEC dans le département de la Likouala**



Vue de la caisse Locale MUCODEC Impfondo

« La construction d'un bâtiment est l'un des signes de vitalité d'une localité, inaugurer la nouvelle Caisse Locale MUCODEC Impfondo, est un geste rempli de sens, en ce que nous avons été les premiers à croire en cette localité pour y implanter une agence », a dit Dieudonné NDINGA, Directeur Général des MUCODEC, dans son allocution à l'inauguration de la Caisse Locale Impfondo. C'est pour dire la priorité que les MUCODEC accorde depuis toujours à ce département de la Likouala et à la localité d'Impfondo en particulier.

Cette Caisse Locale est emblématique à bien des égards: -d'abord parce qu'elle permet de créer des conditions d'accueil et de travail idéales pour les sociétaires d'Impfondo et pour les élus et salariés de cette Caisse Locale;

-ensuite, par son ouverture sur la ville et les populations, elle conforte la position des MUCODEC au cœur de la Likouala; Elle s'étend sur 193 m<sup>2</sup>, avec une cour de 84 m<sup>2</sup> et un passage bétonné de 15 m<sup>2</sup>. Elle comporte 15 pièces dont un hall d'attente de 65 m<sup>2</sup>, 3 bureaux, 2 guichets, une salle de réunion et des espaces techniques. Le coût des travaux par m<sup>2</sup> aménagé est de 456 000 FCFA, financé sur fonds propres MUCODEC.

La Caisse d'Impfondo associe également un espace pour l'accueil et des bureaux,

- Un espace d'accueil, pour recevoir et renseigner, mais aussi pour réaliser toutes les opérations courantes (effectuer des versements, retirer de l'argent, consulter ses comptes...),
- Un espace conseil (bureau du gérant), pour accompagner chaque sociétaire et l'aider à mener à bien tous ses projets.

**MUCODEC Sibiti « Fleuron » des MUCODEC dans le département de la Lékoumou  
Les MUCODEC, une institution qui maintient son ancrage territorial**

Implantées depuis plus de 26 ans dans le département de la Lékoumou, la Caisse Locale MUCODEC Sibiti compte près de 2 383 sociétaires. Son fonctionnement est assuré par une équipe composée de : trois salariés dont un Gérant, plus dix élus, membres du Conseil d'Administration.



Le Directeur Général des MUCODEC

Les MUCODEC ont développé dans la communauté urbaine de SIBITI, une relation durable avec les habitants et les entreprises locales. Cette relation de confiance se concrétise en effet, « Le sociétaire inscrit au numéro un est encore actif jusqu'à ce jour, il s'agit de M. Antoine MOUTSOU, Secrétaire du Bureau du CA actuel, sa fidélité aux MUCODEC demeure exemplaire. » précisait le Président de la Caisse de SIBITI Flaubert MBANI lors de son discours à l'inauguration de la dite Caisse. Ainsi, les MUCODEC ont su maintenir leur ancrage territorial, en adoptant une démarche d'institution mutualiste, fière de ses valeurs et de ses origines agricoles. Partenaire fiable, elles sont un acteur majeur de l'économie de la région, et participe efficacement au développement de notre pays.

**Une institution performante, dynamique et rentable**  
La Caisse Locale MUCODEC Sibiti a connu une évolu-



Façade principale de la Caisse Locale MUCODEC Sibiti

tion constante. Elle a été alors délocalisée à Pointe-Noire, puis à Nkayi. C'est le 18 mars 2003 qu'elle a été ramenée à Sibiti, où elle était logée dans le bâtiment de l'ancien magasin OFNACOM, et puis dans les bureaux de la MUGEF, suite aux travaux de la municipalisation accélérée de Sibiti en 2014.

C'est justement pendant cette municipalisation que se faisaient les travaux de construction de ce bâtiment.

Avec des résultats en progression, la MUCODEC Sibiti dispose de moyens lui permettant de poursuivre ses ambitions. En effet, la Caisse Locale MUCODEC Sibiti participe activement à irriguer l'ensemble des activités de son territoire. Elle soutient les initiatives économiques locales en donnant aux artisans, commerçants et jeunes entrepreneurs les moyens de réaliser leurs projets.



Président du Conseil d'Administration Fédéral des MUCODEC

**MUCODEC Madingou « Berceau » des MUCODEC dans le département de la Bouenza**

La Caisse Locale Madingou à 31 ans d'existence, à l'origine de cette aventure, qui débuta en 1981, des petits producteurs agricoles créent sous l'égide du CICM, une coopérative dénommée COOPEC. Celle-ci se transforme en établissements de Crédits Mutualistes dès 1989 et devient ainsi Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit (MUCODEC), un réseau mutualiste, identique au Crédit Mutuel français.

C'est donc le 04 juin 1984 que fut créée la Caisse de Madingou, la première Caisse du réseau des MUCODEC. Naguère située sur l'avenue de la Gare (Madingou gare), la Caisse Locale MUCODEC Madingou a ouvert ses portes au nouveau siège le 09 mars 2015, sise ancienne route nationale, à côté de la Gendarmerie (à Madingou poste).

**Inauguration du nouveau siège**

Des temps forts ont animés l'inauguration de la Caisse Locale MUCODEC Madingou. Après les allocutions du Directeur Général et du Président Fédéral succèdent la coupure du ruban symbolique par le Directeur de Cabinet du Préfet de la Bouenza, lui-même sociétaire des MUCODEC.

Le bâtiment abritant la Caisse Locale Madingou est flamboyant neuf. Situé au cœur de la communauté urbaine de Madingou, il possède un cadre spacieux et moderne qui représente à travers son plan type, la véritable dimension des Caisses MUCODEC de l'intérieur du pays. En effet, le bâtiment, s'étend sur 173 m<sup>2</sup>, avec une cour de 199 m<sup>2</sup>. Il comporte 15 pièces dont un hall d'attente de 36 m<sup>2</sup>, 3 bureaux, 2 guichets, 1 salle de réunion

**UN ENRACINEMENT MUTUALISTE FORT**

**\* La MUCODEC Madingou compte près de 2590 sociétaires et détenteurs des parts sociales**

**\* Régulièrement informés de la vie de l'entreprise, ils sont eux-mêmes représentés par 10 administrateurs élus, en prise directe avec le tissu économique local.**

et des espaces techniques. Le coût des travaux par m<sup>2</sup> a coûté 1 916 000 FCFA financé totalement sur fonds propres MUCODEC.

Pour la petite histoire, la CLM Madingou représente le berceau des MUCODEC. En effet, c'est à Madingou que fut créée la première Caisse Locale du réseau MUCODEC. De toutes les Caisses MUCODEC, l'inauguration de celle-ci est sans doute la plus symbolique..

Pour relever le caractère émouvant de cette cérémonie, le Président Fédéral des MUCODEC Roger BOUDIMBOU a tenu à rendre hommage à cette Caisse mère au travers de son discours à l'inauguration de la Caisse Locale MUCODEC Madingou « En m'exprimant ainsi, au delà de cette cérémonie, je voudrai rendre un hommage mérité aux pionniers de notre Institution Mutualiste



Mme. le Maire de Madingou qui, il y a 31 ans, ont cru en un idéal, celui de se soutenir réciproquement en admettant que « tous pour un, un pour tous » pouvaient mettre ensemble leurs épargnes et financer les micro crédits susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à la postérité. Aujourd'hui, encore plus proche de vous, des caisses ayant vu le jour en même temps que la vôtre ont été fermées faute de rentabilité. Les sociétaires, les élus et les salariés de la CLM Madingou ont gardé allumé le flambeau. Je les en félicite vivement ».

**Un modèle de développement**

Implantées au Congo depuis plus de 31 ans, les MUCODEC sont constituées à ce jour de 53 Caisses Locales et Points de Ventes répartis sur l'ensemble du territoire national et 336 000 sociétaires, 824 personnes œuvrent aux quotidiens des MUCODEC dont 324 élus bénévoles. Le réseau des MUCODEC a collecté auprès de ses membres 163 milliards de FCFA à ce jour, et l'encours de crédits est de 89 milliards de FCFA. Ils ont octroyé 76 milliards de crédits en 2014 pour 103 000 demandes accordées, en 2015, la même tendance va se poursuivre.

Inspiré du modèle mutualiste français, Les MUCODEC ont repris un principe simple : associer des personnes physiques au sein d'une association mutualiste, afin de garantir collectivement les prêts individuels accordés aux sociétaires. Les MUCODEC ont réussi en trente ans d'existence à :

- valoriser et mettre en relation des ressources et savoir faire locaux;
  - améliorer la situation des jeunes diplômés en matière d'emploi et de revenu;
  - découpler la croissance économique au Congo;
  - satisfaire les besoins et aspirations des congolais par la bancarisation du plus démunis.
- Par le biais de ses Caisses Locales, elles participent au développement de projets locaux ou régionaux, souvent à vocation citoyenne, ce qui lui confère le statut d'acteur de développement. Les MUCODEC sont assurément dans l'horizon bancaire de notre pays un modèle de développement qui fait l'unanimité. Elles totalisent 31 ans d'existence, c'est la preuve de sa solidité, de sa fiabilité et c'est un gage de sérieux. Cette institution redonne fierté aux congolais. Nous leur souhaitons longévité et que cette aventure débutée il y a de cela 3 décennies dure !!!!!

En **2016** chers sociétaires,  
vous demeurez au coeur de notre organisation.

**Meilleurs voeux!!!**



**Responsabilité**



**Solidarité**

**Intégrité**

**Proximité**



**Professionalisme**



**Démocratie**

**Transparence**



**Encore plus proche de vous!**

**Avis d'Appel d'Offres National (AAON)**

REPUBLICQUE DU CONGO  
 MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, PROFESSIONNEL,  
 DE LA FORMATION QUALIFIANTE ET DE L'EMPLOI  
 PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)  
 Cofinancement Association Internationale de Développement et Gouvernement Congolais

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
 N° AON F 01/17 - 11 - 2015/IDA53020 - CG**

**PASSATION DES MARCHES A BON DE COMMANDE**

**POUR LA FOURNITURE DES TENUES DE TRAVAIL, CHAUSSURES DE SECURITE, PETIT EQUIPEMENT ET CONSOMMABLES POUR LA FORMATION DES APPRENTIS AUPRES DES MAITRES ARTISANS DANS LE CADRE DE LA MISE EN OEUVRE DE LA SOUS-COMPOSANTE 1.3**

1. Le Gouvernement de la République du Congo finance, conjointement avec la Banque Mondiale, le Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché de fourniture des tenues de travail, chaussures de sécurité, petit équipement et consommables pour la formation des apprentis auprès des maîtres artisans dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 1.3.

2. Le PDCE sollicite des offres sous plis fermés de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et livrer sur site les kits de formation des apprentis auprès des maîtres artisans dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 1.3 du PDCE, constitués en six (6) lots distincts:

Lot 1: Tenue de travail des apprentis;

LOT 2: Chaussures de sécurité des apprentis;

LOT 3: Petit équipements et consommables pour la formation des apprentis auprès des maîtres artisans dans les métiers de bâtiment et d'ameublement (maçonnerie, électricité bâtiment, plomberie, menuiserie, etc.)

LOT 4: Petit équipement et consommables pour la formation des apprentis auprès des maîtres artisans dans les métiers agro-alimentaire et pastoral (agro-alimentaire, élevage, maraichage, etc.)

LOT 5: Petit équipement et consommables pour la formation des apprentis auprès des maîtres artisans dans les métiers industriels (mécanique automobile, mécanique générale; soudure, etc.)

LOT 6: Petit équipements et consommables pour la formation des apprentis auprès des maîtres artisans dans les métiers de service (coiffure, couture, pâtisserie, etc.)

Les candidats peuvent répondre à un ou plusieurs lots (ou la totalité des lots).

Les candidats doivent présenter une offre distincte pour chaque lot auquel ils répondent.

3. Le principe est celui des marchés à bons de commande. Il s'agit de marchés dans lesquels l'UGP/PDCE entend, sans spécification de quantité ou de valeur, confier au/aux titulaire (s)

mieux classé (s) la fourniture des kits de formation des apprentis, au fur et à mesure de ses besoins. Le marché est conclu à prix unitaires fermes et valables pour une année.

4. La passation des marchés est passée avec une quantité minimale et maximale.

L'UGP/PDCE s'engage sur la quantité minimale. Seules les quantités réellement livrées seront facturées en application des tarifs fixés sur le bordereau de prix unitaires. Les prestations faisant l'objet de chaque bon de commande devront être livrées dans le (s) délais indiqués sur le bon de commande. La fourniture doit être livrée aux points de livraison indiqués sur chaque bon de commande. Toute livraison égarée du fait du non-respect du lieu de livraison sera à la charge du titulaire du marché et ne pourra pas être facturée.

A l'issue du processus de sélection, l'UGP/PDCE conclut, avec le titulaire le mieux classé, le marché à bons de commande, pour une durée d'une année renouvelable en fonction de la performance de la société dans la livraison des fournitures. L'exécution du marché est fractionnée et s'effectue sur émission de bons de commande. Le titulaire, dès réception du courrier, prendra contact avec l'UGP et les maîtres d'ouvrages délégués (Agence Nationale de l'Artisanat), sise à Brazzaville, à côté de la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale, au centre-ville et Groupe Interprofessionnel des Artisans du Congo, sis à Pointe-Noire, non loin du rond-point MAHOUATA) et les maîtres artisans pour planifier les fournitures.

5. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres national (AON), tel que défini dans les «Directives: passation des marchés financés par les Prêts de la BIRD et les Crédits de l'IDA», et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Directives.

6. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du PDCE – Tél.: 06 667 22 29 - Email: congo.pdce@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse indiquée ci-après du Lundi au Vendredi, de 8 heures à 16 heures.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet en français, en formulant une

demande. Il pourra être retiré, du lundi au vendredi, de 9heures à 16 heures, à l'Unité de Gestion du Projet.

8. Les exigences en matière de qualification sont:

i) fournir la preuve de la disponibilité de fonds propres ou fournir une attestation prouvant que le soumissionnaire pourra accéder à une ligne de crédit, afin de préfinancer les Kits de formation objet du présent marché».

ii) fournir les échantillons demandés dans le bordereau des prix valant du Détail Quantitatif Estimatif (DQE). Ces échantillons sont gratuits. En aucun cas, ils ne pourront être facturés par le candidat. Une offre sera rejetée, si le candidat n'a pas envoyé les échantillons demandés. Les échantillons devront être transmis en même temps que l'offre. La qualité des échantillons, conformément aux spécifications techniques contenues dans le bordereau des prix valant du

Détail Quantitatif Estimatif (DQE), sera un élément déterminant du choix du candidat à retenir. Pendant toute la durée du marché, le fournisseur devra livrer un produit conforme à l'échantillon.

iii) Joindre à l'offre le bordereau des prix en format papier et également en format informatique sur fichier excel (sur CD ou Clé USB)

9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 10 février 2016, à 10 heures, heure locale. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne ou à distance à l'adresse mentionnée ci-dessous, le 10 février 2016, à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion du PDCE.

10. Aucune garantie de l'offre n'est exigée pour ce marché à bon de commande.

11. Le pli devra porter la mention «n° AON F01/17 - 11-2015/IDA53020 - CG

Fourniture des tenues de travail, chaussures de sécurité, petit équipement et consommables pour la formation des apprentis auprès des maîtres artisans, dans le cadre de la mise en œuvre de la sous-composante 1.3- A n'ouvrir qu'en séance publique de dépouillement»

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:  
 Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)

Unité de Gestion du Projet  
 Située: 177, rue SOWETO - quartier ex-Télévision  
 Tél: (00242) 06 667 22 29  
 Email: congo.pdce@yahoo.fr  
 Brazzaville - République du Congo

*Le Coordonnateur,*

**Téléphone KIMPOLO**



**POTENTIEL**

**RESSOURCES HUMAINES**

Recrute pour une entreprise agro-industrielle opérant dans le département de la BOUENZA  
 INGENIEUR MECANICIEN - H/F

**REF: RP 005**

**Description du poste**

L'ingénieur Mécanicien qui est rattaché hiérarchiquement au Directeur de Maintenance Usine est chargé de :

- Maintenir en bon état de marche les installations et équipements mécaniques de l'usine.
- Fiabiliser et rationaliser les interventions de dépannage.
- Participer à la modernisation des installations et équipements mécaniques en conformité avec le plan de développement de la société.
- Organiser et coordonner l'activité des sections de son service afin d'augmenter le temps de disponibilité des installations et équipements mécaniques.
- Organiser la maintenance préventive de manière à réduire le nombre de pannes d'équipements.
- Participer à la dynamisation du système de gestion de la maintenance assistée par ordinateur -Assurer l'évolution technique des installations mécaniques

**Profil de candidat recherché**

- De formation supérieure (BAC +5) en mécanique, vous justifiez d'une expérience prouvée d'au moins 3 ans dans la technique de mécanique et de maintenance.
- Bonne maîtrise technique de la mécanique (pompes, réducteurs, turbines à vapeur, machines tournantes, hydraulique, chaudières, ...).
- Doté(e) d'esprit d'analyse et de synthèse (capacité à exposer clairement des problèmes souvent complexes, vous savez organiser vos priorités ;
- Vous faites preuve de sens relationnel, de capacité d'initiative ;
- Une bonne maîtrise d'Excel et la connaissance d'un logiciel de gestion sont souhaitable
- La connaissance des normes ISO 9001 serait un plus

**Vous souhaitez candidater ?**

Merci de postuler à l'offre  
 (Lettre de motivation + curriculum vitae) avant le 23 janvier 2016 en écrivant à :

POTENTIEL R.H.  
 E-mail : recrutement@potentielrh.com  
 http://www.potentielrh.com



**POTENTIEL**

**RESSOURCES HUMAINES**

Recrute pour une entreprise agroindustrielle opérant dans le département de la BOUENZA  
 INGENIEUR ELECTRICIEN - H/F

**REF : RP 007**

**Description du poste**

L'ingénieur Electricien qui est rattaché hiérarchiquement au Directeur de Maintenance Usine est chargé de :

- Maintenir état de marche les installations et matériels électriques de l'usine.
- Fiabiliser et rationaliser les interventions de dépannage.
- Participer à la modernisation des installations électriques en conformité avec le plan de développement de la société.
- Organiser et coordonner l'activité des équipes de son service afin d'augmenter le temps de disponibilité des équipements et matériels électriques.
- Organiser la maintenance préventive de manière à réduire le nombre de pannes d'équipements.
- Participer à la dynamisation du système de gestion de la maintenance assistée par ordinateur de SARIS.
- Veiller au développement des compétences dans son service
- Assurer l'évolution technique des installations électriques

**Profil de candidat recherché**

- Formation supérieure en électricité. Minimum Ingénieur, Maîtrise (Master 2) ou équivalent.
- Bonne maîtrise technique de l'électricité : production (alternateurs), distribution électrique (réseaux haute, moyenne et basse tension), équipements (moteurs MT et BT), protection (relais, disjoncteurs,...).
- Minimum dix (10) ans d'expérience dans l'exploitation et la maintenance des installations électriques en milieu industriel (sucrierie, industrie chimique, pétrole/gaz, centrale énergétique,...).
- Esprit d'initiative. Sens de responsabilité.
- Sens de l'organisation et de la prévision.
- Esprit d'équipe. Sens de l'écoute, pédagogie.
- Aptitude au leadership et au commandement. Pouvoir gérer une trentaine de personnes dont deux ingénieurs.
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, Project, ...).

**Vous souhaitez candidater ?**

Merci de postuler à l'offre  
 (Lettre de motivation + curriculum vitae)  
 avant le 23 janvier 2016 en écrivant à :

POTENTIEL R.H.  
 E-mail : recrutement@potentielrh.com  
 http://www.potentielrh.com

# CAPÉCO AFRICA

Le magazine du développement économique de la Zone CEEAC



Le magazine économique  
de référence  
en Afrique centrale



[www.capecoafrika.com](http://www.capecoafrika.com)

2016

À l'occasion de la nouvelle année, Laurent Taieb, Directeur Général du magazine CAPÉCOAfrica, et toute son équipe adressent leurs meilleurs vœux au Président de la République SEM Denis SASSOU N'GUESSO et aux membres du Gouvernement.

Nous souhaitons de tout cœur que le Congo poursuive sa voie du développement et de la stabilité.

**Brenda Lopes - Responsable de communication**  
Immeuble MFOA 4 – Quartier CQ33 – Poto-Poto – Brazzaville – République du Congo  
Tél. : +242 05 766 26 86 – E-mail : [blopes@interafmedia.com](mailto:blopes@interafmedia.com)

Diocèse de Ouesso

# Pèlerinage sur la famille à la paroisse Saint Joseph de Mokeko

La paroisse Saint Joseph ouvrier de Mokeko, dans le diocèse de Ouesso, a été le point de rassemblement des délégations paroissiales venues de Souanké, Sembé, Pokola, Ngbala et Ouesso, à l'occasion de la clôture des deux années de la famille, le samedi 19 et le dimanche 20 décembre 2015, sur le thème: «*La Famille, école d'humanité*». Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, président de la commission épiscopale pour la pastorale de la famille et la vie, a présidé ce grand rendez-vous pastoral diocésain, sur invitation de l'évêque du lieu, Mgr Yves Marie Monot.

Plusieurs prêtres du diocèse de Gamboma, des prêtres et diacre du diocèse de Ouesso, y ont participé. Dans l'assistance, on notait la présence de quelques autorités du département de la Sangha dont Mme Marich Ginalda Mavoungou, secrétaire générale de la préfecture, préfet par intérim du département de la Sangha, Mme Ovouo née Jeanne Itokissi, administrateur-maire de la communauté urbaine de Mokeko et le sous-préfet de Mokeko y ont assisté. Dès le samedi matin, les pèlerins se sont mis en route, d'ici et de là se réservant «*un temps de marche pour le Seigneur*». Ainsi les paroissiens de Ouesso ont parcouru les 14 Km qui les séparent de Mokeko. Dans son mot de bienvenue, l'abbé Albogaste Nzabonimpa s'est réjoui du choix consensuel de la paroisse de Mokeko dont il est curé: «*C'est une grâce*», a-t-il dit. La veillée du soir animée par le Renouveau charismatique, a rassemblé les pèlerins dans la louange, avec la

réflexion sur la famille autour de la communication faite par Mgr Yves Marie Monot et de Mgr Urbain, ainsi que dans l'adoration eucharistique, préparée par la possibilité du sacrement de confession ou un temps d'accueil spirituel. A la messe pontificale du



Les pèlerins sur la route de Mokeko.

dimanche, Mgr Urbain Ngassongo a approfondi l'importance de la famille pour notre société, ainsi que pour



De g. à d.: NN.SS. Yves Marie Monot et Urbain Ngassongo pendant la célébration eucharistique.

le monde. S'exprimant en français et en lingala, il a convaincu l'auditoire de l'importance du lingala popu-

Dans une interview qu'il nous a accordée à la fin de la messe, Mgr Urbain Ngassongo a expliqué comment les fidèles de Gamboma ont vécu les deux années de la famille. «*Nous les avons vécues dans la prière, la réflexion, l'engagement afin que nos familles deviennent des lieux, des écoles d'humanité, de foi, de transmission des valeurs spirituelles et humaines. En communion avec le Saint-Père qui nous demande d'aller vers les périphéries de la famille, pour être proches des pauvres, annoncer l'évangile de la famille, c'est aussi tout ce que Mgr Yves est en train de faire au niveau de la famille, dans le diocèse de Ouesso. Tout cela en conformité avec les deux messages de la Conférence épiscopale - 2014: «La famille congolaise et le dessein de Dieu, défis, enjeux et perspectives pastorales»*

laire par l'emploi des termes inconnus de beaucoup, ce qui suscitait exclamations et applaudissements.

a-t-il expliqué. A la question de savoir comment les fidèles de la cathédrale Saint Pierre Claver de Ouesso ont passé les deux années consacrées à la famille, le couple Djambou nous a partagé ce qui suit, parlant du mouvement des foyers chrétiens: «*Nous avons fait des formations et beaucoup de recollections sur la base d'un programme d'activités. Les couples qui ne sont pas encore mariés religieusement ont été visités pour susciter en eux le goût du mariage religieux. Tout dernièrement, notre couple avait été choisi pour représenter le diocèse de Ouesso au congrès international de la famille à Philadelphie, malheureusement, le visa nous a été refusé, malgré cela, nous continuons à travailler.*

Victor GUEMBELA  
Correspondant résidant à Ouesso

- 2015: «*La famille congolaise aujourd'hui: Identité, engagement dans l'Eglise et la société*». Clôture de l'eucharistie, Mgr Yves Marie Monot a remercié tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de cette rencontre diocésaine. «*Le pèlerinage est un bel exercice, tout à la fois physique et spirituel qui saisit profondément celui qui le vit avec amour, il est source de grâces. Famille chrétienne, famille congolaise, lève-toi et marche au service de la vie, de l'amour au service de l'humanité,*

## COMMUNIQUE NÉCROLOGIQUE

Le secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo, au nom de son président Mgr Daniel Mizonzo, a le regret d'informer à l'ensemble des Commissions épiscopales du Congo et les Aumôneries nationales, le décès de l'abbé Elie David NGUEKOUO, prêtre du diocèse de Gamboma, aumônier national des Enfants de chœur. Décès survenu le lundi 4 janvier 2016 au CHU de Brazzaville. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



La Conférence épiscopale du Congo présente ses condoléances les plus attristées au diocèse de Gamboma et à la famille biologique de l'illustre disparu.

Requiescat in pace.

Fait à Brazzaville, le 4 janvier 2016  
Abbé Brice Armand IBOMBO  
Secrétaire Général de la CEC

## IN MEMORIAM

# 8 janvier 1991-8 janvier 2016: il y a 25 ans, Mgr Félix-Prosper Békiabéka nous quittait

Le souvenir d'un homme se fige dans la mémoire collective après qu'il a disparu, à travers le passage de la mort, de la terre des vivants et de la vue des autres. Nous gardons ainsi de celui qui a partagé quelques années de notre existence, des images et des réminiscences qui nous rappellent qu'il a réellement vécu. Il en est ainsi de Mgr Félix-Prosper Békiabéka qui, il y a 25 ans, le 8 janvier 1991, était rappelé à Dieu, au terme d'une riche existence consacrée au service de Dieu et à l'amour du prochain. Je voudrais, en cette occasion, rendre hommage à sa personnalité et rappeler les leçons que son passage sur terre nous a laissées comme héritage d'une valeur absolument inestimable, à travers quatre dimensions de sa personnalité.



Mgr Félix-Prosper Békiabéka.

Félix-Prosper Békiabéka avait choisi le sacerdoce comme axe principal de sa vie. «*Tu es sacerdos in æternum secundum ordinem Melchisedech*», dit le psaume 110. Mais, ordonné prêtre en octobre 1954, le futur prélat honoraire, pour l'exercice de son ministère, avait décliné l'offre de ses supérieurs de rejoindre le nouveau diocèse de Fort-Rousset, marquant ainsi ses distances d'avec l'option d'une gestion ethnoregionale du personnel apostolique de la chrétienté congolaise: natif de Buégni devenu enfant de Poto-Poto, il entendait travailler à Kibouendé, Voka, Kinkala, Linzolo auprès de ses frères du Pool. En fait, l'on ne saurait comprendre cet enracinement à Poto-Poto de Félix-Prosper Békiabéka, si l'on ignore que dans la topographie de la capitale de la Fédération de l'Afrique équatoriale française, le quartier Bonga était peuplé de ressortissants de

Mossaka, que la propriété de son père, Michel Békiabéka, avait été cédée à l'Eglise, pour la construction de la basilique Sainte-Anne. Nommé directeur diocésain de l'enseignement catholique en 1963, le jeune prêtre mit au centre de la vocation éducative de l'Eglise catholique, la formation et l'éducation de la jeune fille, notamment avec le Collège Mère Marie Javouhey, le Centre de formation des institutrices de Linzolo et le Collège professionnel Saint-Jean Bosco. Félix-Prosper Békiabéka fut aussi un homme de la cité. Il investit son audience et ses nombreuses amitiés dans la résolution des conflits entre les hommes d'Eglise et les hommes politiques, pendant les années d'effervescence de la révolution congolaise, notamment avec les affaires père André Lemaire, père Jean Legal, abbé Émile Biayenda, abbé Louis Badila, l'affaire Fulgence Biyaoula. Alors que Marcel Ibalico, pré-

sident de l'Assemblée nationale sortant, était activement recherché par la Jeunesse du Mouvement national de la révolution (J.m.n.r), Félix-Prosper Békiabéka prit le risque de cacher son ami et ancien condisciple du séminaire de Mbamou, avant de le conduire personnellement et nuitamment, sous un violent orage, à Maloukou et de lui faire traverser le fleuve pour Maloukou Lopes, puis Kinshasa. A la nationalisation de l'enseignement privé en 1965, l'abbé Békiabéka est à la base d'une lettre des évêques du Congo aux députés, dans laquelle ils désapprouvent la décision qui prévoit la confiscation des propriétés scolaires de l'Eglise, la suppression pure et simple des écoles privées ou assimilées, excepté les séminaires et les établissements bénéficiant d'un statut diplomatique, annule, pour les parents, le droit de donner à leurs enfants une éducation de

leur choix et retire à l'Eglise la gestion des écoles qu'elle avait implantées dans les villages les plus reculés, souvent délaissés par les pouvoirs publics. En 1977, le Congo vit un des moments les plus sombres de son histoire. Le 17 mars 1977, l'abbé Békiabéka est de la délégation de l'Eglise conduite par le Cardinal Emile Biayenda, et qui comprenait les abbés Barthelemy Batantu et Louis Badila, qui avait été reçue à la résidence présidentielle, par le président Marien Ngouabi et son épouse, Mme Céline. Le lendemain 18 mars, Marien Ngouabi, le chef de l'Etat, est assassiné. Le 22 mars, le Cardinal Emile Biayenda est à son tour assassiné. Félix-Prosper Békiabéka va jouer aussi le rôle délicat d'intercesseur entre l'Eglise catholique et les autorités politiques, dans cette phase critique de l'histoire sociopolitique du Congo. De même, il apporte un soutien psychologique précieux à son ami Louis Badila, fausement accusé de complicité dans la mort du Cardinal Emile Biayenda et calomnié par les siens. Il le suit jusqu'à Baccarat, en France. Le 5 mai 1984, Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II le nomme prélat honoraire. De ce fait, il porte le titre de Monseigneur. Mais son frère Louis Badila n'est pas sur la liste des élus. Félix-Prosper Békiabéka proteste pendant une semaine auprès de la hiérarchie contre ce qu'il considère comme une regrettable injustice. L'Eglise universelle et bimillénaire, après une semaine de flottement, donne une explication:

nommé vicaire capitulaire à la suite de l'assassinat du Cardinal Emile Biayenda en 1977, Louis Badila portait le titre de Monseigneur. C'est ainsi que Félix-Prosper Békiabéka et Louis Badila fêteront sept ans après leur promotion à Notre-Dame de Fatima et à la paroisse Saint-Esprit de Moundali. Le 24 mai 1984, Mgr Békiabéka est nommé directeur national des O.p.m (Œuvres pontificales missionnaires) et de l'enfance missionnaire au Congo, en remplacement du Frère Jean-Marie Danis, décédé le 17 décembre 1983. Félix-Prosper Békiabéka cultivait le dépassement des complexes identitaires. Il se voulait au-dessus des ethnies, menant un rude combat contre l'ethnocentrisme qui gangrénait toutes les sphères de la société congolaise. Si son réseau d'amitiés le menait ainsi dans tous les quartiers de Brazzaville, tous ceux qui l'ont fréquenté à Kinkala, à Linzolo, à l'archevêché de Brazzaville, à Sainte-Anne du Congo, à Notre-Dame de Fatima, dans sa vie de prêtre et d'homme public, savent que ses meilleurs amis, ses frères se retrouvaient dans toutes les régions du pays, dans les communautés togolaises, béninoises, gabonaises, centrafricaines, etc, de Brazzaville. Le cardinal Gantin, alors doyen du Sacré Collège et Mgr Joachim Ndayen, archevêque de Bangui, en RCA, comptaient parmi ses intimes. Enfin, pour nous, Félix-Prosper Békiabéka fut un patriarcale et il le reste dans la légende familiale. Celui qui, avec humour et par au-

todérision, aimait s'appeler «*Roi Archevêque de Mossaka*», consacrait une part importante de son temps à rendre visite à chacun d'entre nous, souvent à notre insu, parce que, partout chez nous, il était chez lui. En cela, il constituait, pour nous, un socle de rassemblement, un acteur majeur de la résolution de nos conflits. Si l'on peut lui supposer un échec dans cette entreprise de conviction sur le plan familial, c'est de n'avoir pu voir aboutir de son vivant une vocation sacerdotale dans son terroir, le premier prêtre ordonné dans le district de Mossaka l'a été en 1997, c'est-à-dire six ans après sa disparition, en la personne de l'abbé Valentin Moyongo. Félix-Prosper était né en terre Buégni, une contrée de la Ndéko, dans l'arrière-pays du district de Mossaka, une terre des gens de l'eau où, pendant la saison des pluies, les arbres plongent leurs racines dans des ondes noires et limoneuses, alors que l'entrecroisement de leurs hautes frondaisons figure l'ombreuse et prestigieuse solennité des voutes de cathédrales. Mais, avec Félix-Prosper Békiabéka, nous avons appris que, s'il nous faut une terre pour naître, le commandement d'amour nous ordonne d'aller au-delà des frontières de cette terre, pour nous ouvrir à l'autre, afin d'être véritablement hommes et dignement enfants de Dieu. Ami du Père Paul Ondia, premier spiritain congolais, Félix-Prosper Békiabéka repose au cimetière de l'archevêché de Brazzaville, à côté de son autre ami, son complice et son acolyte des virées familiales, Mgr Louis Badila. Le 8 janvier 2016 marque le 25<sup>e</sup> anniversaire de son rappel à Dieu, merci d'avoir une pensée pieuse pour lui.

André-Patient BOKIBA  
Professeur des Universités

**Congrégation pour l'éducation catholique (Rome, Italie)**

**Mgr Anatole Milandou a participé au congrès mondial sur l'éducation catholique**

A l'occasion de la célébration du cinquantième de la déclaration du Concile Vatican II «*Gravissimum educationis*» et du 25<sup>e</sup> anniversaire de la constitution apostolique «*Ex Corde Ecclesiae*», la Congrégation pour l'éducation catholique (dicastère de la Curie romaine) a organisé, du 18 au 21 novembre 2015, à Rome, en Italie, un congrès mondial sur l'éducation catholique, intitulé: «*Eduquer aujourd'hui et demain. Une passion qui se renouvelle*». Près de deux mille présidents des commissions épiscopales pour l'éducation, recteurs des institutions catholiques éducatives et universitaires y ont pris part, parmi lesquels, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, président de la C.e.edu.c (Commission épiscopale pour l'éducation catholique) au Congo.



Mgr Anatole Milandou posant avec un congressiste.

Les thèmes abordés ont porté sur «*la centralité et la diversité de l'étudiant*», «*la formation des enseignants*», «*le pluralisme des institutions éducatives*», «*l'éducation intégrale de la personne dans une société de plus en plus multi-religieuse*». Il s'est agi de réfléchir sur les nouveaux défis de l'éducation du monde actuel en pleine mutation, d'examiner le renouvellement de la passion d'éduquer, en vue d'élaborer une proposition anthropologique de l'éducation catholique conséquente.

Ce congrès mondial s'est structuré en trois sessions. La session inaugurale et la session finale ont été faites en plénière et ont eu lieu dans la salle Paul VI du Vatican. La session centrale a eu lieu les 19 et 20 novembre 2015, au Centre Mariapoli de Castel Gandolfo, alors que l'Office international de l'enseignement catholique a tenu parallèlement son assemblée générale à l'auditorium de la Conciliation à Rome. La session de Castel Gandolfo était subdivisée en deux sous-sessions: l'une dédiée aux universités et l'autre aux écoles, avec des conférences, des témoignages et des tables rondes réunissant des experts.

La session inaugurale, tenue le 18 novembre, a commencé par le salut du cardinal préfet de la Congrégation pour l'éducation catholique et une intervention du car-

dinal préfet de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique. Elle s'est poursuivie avec le témoignage des personnalités qui ont investi leurs énergies au service de l'instruction et qui ont offert une vue d'ensemble sur les nouveaux scénarios et les défis de l'éducation, avec comme point de départ les réponses riches et nombreuses au questionnaire de l'«*Instrumentum laboris*» du congrès.

Les interventions de la session centrale des 18 et 19 novembre ont porté sur trois thèmes directeurs: «*l'identité et la mission des institutions catholiques*», «*les sujets de l'éducation*» et «*la formation des formateurs*». Au centre Mariapoli de Castel Gandolfo se sont retrouvés ensemble, dans l'après-midi du 20 novembre, les représentants des secteurs école et université, pour affronter les thèmes des défis d'aujourd'hui et de demain et offrir un certain nombre de perspectives, à la lumière du droit fondamental à l'instruction et à la liberté de choix éducatif, et à celle des nombreux charismes religieux qui contribuent profondément à la richesse de la mission de l'Église.

Clôturant le congrès, le 21 novembre 2015, le Pape François a substantiellement déclaré: «*Comme disait un grand penseur, éduquer, c'est introduire dans la totalité de la vérité*». L'on ne peut

parler «*d'éducation catholique sans parler d'humanité, car l'identité catholique, c'est Dieu qui s'est fait homme. Aller de l'avant dans les attitudes, les valeurs humaines ouvre la porte à la semence chrétienne. En plus, vient la foi. Eduquer chrétiennement n'est pas seulement faire une catéchèse; cela n'est qu'une partie. Ce n'est pas seulement faire le prosélytisme, ne faites jamais de prosélytisme dans les écoles! Eduquer chrétiennement, c'est amener les jeunes de l'avant, les enfants vers les valeurs humaines dans toute la réalité, et l'une de ces réalités est la transcendance. Aujourd'hui, il y a la tendance au néopositivisme, c'est-à-dire éduquer aux choses immanentes, à la valeur des choses immanentes, et cela tant dans les pays de tradition chrétienne que dans ceux de tradition païenne. Cela n'est pas introduire les jeunes, les enfants dans la réalité totale: il manque la transcendance. Pour moi, la plus grande crise de l'éducation, dans la perspective chrétienne, c'est cette fermeture à la transcendance. Nous sommes fermés à la transcendance. Il faudrait préparer les cœurs, afin que le Seigneur se manifeste, mais dans la totalité; c'est-à-dire dans la totalité de l'humanité qui a aussi cette dimension de transcendance. Eduquer humainement, mais avec des horizons ouverts. Toute sorte de fermeture ne sert pas pour l'éducation*».

Le Pape s'est aussi insurgé contre une éducation trop sélective: «*Aujourd'hui, non seulement les liens éducatifs se sont rompus, mais l'éducation est devenue trop sélective et élitiste. Seulement les personnes d'un certain niveau semblent avoir droit à une éducation. C'est une réalité mondiale honteuse. Cette sélectivité humaine éloigne les hommes au lieu de les rapprocher: les pauvres et les riches, les cultures entre elles. Votre travail est de faire la même chose que Don Bosco: au temps des francs-maçons, il a fait une éducation d'urgence!», a rappelé le Pape François, évoquant sa rencontre avec les Salésiens à Turin, le 21 juin 2015: «*Il faut risquer l'éducation informelle, car l'éducation formelle s'est appauvrie, elle est techniciste, intellectualiste, ne parle que le langage de la tête. Il faut de nouveaux modèles, inclure les voies du langage du cœur, du langage des mains. Une éducation inclusive, pour que tous aient une place. Le monde ne peut pas aller de l'avant avec une éducation trop sélective», s'est alarmé François: «*Le plus grand échec d'un éducateur, c'est d'éduquer entre les murs d'une culture sélective, sécuritaire*». Le Pape a donc appelé à renouveler le pacte éducatif entre l'école, les familles et l'État, via notamment un meilleur salaire pour les éducateurs.**

Abbé Séraphin KOUALOU-KIBANGOU

communicateur. Pendant sa carrière, il a effectué un stage de perfectionnement, à Moscou, dans les années 1980. Au début des années 90, il a collaboré au journal «*La Semaine Africaine*», en tant que reporter, notamment dans le domaine de la santé où il a signé plusieurs articles, avant de prendre sa retraite, en 2004.

Fervent chrétien, à la paroisse Saint Pierre Claver de Baongo, Antoine Mayouma Mbaloula faisait partie du comité de soutien de la chorale «*Tanga-ni-Tanga*», au sein de laquelle il était encadreur. Il a appartenu, également, à la confrérie Saint Michel de la paroisse Saint Pie X de Sangolo O.m.s, et fut baptisé à la mission catholique de Linzolo (district de Goma Tsé-Tsé), le 25 décembre 1948. Signalons que la messe de requiem a eu lieu en présence de deux corps avec celui d'Etienne Mayassi. Antoine Mayouma Mbaloula laisse une veuve et huit enfants dont 4 garçons et 4 filles.

Gislain Wilfrid BOUMBA

**Paroisse Saint Pierre Claver de Baongo (Archidiocèse de Brazzaville)**

**Antoine Mayouma Mbaloula a regagné la maison du Père**

Journaliste à la retraite depuis 2004, ancien collaborateur à la rédaction de La Semaine Africaine, Antoine Mayouma Mbaloula a été rappelé à Dieu, le 27 décembre 2015, à Brazzaville, à la suite d'un Avc (Accident vasculaire cérébral), et inhumé le mercredi 6 janvier 2016. Après la messe de requiem en l'église Saint Pierre Claver de Baongo, le cortège funèbre de l'illustre disparu s'est rendu au cimetière familial du village Koubola, où il repose désormais en paix. Au nombre des concélébrants de la messe célébrée par le père Gires Princia Younga, sss, vicaire paroissial, il y avait Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, les pères Ghislain Ludovic Biahoua Massamba, Jean de Dieu Passy, Aimé Porret, respectivement, curé et vicaires paroissiaux, les abbés Cédric Mathias Louhouamou et Fernand Ndoudi, respectivement, prêtres de l'archidiocèse de Brazzaville et du diocèse de Kinkala. Dans une animation liturgique de la chorale Tanga-ni-Tanga



au sein de laquelle le défunt a servi pendant plusieurs décennies, la messe de requiem d'Antoine Mayouma Mbaloula a drainé une foule de participants venus rendre un dernier hommage à celui qui a rassemblé pour la dernière fois le peuple de Dieu dans cette église St Pierre. C'est le père Gires Princia Younga qui a prononcé l'hymne dans laquelle il a traduit la tristesse et le désarroi causés par la disparition de cet ancien collaborateur de La Semaine Africaine, muni d'une simplicité et d'une

discretion remarquables et très attentif aux défaillances de ces jeunes confrères à qui il ne manquait pas de prodiguer des conseils de manière amicale et sympathique. Né le 11 septembre 1947, à Koubola (district de Goma Tsé-Tsé), dans le département du Pool, Antoine Mayouma-Mbaloula a commencé sa profession de journaliste, comme fonctionnaire, à Radio-Congo (ex-Voix de la Révolution congolaise), au service des sports, au cours des années 1970. Vers les années 80, il est affecté à la presse écrite, notamment au quotidien «*Mweti*», qui deviendra «*La Nouvelle République*». Antoine Mayouma-Mbaloula a terminé sa carrière au P.n.i.s (Programme national de lutte contre le sida), en qualité de

**Baptême du Seigneur -C-**

**Baptisés pour vivre dans le temps présent de manière raisonnable!**

Textes: Is 40, 1-5.9-11; Ps 103; Tt 2, 11-14; 3,4-7; Lc 3, 15-16.21-22

Nous célébrons ce dimanche le Baptême du Seigneur, mais pour beaucoup, cette fête est plus un casse-tête qu'un motif de joie. La démarche de Jésus allant recevoir le baptême de Jean au Jourdain, rite de conversion réservé aux pécheurs, intrigue les théologiens, les contraignant à préciser que ce baptême n'est que la préfiguration du vrai baptême de Jésus, qui, lui, se passera sur la Croix.

La fête de ce jour divise aussi les chrétiens d'écoles, les adeptes des loges gnostiques ou les illuminés des assemblées de réveil. Ils ne s'accordent pas sur le sens à donner à un tel rite administré à celui-là même qui est le Fils de Dieu, qui n'a donc pas besoin de pardon. Heureusement, il y a le petit reste qui se réjouit aujourd'hui d'avoir en Jésus un sauveur sans scrupules: Pour sauver l'homme, il prend le chemin des pécheurs; pour consoler son peuple, lui annoncer la fin du service de sa dette, il le rejoint là où il s'est égaré. Tel un berger qui fait paître son troupeau, tel un pasteur qui rassemble ses agneaux, Jésus va chercher l'homme là où il s'est empêtré (1ère lecture).

Comment peut-on encore s'encombrer de sempiternelles questions scholastiques, d'autant plus que l'Évangile du jour est bien clair à ce sujet? «*Moi, je vous baptise avec de l'eau; mais...lui vous baptisera dans l'Esprit et le feu.*»

A peine Jean a-t-il commencé à baptiser Jésus que le rite lui échappe totalement. Car, lorsque Jésus sort de l'eau, l'Esprit de Dieu descend sur lui et une voix se fait entendre le désignant comme le Fils bien-aimé du Père. Force nous est donc de constater qu'il y a de nombreuses similitudes entre le baptême de Jésus dans le Jourdain et le nôtre dans sa mort (Rm 6), tous deux culminant dans l'effusion de l'Esprit.

Alors que le baptême de Jean n'était que l'aboutissement d'une démarche de l'homme voulant changer, un peu comme ces résolutions que nous prenons au début de chaque année et que nous oublions aussi vite que nous les avons prises, celui reçu par Jésus au Jourdain comme le nôtre sont une initiative de Dieu, qui donne à l'homme son Esprit, afin de produire en lui les œuvres de la grâce. Toute la vie de Jésus, de sa conception jusqu'à sa résurrection, en passant par le baptême et son ministère public, en a été une démonstration éclatante: Jésus vivait en permanence sous la mouvance de l'Esprit de Dieu, l'Esprit de son Père.

Être baptisé n'est donc pas une simple affaire de rites, peu ou prou licites, mais c'est se mettre sous la régie de l'Esprit Saint, pour apprendre de lui chaque jour comment vivre en hommes raisonnables, justes et pieux, pour s'entraîner à devenir «*un peuple ardent à faire le bien*» (2ème lecture). C'est ainsi que nous passerons l'étape des qualifications pour la vie éternelle, dont le baptême nous a rendus déjà héritiers.

Certes la grâce de Dieu s'est manifestée pour notre salut et le baptême nous y donne accès, mais il faut encore que celle-ci devienne efficace dans nos vies, que l'Esprit de Dieu nous recrée (Ps 103/104). Lui seul, en effet, peut changer l'homme en profondeur, le mener là où il veut.

Après son baptême, Jésus fut conduit au désert par l'Esprit et s'y prépara dans le jeûne et la prière, résistant à toutes les séductions du malin! Si les chrétiens congolais donnent souvent l'impression d'être trop perméables aux sollicitations du malin, c'est qu'ils ne misent pas encore assez sur l'Esprit Saint, l'Esprit du Père, l'Esprit du baptême!

Abbé Jonas

**Archidiocèse de Brazzaville**

**Messe d'au revoir de Mgr Jan Romeo Pawlowski**

Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, informe les curés, les communautés paroissiales et religieuses de l'archidiocèse de Brazzaville que Mgr Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique en République du Congo et au Gabon, depuis 2009, partira définitivement du Congo, le lundi 11 janvier 2016. En effet, le Saint-Père l'a récemment nommé délégué pour les Représentations pontificales à Rome.

A cet effet, le nonce apostolique présidera une célébration eucharistique solennelle en la cathédrale Sacré-Cœur, le dimanche 10 janvier 2016, à 10 heures précises, à l'occasion du baptême de Jésus, en présence de tous les évêques du Congo.

Ainsi, l'archevêque invite tout le peuple de Dieu qui est à Brazzaville à venir entourer de notre chaleur spirituelle ce pasteur qui nous quitte, et tient à ce que tous les mouvements d'apostolat soient vêtus de leurs tenues respectives afin de lui exprimer notre gratitude.

Mgr Anatole Milandou implore le secours de la Vierge Marie et l'assistance des prières de chacun, afin que le Seigneur le soutienne dans ses nouvelles fonctions.

Fait à Brazzaville, le 30 décembre 2015  
Mgr Anatole MILANDOU  
Archevêque de Brazzaville

**NECROLOGIE**



Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, a le regret d'informer les évêques du Congo, son presbyterium, tous les fidèles du diocèse de Gamboma et tout le peuple de Dieu qui est au Congo, le décès de l'abbé Elie David NGUEKOUO, prêtre du diocèse de Gamboma, administrateur paroissial de la zone pastorale Mossendé-Passa-Endolo. Décès survenu le lundi 4 janvier 2016 au CHU de Brazzaville. Les informations supplémentaires seront

communiquées ultérieurement.

Veillez soutenir le diocèse de Gamboma dans vos prières.

Mgr Urbain NGASSONGO  
Evêque de Gamboma

**J'aime lire  
Semaine Africaine**

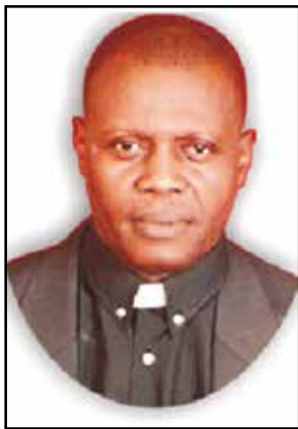
Diocèse d'Owando

Mgr Abagna-Mossa prévoit, cette année, un colloque en mémoire de l'Abbé Wambat

Dans un message qu'il a adressé aux chrétiens, Mgr Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando annonce la tenue d'un colloque sur la pastorale de l'Abbé Wambat, au cours de l'année 2016, à l'occasion des célébrations commémoratives cumulées du 69<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, du 42<sup>e</sup> anniversaire de son ordination sacerdotale et du 10<sup>e</sup> anniversaire de sa mort. Voici l'intégralité du message de l'évêque d'Owando.

Mes chers frères et sœurs, Bien-aimés dans le Christ, «A vous tous et à chacun: paix et bénédiction de par Dieu, notre Père, et le Seigneur Jésus-Christ». Amen! Depuis le 18 mai 2006, jour fatidique où notre pasteur, frère, collègue et ami, l'abbé François Dominique Wambat, nous a quittés pour la Maison du Père, plusieurs années se sont écoulées. Le 18 mai 2016, nous en compterons dix. Comme les eaux de l'Oubangui au bord duquel il est né, le 31 mai 1947, les années se sont écoulées sans jamais revenir. Mais le fleuve, lui, est toujours là, baignant continuellement la terre natale de Liranga. Et qu'en est-il de «Monsieur l'Abbé», dix ans après sa mort? Nous, Eglise, anciens de l'aumônerie universitaire, bienfaiteurs, amis, collègues, le pays..., nous souvenons-nous encore de lui, de ses enseignements, de ses homélies, de ses prophéties? Sans doute. En effet, l'afflux des pèlerins à sa tombe à Owando, les nombreuses intentions de messe pour le repos de son âme; la chorale de l'aumônerie universitaire et toutes les autres qui continuent à louer le Seigneur avec les nombreux

chants liturgiques légués par lui à l'Eglise; la Fraternité Immaculée Conception de la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé (Brazzaville) qui perpétue l'exercice spirituel des «Vingt samedis» auquel il l'a initiée; la Communauté chrétienne portant son nom qui a obtenu la reconnaissance canonique au sein de l'Eglise; la concession de Kintélé où il envisageait de construire l'Aumônerie universitaire; l'immense grotte mariale inachevée qu'il a érigée sur cette concession et bien d'autres héritages sont autant de témoignages qui vivifient, dans notre mémoire collective et individuelle, le souvenir ineffaçable de «Monsieur l'abbé». Mais, le souvenir ne suffit pas. Au-delà, ses charismes exceptionnels, son œuvre pastorale et son héritage spirituel nous interpellent toujours davantage et plus profondément, nous incitant à des actions pastorales, sociales, culturelles susceptibles de poursuivre et achever ce qu'il projetait pour l'évangélisation, le salut des âmes, la guérison des malades, l'avenir des jeunes... Parlant de l'Abbé Wambat, Son Excellence Mgr Andres Carascosa Cosso, alors Nonce apostolique en République



Abbé François Dominique Wambat.

du Congo, a dit qu'«il a été un homme que nous pourrions prendre comme un exemple à imiter». Certes, mais pour imiter un homme, n'est-ce pas qu'il faut d'abord le connaître, bien le connaître? S'agissant de l'Abbé Wambat, ceux qui l'ont connu, vécu et travaillé avec lui peuvent-ils affirmer qu'ils l'ont vraiment connu? Et s'ils prétendent le connaître, leur connaissance n'est-elle pas partielle, subjective, tant le personnage est multidimensionnel, fort complexe? Dix après sa mort, le temps est venu, pensons-nous, de faire l'anamnèse en prenant du recul et avec beaucoup de discernement, pour commencer à scruter la vie et l'œuvre pastorale de ce prêtre, ce prédicateur, cet homme aux charismes exceptionnels, afin de le connaître, le comprendre ainsi que ses enseignements, ses homélies, ses prophéties, ses actes, ses projets... L'Eglise et le peuple de Dieu ont également besoin de le

connaître et le comprendre pour croire.

A cet effet, nous préconisons l'organisation d'un colloque sur la pastorale de l'Abbé Wambat. Nous envisageons de le tenir au cours de l'année 2016, à l'occasion des célébrations commémoratives cumulées du 69<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance, du 42<sup>e</sup> anniversaire de son ordination sacerdotale et du 10<sup>e</sup> anniversaire de sa mort.

Comme il a été un grand rassembleur des hommes, des femmes et des jeunes de tous horizons, ne voyant en chacun d'eux que l'image de Dieu, ce colloque se voudrait être un lieu propice et un grand moment de communion fraternelle et de l'unité des croyants autour de la Parole de Dieu et de la Vérité proclamées à temps et à contretemps par «Monsieur l'abbé». Comme il serait heureux là-haut de voir rassemblés, unis tous ces hommes, ces femmes, ces jeunes, ces prêtres, ces laïcs consacrés et engagés, ces croyants de tous les horizons qui, jadis, l'ont connu, côtoyé, aimé, aidé sur tous les plans de sa vie, travaillé avec lui à l'œuvre de l'évangélisation, prié avec lui à l'Aumônerie universitaire.

Je sais compter sur votre adhésion et votre participation personnelles, massives et multiformes pour la réussite de ce colloque et finalement pour concrétisation de notre unité autour de la mémoire de notre vénérable pasteur et dans l'Eglise pour l'avènement du Royaume de Dieu et notre salut. Que le bon Dieu, notre Père vous bénisse!».

Université Pierre Mendès-France de Grenoble (France)

L'abbé Christophe Maboungou élevé au titre de docteur en philosophie

Prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville, l'abbé Christophe Westar Maboungou a soutenu une thèse de doctorat en philosophie à l'Université Pierre Mendès-France de Grenoble (France), le 21 décembre 2015, dans la grande salle Doyen Maillet, devant un jury présidé par Jean Leclercq, professeur à l'Université de Louvain-La-Neuve (Belgique). On pouvait noter dans l'assemblée, la présence de Michel Destot, député de l'Isère et ancien maire de Grenoble, de nombreux prêtres du Congo, des amis et de nombreux paroissiens venus féliciter le chercheur.



L'abbé Christophe Maboungou (au milieu) avec les membres du jury.

Devant une assemblée conquise par son expertise intellectuelle, l'abbé Christophe Maboungou a présenté ses travaux qui portaient sur «les relectures de l'argument ontologique dans l'action de Maurice Blondel: enjeux et originalité».

Titulaire d'une licence en théologie biblique des Facultés catholiques de Kinshasa et d'un master II de l'Université Pierre Mendès France de Grenoble, l'objectif poursuivi par l'impétrant à travers sa thèse de doctorat est de faire une démonstration philosophique sur «le sens, la nature et la place de l'argument ontologique énoncé au XI<sup>e</sup> siècle par Saint Anselme et sa réception ainsi que sa réappropriation dans la philosophie de l'action chez Maurice Blondel». L'interrogation principale qui traverse cette réflexion réside dans la recherche d'une possibilité ou d'une forme de saisie de Dieu par la raison humaine, alors que celle-ci est marquée par une finitude et un inachèvement constants.

Dans un monde dominé par un athéisme ambiant, cette recherche de quatre années révèle son souci constant de s'inscrire dans une perspective de «provocation», pour proposer un dialogue entre le donné théologique et le discours philosophique, car si «l'être humain demeure un être fini, cette finitude le provoque à vouloir l'infini ou à se voir infini pour combler l'inachèvement de ses vouloirs». C'est dans cette provocation que se découvre, selon l'impétrant, le concept opératoire à saveur religieuse, cher à Maurice Blondel, «l'unique nécessaire» (Cf. Luc 10, 42) qui s'impose comme alternative au carrefour de tous les impossibles.

Articulée autour de six grands chapitres, la thèse de Christophe Maboungou constitue une réflexion sur le traitement blondélien de cette question de la saisie de Dieu. Ce projet doctoral s'origine, selon l'orateur, de sa confrontation personnelle avec l'idéologie marxiste-léniniste qui aura dominé le Congo-Brazzaville trois décennies environ. Loin de cohabiter avec la foi chrétienne, cette idéologie consistait à prioriser la praxis révolutionnaire, en s'opposant farouchement à l'idée de Dieu. La religion en général et Dieu en particulier étaient à combattre aussi longtemps qu'elle n'était qu'une forme d'aliénation qui avilissait l'imaginaire social.

Pendant ses années de formation, Christophe Maboungou avait donc vécu cette hégémonie marxiste-léniniste comme une frustration, dans la mesure où la critique marxiste n'était pas enseignée pour mieux appréhender la pensée de Karl Marx, mais plutôt, pour la justification doctrinale du système d'un parti unique. C'est dans ce contexte, après son parcours théologique aux Facultés catholiques de Kinshasa, Maurice Blondel lui offrait l'opportunité de se réapproprier des discours et de rationalités susceptibles d'interroger philosophiquement le donné religieux, via l'examen de l'argument ontologique. Passionné par la pensée philosophique, il découvre que «l'important est, non de parler pour les âmes qui ne croient pas, mais de dire quelque chose qui compte pour les esprits qui ne croient pas». Se référant alors à l'expression chère à Jean Ladrière, de la «techno-science», Christophe Maboungou a montré que le problème de la démonstration et de la monstration de Dieu n'est plus à l'ordre du jour dans les débats philosophiques contemporains comme ce fut le cas au Moyen-âge. Le discours sur Dieu est relégué au rang de croyance plutôt que de raison, parce que ne répondant pas à la canonique de la réflexion scientifique ou des exigences empiriques développées par l'empirisme logique ou la philosophie analytique, alors que l'idée d'un Etre suprême, quel que soit le nom par lequel on le désigne, reste tout à fait présente dans les sociétés modernes. Dans cette optique, il est possible pour l'homme post-moderne, selon l'orateur, d'envisager une saisie de Dieu en termes d'affirmation, car il n'y a pas de contradiction entre d'une part le terme «philosophie» qui fait droit aux ressources de l'expérience et s'appuie sur l'autonomie de l'analyse rationnelle et, d'autre part le terme «chrétien» qui évoque l'ouverture vers le fait de la Révélation chrétienne telle que M. Blondel l'a expérimentée à partir du christianisme.

À l'issue de cette soutenance qui a duré près de cinq heures et après concertation, le jury a élevé l'abbé Christophe Maboungou au rang de docteur en philosophie (PhD), avec la mention «Très honorable» et les félicitations à l'unanimité du jury qui était composé de Michel Fattal, professeur à l'Université de Pierre Mendès-France de Grenoble, directeur de thèse; Marie-Jeanne Coutagne, professeur à l'Université Catholique de Lyon, examinateur, et Nicolas Monseu Van Cleemput, professeur à l'Université de Namur (Belgique), rapporteur.

Père Leho BOVARY

Témoignage

Mgr Firmin Jules Guichard: un grand missionnaire breton, évêque de Brazzaville

Né le 19 novembre 1884, à Corps-Nuds, à 18 Km au sud de Rennes, en France, d'une famille profondément chrétienne, Mgr Firmin Jules Guichard perd son père, Jean-Marie Guichard, en 1895. Pour élever ses enfants, sa mère, Marie Ange Potin, continua, avec l'aide de son fils aîné, son petit commerce à l'épicerie, sur la route de Janzé. Firmin fait ses études primaires à Corps-Nuds. Après sa première communion, il envisage son entrée au séminaire pour devenir prêtre. Il en parle à sa mère et au curé de sa paroisse. Le vicaire de sa paroisse lui dispense quelques notions du latin. En 1899, il entre au petit séminaire de Saint-Meen, alors dirigé par les pères de l'Immaculée-Conception.



Mgr Firmin Jules Guichard.

En octobre 1904, Firmin Jules Guichard est admis au grand-séminaire de Rennes. Au petit-séminaire, le jeune Firmin fut marqué positivement par les pères Morinet et Pelé. Ces pères inculquèrent en lui le désir de devenir missionnaire. En juin 1906, encouragé par son directeur, il sollicite et obtient son entrée chez les pères du Saint-Esprit. Le 29 septembre 1906, il entre au noviciat à Chevilly, y fait sa profession le 6 octobre 1908, et est ordonné prêtre le 28 octobre 1910. Il fait sa consécration à l'apostolat le 9 juillet 1911. Il est embarqué à Bordeaux et le 25 septembre 1911, il part en mission au Congo-français, sous la direction de Mgr Prosper Philippe Augouard. Dès son arrivée, il est affecté au Nord du Congo à la paroisse Saint François de Boundji, sous la direction du père Jean-Jean. Il se donne à l'apprentissage de la langue du terroir et se rend régulièrement à la mission de Sainte-Radegonde qui avait été fermée depuis quelques années. Sa présence dans cette mission lui attire quelques ennuis

avec les chrétiens et même avec quelques vieux païens. Cependant, par son ardeur pastorale, sa proximité avec la population de cette zone, il finit par gagner leur confiance et fait établir de nombreux catéchistes. En 1915, lors de la visite pastorale de Mgr Augouard à Boundji, le père Guichard est ramené à Brazzaville, pour s'occuper de l'économie diocésaine et des populations installées le long du fleuve. Le 27 août 1916, il prononce ses vœux perpétuels dans la congrégation du Saint-Esprit, à Brazzaville. Après des vacances en France, en 1920, le père Guichard assume le rôle d'infirmier auprès de son évêque, Mgr Augouard, malade. Ce dernier pense et voit en lui son successeur, malgré son jeune âge. En août 1921, Mgr Augouard rentre d'urgence en France, à cause des problèmes de santé. Le 3 octobre 1921, la congrégation des pères du Saint-Esprit annonce le décès de Mgr Augouard en France, il est inhumé à Chevilly-la-rue. Le 21 juin 1922, le père Firmin Jules Guichard succède à Mgr Augouard et devient Mgr Firmin Guichard, évêque de

Tadama, vicaire apostolique de Brazzaville (1922-1934). Le 12 novembre 1922, il est sacré évêque dans la cathédrale de Brazzaville. C'est à cette époque qu'explose le charisme de Mgr Guichard comme fédérateur, organisateur et pasteur. Il augmente le nombre de villages où sont présents les catéchistes. Il multiplie les écoles rurales et apporte une grande attention à la multiplication des centres de soins tenus par des religieuses infirmières diplômées. Sa sollicitude va aussi à l'égard des groupes les plus pauvres de la société: les mulâtres qui, dans les villages, sont méprisés de tous, Blancs et Noirs. Il construit deux orphelinats qui les accueillent. Il fonde un village pour les jeunes ménages mulâtres. Cette période est grandement marquée par des conversions. Un incident se produit à cette époque, lorsqu'un bon nombre de jeunes filles demandent le baptême. En effet, ces jeunes filles étaient déjà accordées en

mariage. Mais surtout, cette demande remettait en cause la polygamie, du fait que dès l'âge de 7 ou 8 ans, ces filles étaient données à un homme et vivaient chez lui.

Mgr Guichard a fait aussi face aux mouvements religieux et nationalistes (ngouzisme et kibanguisme). Leurs chefs demandaient à Mgr Guichard d'appuyer leurs revendications. Mgr Guichard ne cessa pas de leur prodiguer des conseils de modération et de docilité. Cependant, sa souffrance fut grande quand certains meneurs de ces mouvements, le déclarant du côté des Blancs contre les Noirs, lui qui les aimait tous. Dans son élan d'évangélisation, il fonde quatre nouvelles stations: Kindamba, Makoua, Mindouli et Voka. En octobre 1934, les médecins le font retourner d'urgence en France, pour des raisons de santé. Le 26 janvier 1936, il reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Le 27 avril 1936, après avoir célébré la messe, une congestion cérébrale le terrasse et il meurt à 10h du soir. Il n'a que 51 ans. Le 2 mai se déroule ses funérailles présidées par Mgr Mignen, évêque de Rennes. Pour se souvenir de ce grand missionnaire breton, évêque et vicaire apostolique de Brazzaville, les diocèses de Rennes et de Brazzaville, la congrégation des pères du Saint-Esprit et la Mairie de Corps-Nuds sont en pourparlers, pour fêter les 80 ans de la disparition de Mgr Firmin Jules Guichard, du 18 au 20 novembre 2016, à Corps-Nuds, lieu où se trouve sa tombe.

Abbé Vincent MASSENGO (En mission pastorale dans le diocèse de Rennes)

**Projet «Amélioration de la situation socio-économique des personnes vivant avec handicap dans le département de Pointe-Noire»**

## L'étude de marché pour l'identification des métiers les mieux adaptés aux P.v.h rendue publique

Dans le cadre de la poursuite des activités prévues dans la mise en œuvre du projet «Amélioration de la situation socio-économique des personnes vivant avec handicap dans le département de Pointe-Noire», la Fondation Avsi, porteuse dudit projet, a présenté samedi 28 novembre 2015, au grand public, les résultats de l'étude de marché obtenus, lors de l'opération d'identification des métiers les mieux adaptés aux P.v.h (Personnes vivant avec handicap), dans les centres et ateliers de formation pouvant les accueillir.

Parmi les invités à cette cérémonie, qui a eu lieu au Centre de promotion sociale Jean Baba, vers le rond-point Gorille, dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou, Marcel Poaty, conseiller socioculturel de l'administrateur-maire de Pointe-Noire, Jean Demaboub, directeur départemental de l'agence nationale de l'artisanat de Pointe-Noire, Célestin Nguimbi, directeur Interdépartemental de l'artisanat du Kouilou et Pointe-Noire, des représentants des directeurs départementaux des affaires sociales et de l'agriculture de Pointe-Noire; l'Ong Jovenes et Desarollo, Gaston Youmou, résident du Réseau des associations des personnes handicapées du Kouilou et Pointe-Noire, le formateur de lecd, ainsi que des présidents des

quinze coopératives issues du projet. Cette étude inscrite comme 2e résultat du projet a été réalisée par le cabinet Aidi Consultance dans la période allant d'avril à juillet, à Pointe-Noire, juste après le lancement du projet en mars 2011. Il en ressort, selon la présentation faite par Jean Claude Bassoumba, coordinateur des activités que 13 filières artisanales sont reconnues comme rentables sur les 70 que composent la nomenclature des métiers de l'artisanat; 42 métiers sur 243 contenus dans cette même nomenclature sont retenus comme étant les plus rentables. De l'avis des différents acteurs rencontrés pendant le sondage et les entretiens, les personnes vivant avec handicap ont des capacités enfouies qu'ils ont



Une vue des personnes vivant avec handicap.

du mal à exploiter par manque des mesures d'accompagnement (accès à la formation professionnelle qualifiante et aux prothèses; environnement peu propice au développement de leur personnalité). Toutefois, une liste de vingt métiers artisanaux reconnus comme étant les plus adaptés aux onze catégories de P.v.h a été dressée. Aussi est-il indispensable pour une P.v.h désireuse d'apprendre un métier artisanal, de savoir écrire, lire et compter.

Notons que l'étude a porté sur un échantillon de 76 établissements de formation, dont 22 centres et 54 ateliers, répartis dans

les six arrondissements de la ville océane. Les centres de formation identifiés ont une capacité d'accueil de 835 places et les ateliers 400, soit un total de 1235 personnes à accueillir. Pendant les échanges, les questions et commentaires qui ont suivi la présentation, tous ont reconnus la pertinence de l'étude, mais aussi, l'intérêt que celle-ci soit rendue disponible. C'est de cela d'ailleurs que s'attellera dans un proche avenir la Fondation Avsi.

Equateur Denis NGUIMBI (sur les notes de Jean Claude BASSOUMBA)

## Cop 21

### L'océan, acteur clé du changement climatique

Réservoir d'oxygène et acteur de premier plan dans l'absorption du Co2, l'océan, peu pris en compte dans les négociations internationales relatives au climat jusqu'ici, a du 3 au 4 décembre dernier fait l'objet d'un forum organisé par la C.o.i (Commission océanographique intergouvernementale) de l'Unesco, la Plateforme Océan et climat et le Global Ocean Forum, en collaboration avec une centaine de partenaires institutionnels climat, à la Conférence des Nations Unies sur le climat ou Cop 21, pour attirer l'attention sur les interactions entre l'océan et le climat.



L'océan, réservoir d'oxygène et acteur de premier plan dans l'absorption du CO2.

Ouvert par Ségolène Royal, ministre française de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et par Manuel Pulgar-Vidal, ministre péruvien de l'environnement, le Forum océan et climat a réuni le 3 décembre dernier des scientifiques, des décideurs, des représentants de la société civile et du secteur privé.

Ce forum a été l'occasion de dresser un état des lieux des connaissances scientifiques sur les relations entre l'océan et le climat, d'aborder les perspectives qu'offre l'océan en termes de solutions pour le climat et de rappeler la nécessité de mieux prendre en compte l'océan, dans les négociations internationales sur le climat.

Une session a permis, également, aux jeunes de faire entendre leur voix sur ces questions. La journée s'est terminée par l'adoption d'une Déclaration pour l'océan et le climat. Le 4 décembre, la Journée de l'océan à la Cop 21, Pavillon des Conventions de Rio, a réuni des responsables de haut-niveau, afin de réaffirmer le rôle déterminant jouer par l'océan et de présenter des stratégies, pour qu'il soit davantage pris en considération dans les négociations internationales.

Couvrant 71% de la surface du globe, l'océan a absorbé plus de 26% du Co2 et 93% de l'excédent de chaleur généré par l'homme, depuis le début de l'ère industrielle. Mais le réchauffement de l'atmosphère, la pollution terrestre, la surpêche, le développement côtier et la croissance démographique menacent son rôle de régulateur.

A l'issue de ces deux journées, un plan d'action a été présenté définissant les mesures, articulées autour de l'océan. Il sera mis en œuvre sur les cinq prochaines années en matière d'adaptation et d'atténuation, y compris les questions de financement et les mesures facilitant la recherche et la diffusion des connaissances sur les interactions océan et climat. Ont pris part à ces journées, Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères et du développement international, Son Altesse S. Prince Albert II de Monaco, Tommy E. Remengesau, président de la République de Palau, le Dr. Hakima El Haite, ministre marocaine de l'environnement, Greg Hunt, ministre australien de l'environnement, Irina Bokova, directrice générale de l'Unesco et Michel Jarraud, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale.

Viclaire MALONGA

## Institut national de recherche agronomique

### Chercheurs et étudiants luttent contre les virus rongant les bananiers

Une conférence scientifique sur les virus du bananier et leur contrôle a été organisée vendredi 11 décembre 2015, par l'I.r.a (Institut national de recherche agronomique), structure relevant du Ministère de la recherche scientifique et de l'Innovation technologique. Dans la salle de conférences de l'institut national de recherche en science exactes et naturelles, à Brazzaville.

Animée par le Dr Marie Line-Iskra Caruana, responsable de l'unité mixte de recherche sur la génétique des interactions plantes-parasites et virologue au C.i.r.a.d (Centre de coopération internationale pour le développement agricole), Campus de Baillarguet, à Montpellier, en France, cette conférence a regroupé près d'une quinzaine de chercheurs intéressés par la biologie moléculaire ainsi que des étudiants en agronomie et production végétales à l'E.n.s.a.f (Ecole nationale supérieure d'agronomie et de forestier) de l'université Marien Nguabi. Selon la thématique développée par Mme Marie Line-Iskra Caruana, après juste sa visite d'inspection dans le district de Boko Songho (Département de la Bouenza), il ressort que les virus ravagent les champs de bananier dans cette contrée.

C'est dans ce contexte que chercheurs et étudiants ont focalisé leurs énergies dans la recherche des solutions susceptibles de résoudre les problèmes des agriculteurs congolais, en vue d'éradiquer ces virus qui rongent les bananiers. L'objectif, pour les participants, étant de s'enquérir des outils nécessaires et des nouvelles méthodes leur permettant de faire face à ce fléau.

Pour Grégoire Bani, directeur général de l'I.r.a, la banane plantain est le deuxième aliment de base au Congo, après le manioc et qu'il faille bien protéger contre ces virus destructeurs. Ces deux cultures qui sont nécessaires au Congo doivent augmenter leur production, pour le bien des consommateurs et pour la diversification de l'économie congolaise. Car, les virus qui attaquent les bana-



Les membres du présidium.

niers sont quatre espèces, responsables de pertes économiques sévères et difficiles à diagnostiquer. C'est dire que les virus du bananier sont l'équivalent

du sida chez l'être humain et doivent, de ce fait, être combattus.

Pascal BIOZI KIMINOU

## D.g.g.t (Délégation générale des grands travaux)

### Bientôt le bitumage des voiries urbaines de Gamboma

Les offres relatives aux travaux d'aménagement et de bitumages des voiries urbaines de Gamboma, dans le département des plateaux, ont été dépouillées, le mois dernier, à Brazzaville. C'est Jacqueline Lydia Mikolo, coordonnatrice des marchés publics et de la réglementation, qui a présidé

la cérémonie de dépouillage.

Dans la dynamique de consolider les acquis de la modernisation du pays, le président de la République, conformément à son projet de société: «Le chemin d'avenir», est entrain de mailler le territoire national, en infrastructures de bases,

en vue de desserrer progressivement les contraintes qui se posent au quotidien des populations. C'est dans cette dynamique que s'inscrivent les travaux d'aménagement et de voiries urbaines de Gamboma. Financés par le budget de l'Etat exercice 2015, les travaux à faire consistent à aménager et à bitumer des voiries urbaines, à savoir: les avenues Bitséné 1415 ml, Diawara 1104 ml, Ensoa 1060 ml, Etaba 1462 ml, Fraternité 1768 ml; l'avenue du lycée 580 ml, l'avenue de la République 1930 ml, l'avenue traversée de Gamboma et celle d'Obaba 2653 ml, soit un total de 15.098 ml.

Six entreprises ont soumissionné pour réaliser ce projet: Csecc, Seas Astaldi, Crbc, Synohydro, Spc (Société panafricaine de construction) et Sgec-Congo. Celles-ci ont

proposé des offres variant de 38 à 59 milliards de F.Cfa TTC. Les délais d'exécution des travaux variant entre dix et quatre mois. Elles ont présenté, chacune, leur garantie, soit une somme de 50 millions de F.Cfa. Pour Jacqueline Lydia Mikolo, la nécessaire modernisation qui gagne également les chefs lieu de sous-préfecture «vise à améliorer de façon substantielle les conditions de vie des populations qui y résident, entre autre, à travers la fluidité des facteurs.» Elle a souligné, en outre, que les travaux consistent essentiellement à mettre en œuvre un système d'assainissement adéquat, en construisant des ouvrages appropriés et en renforçant ceux existant.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Ministère de l'enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique

## S'inspirer de l'expérience cubaine, pour relever le système éducatif national

Le ministre de l'enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, a effectué, du 13 au 21 décembre 2015, une visite de travail, à La Havane, la capitale cubaine. Au cours de sa visite, il a eu des échanges avec les acteurs du secteur éducatif cubain, notamment son homologue cubain, Mme Ena Elsa Valzquez, sur le programme d'alphabétisation dénommé: «Si je peux lire et écrire, et si je peux continuer». C'est un programme d'apprentissage des jeunes et adultes analphabètes, par l'entremise des radios et télévisions, comme support pédagogique. Une méthode déjà expérimentée dans plusieurs pays. L'expérimentation de ce programme au Congo, pourra contribuer à lutter contre l'analphabétisme, exprimé à 10%.

A cette date, Cuba organise une grande fête de l'école cubaine, où les enseignants, les syndicats et les élèves reçoivent des distinctions, pour le travail accompli et, surtout, dans le développement des valeurs patriotiques et le respect des codes de l'école. Le ministre qui a, à cet effet, reconnu que cette pratique existait, par le passé au Congo, a émis le vœu de ressusciter celle-ci, afin de valoriser l'école congolaise. Enfin, parlant toujours de l'éthique, le ministre Collinet Makosso a élevé la conscience citoyenne de la colonie congolaise à Cuba, au cours d'une rencontre avec la jeunesse congolaise

Après la visite guidée des établissements scolaires de La Havane, Anatole Collinet Makosso a eu ensuite des réunions techniques avec les vice-ministres du sous-secteur de l'enseignement de Cuba. Il a dégagé quatre axes susceptibles de constituer le partenariat entre les deux pays: «le renforcement du travail d'alphabétisation au niveau national; le renforcement des enseignants dans les matières scientifiques, ceci pour combler le déficit en enseignants des sciences; la formation des jeunes finalistes en langue espagnole, à Cuba, et même au Congo, en vue de régler le problème de déficit des enseignants dans les lycées et le quatrième axe, la promotion des valeurs républicaines en milieu scolaire». Signalons que le ministre



Anatole Collinet Makosso et Mme Ena Elsa Valzquez, pendant la fête de l'école cubaine.

de l'enseignement primaire a participé à la célébration, le 16 décembre dernier, à la journée des éducateurs, une activité de valorisation de la fonction enseignante. évoluant à Cuba.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE (Sur les notes de Laure MATONDO)

## F.n.c (Fonds national du cadastre)

### Jean-Claude Moundanga satisfait du travail accompli en 2015

Alors que se profile la célébration des cinq ans d'existence du F.n.c (Fonds national du cadastre), Jean-Claude Moundanga, Directeur général de cette structure depuis 2014, a dressé un bilan positif des actions réalisées en 2015. C'était le mardi 29 décembre 2015, au siège du F.n.c, à Brazzaville, lors d'une réunion de fin d'année tenue avec la cinquantaine des cadres et agents que compte cette structure qui est sous tutelle du Ministère des affaires foncières et du domaine public.

gnant-gagnant, poursuivre l'installation de nouvelles directions départementales, l'extension des locaux...». Créé le 29 juin 2011, le Fonds national du cadastre est, pour rappel, un établissement public jouissant d'une autonomie financière. Sa mission: assurer le financement des travaux relatifs, notamment,

Pour Jean-Claude Moundanga, le personnel du Fonds national du cadastre a été à la hauteur des attentes du ministère de tutelle. Les bons résultats obtenus en 2015 sont le fruit du travail accompli avec abnégation par tous les cadres et agents. Ainsi, le directeur général du F.n.c a gratifié ses collaborateurs d'une prime de fin d'année et cinq agents, distingués en 2014 pour leur ponctualité et l'assiduité au travail, ont été récompensés. Mais, si tout va bon train, la réunion a permis aussi au Directeur général du Fonds national du cadastre de relever quelques manques susceptibles de freiner cet élan prometteur, à l'instar du manque d'assiduité de certains de ses collaborateurs. Faisant le mea culpa, ces derniers ont promis d'être plus excellents au travail, en 2016, année historique pour le F.n.c qui fête ses cinq ans d'existence. Exhortant l'ensemble du personnel au savoir-faire et au



Jean-Claude Moundanga.

travail bien fait, Jean-Claude Moundanga a dévoilé le vaste chantier dans lequel se lance le Fonds national du cadastre: «2016 est l'année du décollage et de la réussite. Elle est celle du financement effectif des projets et travaux cadastraux des autres directions générales relevant du ministère. On va renforcer les capacités du personnel, rechercher des partenaires, nouer des partenariats ga-

à l'aménagement des terrains; l'établissement, la conservation et la rénovation du cadastre; l'établissement et la densification des réseaux géodésiques; la conservation et la rénovation des repères et des signaux; la réhabilitation des réseaux ainsi que les études et contrôles techniques des travaux cadastraux.

Horde BIAKORO-MALONGA.



Coopération Congo – Banque Africaine de Développement

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DE L'HYDRAULIQUE

Projet d'Électrification Rurale au Congo (PERCO)

N° DU PROJET : P-CG-FAO-001

Cellule d'Exécution du Projet (CEP)

### Avis d'Appel d'Offres International N°001/2015/MEH-PERCO

Date: 18 Décembre 2015  
N° DU PRET: 2100150028193

1. L'invitation à soumissionner suit l'avis général d'acquisition pour ce projet qui a été publié sur UNDB online AfDB09-01/13 du 11/01/2013 et sur le site Web du groupe de la Banque Africaine de Développement le 15/01/2014.

2. Le Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et du Portefeuille Public a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement en diverses monnaies à l'effet du Projet d'Électrification Rurale du Congo (PERCO). Il est prévu qu'une partie des produits de ce prêt soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour la «Fourniture, installation et mise en service des équipements électriques pour les lignes moyenne tension, le réseau basse tension, l'éclairage public et les branchements - exécution des travaux moyenne et basse tension de soixante (60) localités au Congo Brazzaville»

3. La Cellule d'Exécution du Projet (CEP) du PERCO invite par la présente des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour la fourniture, l'installation et la mise en service des équipements électriques pour (i) les lignes moyenne tension, (ii) le réseau basse tension, (iii) l'éclairage public et (iv) les branchements et pour l'exécution des travaux moyenne et basse tension de soixante (60) localités pour les axes suivants: (1) Ngoyo/Tchiamba-Nzassi, (2) Madingou/Mabombo, (3) Boundji/Okoyo et (4) Djambala/Mbon.

4. Les soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner les Dossiers d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Cellule d'Exécution du Projet, aux adresses suivantes, dès publication du présent avis :

Cellule d'Exécution du Projet (CEP)  
Immeuble du Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique (3ème étage bis),  
Place de la République  
(Ex Rond-point du CCF)  
BP: 2120, Brazzaville- République du Congo  
Brazzaville

Tel: +242 05 602 56 81 /06 982 98 93  
E-mail: projetperco13@gmail.com;



perco13@yahoo.fr

5. Un jeu complet de dossier d'appel d'offres peut être acheté par les soumissionnaires intéressés sur soumission d'une demande écrite à l'adresse indiquée ci-dessus et suite au règlement d'un droit non remboursable de Cinq cent mille (500.000) francs CFA.

6. Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du dossier d'appel d'offres de la Banque Africaine de Développement: Passation des marchés des biens ou des travaux.

7. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard à (ou avant) le 21 mars 2016 à 12 heures 30 (GMT+1) et doivent être accompagnées d'une garantie bancaire pour les lots ci-après séparément attribués :

- Lot 1: axes Ngoyo/Tchiamba-Nzassi et Madingou/Mabombo : 150 000 000 F CFA;
- Lot 2: axes Boundji/Okoyo et Djambala/Mbon: 150 000 000 F CFA;

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents, et ce, le 21 mars 2016 à 13 heures 30 (GMT+1) dans la salle de réunion au 4ème étage de l'immeuble du Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique, Brazzaville, République du Congo.

Roman

# «Ils mourront de leur propre poison» ou un destin hors du commun

Parution après parution, Gérard Yongo est en train de confirmer sa présence dans la fratrie des écrivains congolais. Après *Un guru apprenti sorcier* (Editions Hemar) et *Une nuit blanche* (Ed. l'Harmattan), cet officier supérieur de police vient de faire paraître, aux Editions l'Harmattan, *Ils mourront de leur propre poison*, un roman de 154 pages. Cet ouvrage vient ainsi enrichir le fonds de la production romanesque congolaise.

Fils de Sengoula et de Parfaite, Makongo est comblé d'amour par ses parents. Mais après la précoce disparition de sa mère, sa vie bascule dans le désenchantement. Il réalise que son père qui l'appelait «Mon prince, mon grand bonheur...», ne l'aime plus comme du vivant de sa mère.

## Des difficultés à la gloire

Plus tard, ce géniteur décède. En sa qualité de fils aîné du de cibus à qui il ressemble fortement, Makongo a de bonnes raisons de vouloir hériter de la seule parcelle laissée par ce dernier. Il pourrait la vendre pour, entre autres, soigner son fils atteint de drépanocytose. Mais cette prétention se heurte à l'existence d'un testament établi par son défunt père, par lequel celui-ci avait légué cette parcelle à sa sœur. Du neveu du défunt, séjournant en France, la famille reçoit de l'argent et le costume avec lequel on va ensevelir le disparu. Mais outre l'argent envoyé par transfert, ce neveu a mis la bagatelle somme de 1.500 euros dans une poche de la veste. Et c'est Makongo qu'il a eu au téléphone, qui a la primeur de l'information. C'est pour ce dernier, une autre chance pour changer sa vie de misère. Autour de cette somme envoyée par le «Parisien» Salissa, le neveu de son père, l'ingénieur Makongo, se met à fantasmer. Avec Junior, son affidé de petit-frère, il va profaner la tombe, en la détruisant, pour tenter de s'emparer de ce joli pactole censé lui permettre de rompre avec sa vie de débrouillard. Malheureusement, la famille ayant découvert le

pot aux roses, le rêve de Makongo se brise, faisant place à la désillusion. Finalement, il ne parvient pas à récupérer la douillette somme placée dans la poche intérieure de la veste dans laquelle a été enterré Sengoula, son père. Et comble de désagrément pour lui, le «muziki» à laquelle appartenait son père n'a apporté qu'une contribution en nature. Un autre château qui s'écroule. C'est plutôt un heureux coup de hasard le mettant en face d'un cas flagrant de pédophilie, qui lui permet de pourvoir aux soins de son fils et de réaliser le rêve d'aller en Europe. Désarmé devant le fort chantage de Makongo qui fait monter les enchères, ce pédophile de race blanche, un respectable haut fonctionnaire d'un organisme international, lui remet par chèque une somme importante. Après un séjour de 12 ans en France, Makongo rentre au bercail avec son épouse, une «mundele» atteinte de nanisme. Dès son arrivée, après l'envoi d'un conteneur de divers biens dont des produits pharmaceutiques, il expose un ambitieux et philanthropique projet d'assistance aux membres de sa famille et aux voisins du quartier. *Ils mourront de leur propre poison* est une pensée-bouclier pour un homme persévérant qui, en usant de ruse, d'expédients... réussit socialement, et se convertit à Dieu. Comme pour dire que l'espérance doit donc s'unir sans cesse à la foi. Cette extraordinaire aventure existentielle de Makongo qui, au bout du compte, parvient à s'affranchir de la misère que lui a imposée, pendant un moment, ce qu'il qualifie de «foutu monde fait d'injustice et de cruauté», enseigne que



Gérard Yongo.



La couverture du livre.

ceux qui vivent sont ceux qui luttent, dixit Victor Hugo. Généralement, une réussite hors du commun suscite bien souvent chez autrui interrogations et envies. Celle de Makongo est, évidemment, confrontée aux dires des détracteurs. Et à cette batterie de convoitises, jalousie et spéculations de toutes sortes, Makongo brandit : *Ils mourront de leur propre poison*, une parole paratonnerre à effet boomerang.

## Un auteur, serviteur de Dieu, à la plume alerte

Par des renvois à la bible, Gérard Yongo qui, hormis sa veste de cadre de la police, a une vie de serviteur de Dieu, convie le lecteur à la connaissance de la parole de l'Éternel. Par ce moyen, il exhorte le lecteur à conformer sa vie à la volonté de Dieu. *Ils mourront de leur propre poison* est aussi une description réprobatrice de notre mode de vie ou notre conception qui accorde à la personne humaine plus d'importance morte que de son vivant. Par ailleurs, il met le doigt sur notre aveuglement ou notre obscurantisme qui pousse à rechercher obsessionnellement un sorcier, même dans les cas de pathologies dont le diagnostic est scientifiquement posé.

Il n'est pas exagéré de dire que Gérard Yongo est en passe d'être un auteur prolifique, pour avoir réussi à faire paraître trois livres en cinq ans. Puisque, tant qu'il y a la vie et tant que la société, avec ses contradictions et ses paradoxes, ne cesse de titiller ou solliciter l'esprit, cette agitation intérieure qui anime les créateurs des œuvres de l'esprit n'est pas près de s'éteindre chez lui. A peine finit-il l'écriture d'un livre, qu'il existe dans sa tête du matériel et une esquisse de plan pour un prochain livre. Le reste est fait par un travail de transpiration intellectuelle où on se remet constamment en question, car comme dit Nicolas Boileau : « Hâtez-vous lentement, et sans perdre courage, vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage : polissez-le sans cesse et le repolissez ; ajoutez quelquefois et souvent effacez... » Le livre étant un moyen qui permet à un auteur d'établir une communication avec le lecteur, *Ils mourront de leur propre poison* ne demande qu'à rencontrer le grand public et prendre sa place dans les bibliothèques de tous les amoureux du livre qui, entre autres, auront, sûrement, le plaisir de lire des peintures de la nature et un regard critique de nos coutumes.

Eric Aimé KOUIZOULOU

## Adfac (Association debout femme autochtone)

### Le théâtre, pour sensibiliser les Autochtones sur le Sida, les grossesses précoces...

Dans la foulée de son atelier de formation qui s'est déroulé à Brazzaville, l'Adfac (Association debout femme autochtone), en partenariat avec l'Unfpa (Fonds des Nations unies pour la population), a organisé des représentations théâtrales, les 30 et 31 décembre 2015, au Cfrad (Centre de formation et de recherche en art dramatique). C'était en présence de Carine Zéré Nzimba, présidente de ladite association, ainsi que des Autochtones venus des différentes localités du pays, pour participer au séminaire de formation.

Les quatre pièces présentées à cette occasion par le théâtre «Des Sans voix», dirigé par Gillyéry Ngamboulou, comédien, metteur en scène et directeur artistique, ont porté sur : «Les frasques sexuels de Théophile», une pièce qui traite de la problématique du V.i.h/Sida; «Les acolytes»; «La cupidité» et «A tout prix». Dans la première pièce, le personnage principal est un enseignant de l'université, contaminé du Sida par une de ses étudiantes. Après

avoir découvert qu'il était atteint de cette maladie, il décide de noyer sa vie dans la boisson, pour échapper à la réalité. Et grâce au soutien de son ami, Marcel, et de sa petite-sœur, Flora, il retrouve, peu à peu, l'espoir de vivre. Aussi, grâce à une association de lutte contre le Sida qui s'est rendue dans son quartier, pour une opération de sensibilisation, il prend conscience et décide de se battre aussi pour les autres, afin qu'ils ne tombent dans le même piège que lui.



Le théâtre «Des Sans voix» en action.

La deuxième pièce a porté sur «Les grossesses non désirées», qui poussent de nombreuses étudiantes à abandonner leurs études. Ici, il s'est donc agi des étudiants de l'Université imaginaire Obenga. Il s'agit des filles autochtones qui ont quitté

Ouessou, pour venir étudier à Brazzaville. Et l'une d'elle, par faiblesse d'esprit, décide d'avoir une relation amoureuse non protégée avec des enseignants de l'université. Conséquence : elle tombe enceinte, et cela complique son existence.

## LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique  
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE  
Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président: Mgr Miguel Angel OLAVERRI, Evêque de Pointe-Noire  
Vice-Président: Mgr Anatole MILANDOU, Archevêque de Brazzaville  
Directeur de Publication: Joachim MBANZA  
Secrétaire de rédaction: Yéran Carrhol YANGA  
Tel: (242) 06.668.24.72/ 01 116 63 33  
Saisie&Montage (PAO): Atelier La Semaine Africaine  
Service Commercial: Brazzaville: Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94 / Pointe-Noire: Tel: 05.557.78.71 / 06.655.80.03 / 05.553.16.93  
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr  
Site Internet: lasemaineafricaine.net

## IN MEMORIAM

Le temps qui passe et s'enfuit ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être très cher.

9 Janvier 2015- 9 Janvier 2016. Il y a un an de cela que Monsieur Patrice NZITA (Tonton Pathy, pour les intimes) a été rappelé à DIEU. Arraché à



l'affection des siens, il s'endormait dans le repos éternel, le 9 Janvier 2015, à Brazzaville et retournait auprès du Père.

A l'occasion de sa première année de naissance au ciel, les familles NZITA, KIHINDOU, KIBONGUI, et MALONGA prient tous les agents de la mairie, et tous ceux qui l'ont connu, aimé et fréquenté d'avoir une pensée pieuse à son égard.

Que ton âme repose en paix.

## Nouveaux tarifs pour abonnement

	Congo	182 Euros
6 mois		Autres pays d'Afrique
Retrait sur place:	15.600	96 Euros
Expédié:	23.400	192 Euros
1 an		Europe
Retrait sur place:	31.200	96 Euros
Expédié:	46.800	192 Euros
	France, Afrique	Amérique-Asie
	Francophone	100 Euros
	91 Euros	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.  
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Admise dans un hôpital, elle veut avorter, mais grâce aux conseils d'une Sage-femme, elle se ressaisit et garde sa grossesse. Par ailleurs, le soutien moral de ses amis fait qu'ils puissent se rapprocher de l'enseignant qui, d'emblée, refuse la paternité de cette grossesse. Mais, les étudiants lui font remarquer que sa copine, Eva, avait pris le soin de le filmer en tenue d'Adam. Ce qui était une preuve irréfutable, et ce dernier finit par accepter sa grossesse.

Les deux autres pièces présentées, le deuxième jour, à savoir: «La cupidité» et «A tout prix», ont mis un accent particulier sur la contraception et la planification familiale. A travers ces différentes pièces, a dit la présidente Carine Zéré Nzimba, il a été question de sensibiliser les jeunes Autochtones, les jeunes, en général, et pour-

quoi pas d'autres couches de la population sur les dangers qu'ils courent, lorsqu'ils sont loin de leurs parents, mais aussi et surtout, d'être informés sur les questions portant sur les points soulevés dans ses différentes pièces, pour ne pas être exposés à divers dangers susceptibles de compromettre leur vie. Mais aussi, d'éviter de se laisser aller par le complexe vis-à-vis de leurs collègues et amis, qui, parfois, se lancent dans la débauche, par manque de moyens financiers.

Notons que ses différentes pièces ont été suivies d'un échange à bâton rompu entre l'assistance, les comédiens et le metteur en scène. Ce qui a permis aux uns et aux autres de mieux saisir la portée de cette journée culturelle.

Alain-Patrick MASSAMBA

**IN MEMORIAM**

**Martine MBALOULA**  
(8 janvier 2015-08 janvier 2016)

08 Janvier 2015, Maman Martine MBALOULA nous quittait, nous laissant dans une immense détresse. Un an, c'est comme hier. Le temps qui passe et s'enfuit ne peut ni effacer la douleur ni atténuer en rien la perte de Maman Martine. A l'occasion de ce triste anniversaire, les enfants Celse Flore Mikangou Ontsouka, Lyne Mikangou, César Mikangou, Martin Mikangou et Francinel Mikangou adressent leurs vifs et sincères remerciements à tous ceux qui les ont soutenus. Ils prient tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé d'avoir une pensée pieuse pour elle.



Maman, à jamais tu demeures dans nos cœurs

*Que ton âme repose dans la paix du Seigneur*

**Programme des obsèques de la veuve BAVOUEZA Guinot née NTSOKO Antoinette, rappelée à Dieu le 25 décembre 2015, au C.h.u de Brazzaville. Des suites d'une courte maladie.**

**Vendredi 8 janvier 2016**

9h30: Levée du corps à la Morgue municipale de Brazzaville.

10h30: Recueillement, office religieux et témoignages, au domicile, sis 11, rue Mas-samba Bernard, au Château d'eau.

13h30: Départ pour le cimetière Ma Campagne, à Kinsoundi.

15h00: Retour au domicile et fin de la cérémonie.



**IN MEMORIAM**

**M. KIMINA MAKUMBU Fulbert**  
(9 janvier 2012 - 9 janvier 2016)

Voici 4 ans déjà que nous quittait, Papa Fulbert KIMINA MAKUMBU «PILOTE», ancien journaliste à La Semaine Africaine.

En cette date commémorative de sa disparition, les enfants: Yvon Théophile KIMINA MAKUMBU, Raïssa Ursule MAKAYA MAKUMBU, Serge Fulbert KIMINA MAKUMBU, Alix Eymard MBOTI MAKUMBU, Estela Zita MBUANA MAKUMBU, Calixte Marcel MAKUMBU, Nathalie Désirée NZONZA MAKUMBU, Anuarite Xavière Christiane KIMINA-MAKUMBU et la veuve KIMINA MAKUMBU née NGOMBO Yvonne, prient tous ceux qui l'ont connu et aimé, d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

A cet effet, des messes d'action de grâces seront dites en l'église Jésus-Ressuscité et de la Divine Miséricorde au Plateau des 15 ans, les 9, 10 et 11 janvier 2016.

**Papa, nous ne t'oublierons jamais!**

*Que ton âme repose dans la paix du Seigneur!*



**OFIS**  
store

Shopping. No limit.

**Ordinateur GX 760\***  
+  
**Imprimante HP 1515**

**STOCK LIMITÉ**

**145.000 FCFA HT**



LibreOffice + Antivirus Microsoft  
The Document Foundation Offerts

**01 600 00 00** | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

**ANNONCE**

La maison des Jeunes de Kinsoudi organise des formations pour les jeunes vulnérables:

Couture: 50 000 frs Durée 12 mois  
Coiffure esthétique: 50 000 frs Durée 12 mois  
Pâtisserie: 25 000 frs Durée 5 mois

Informatique (Excel, Word, Powerpoint, Publisher) 15 000 frs Durée 3 mois

- L'inscription est à 5 000 frs
- Les kits d'insertion seront remis aux apprenants, à la fin de la formation
- La date limite d'inscription est fixée au 17 janvier 2016.
- Les places sont très limitées

Maison des jeunes, entrée principale ex-Usine Sotexco Kinsoudi  
Tél: 06 675 40 09

Le Complexe Agro-Pastoral et FORestier, situé sur la route de Maloukou, produit de l'huile de palme d'une qualité exceptionnelle.

Nous vendons notre huile de palme de premier choix pour la cuisine mais également pour vos besoins industriels comme la savonnerie.

Contactez nous au 06 508 47 77 / 06 460 74 74, nous pouvons vous livrer ou vous accueillir dans nos locaux, vous y serez les bienvenus!

Prix du bidon de 25 litres, sur site 11.000 FCFA, livraison 13.000 FCFA.

General Trading Company  
Complexe Agro-Pastoral et FORestier (CAPFOR)  
Route de Maloukou, District d'Igné, Pool, République du Congo / gtc.congo@gmail.com / 06 508 47 77



Qualifications au tournoi de volley-ball des J.O

## Une suprématie à conquérir

La capitale congolaise est, depuis jeudi 7 janvier (contrairement à la date du 5 janvier, annoncée précédemment dans nos colonnes), le pôle d'attraction pendant une semaine, à l'occasion de la phase finale des qualifications aux Jeux olympiques 2016, zone Afrique. Une seule place directe est réservée à l'Afrique à la fin de ce tournoi. Les deuxième et troisième participeront à un tournoi de barrage pour espérer être présents au Brésil, en cas de qualification.

La lutte pour la consécration sera limitée entre les meilleurs sur la scène continentale, à l'image de la Tunisie, l'Egypte, championne d'Afrique en titre, l'Algérie, auréolée de la médaille d'or des derniers Jeux africains, le Cameroun et les outsiders comme le Nigeria, la R.D.Congo et le Congo, pays hôte.

Toutes les délégations étaient attendues, comme prévu sur les lieux mardi 5 janvier, au plus tard. Parmi elles, l'Algérie est arrivée, directement, de Varsovie (Pologne), l'Egypte de Helsinki (Finlande), le Cameroun de Rome (Italie). La Tunisie a séjourné à Belgrade (Serbie), où elle a affronté les clubs professionnels les plus en vue, avant de terminer sa préparation à Tunis, à défaut d'aller en Turquie, cette étape étant annulée, au dernier moment. Cela traduit leur ferme intention



L'équipe de Tunisie, une des favorites du tournoi, a minutieusement préparé le rendez-vous de Brazzaville.

de s'entourer de toutes les conditions de réussite.

Savoir gérer les rencontres, voilà l'immense défi qui attend toutes les équipes.

Pour les Diables-Rouges du Congo, il s'agit de confirmer son nouveau statut, après leur médaille d'argent remportée aux 11es Jeux africains, il y a trois mois. On regrette, toutefois, qu'ils ne se soient pas préparés dans les conditions souhaitées par les férus du jeu à six. Ils ont eu ni matchs amicaux internationaux, ni stage particulier de haut niveau. Faute, sans doute, de moyens financiers. Qu'importe. Une certitude s'impose: les Diables-Rouges doivent être au summum de leur forme et avoir des arguments à faire

valoir, tout en faisant preuve d'une détermination et d'une volonté à toute épreuve. L'essentiel est d'y croire afin de réussir le pari.

Toutes les équipes attendaient la tenue de la réunion technique. Elle s'est tenue, effectivement, mercredi soir, pour savoir dans quelle poule elles vont se trouver et connaître leurs adversaires du premier tour. Le reste des étapes du tournoi prendra l'aspect de coupe.

L'enjeu, comme on sait, est de taille. Le groupe A est composé de l'Egypte, la Tunisie et le Congo, le groupe B, du Cameroun, de l'Algérie, du Nigeria et de la République Démocratique du Congo.

Outre le trophée de la qualification aux J.O de Rio, les équipes qui se classeront aux deuxième et troisième places au classement final auront l'opportunité de prendre part, début mars, à un tournoi de repêchage aux côtés de ceux qui seront classés dans les mêmes positions des tournois préolympiques d'Amérique du Nord et de l'Amérique du Sud. Au moment où nous bouclons se disputaient les premières joutes. Dans le groupe A, le Cameroun était aux prises avec la R.D.C, l'Algérie au Nigeria, tandis que le groupe A affichait Tunisie-Congo. Nous y reviendrons.

G.M.

Désignation du sélectionneur  
des Diables-Rouges

## Embarras du choix ou casse-tête?

Les Diables-Rouges ne connaissent toujours pas leur sélectionneur, alors que le nom de ce dernier devait être dévoilé, initialement, avant la fin de décembre 2015, comme annoncé par le président de la Fécofoot (Fédération congolaise de football).



Pierre Lechantre s'est ajouté à la short-liste

Au lieu de quatre prétendants à la succession de Claude Le Roy à la tête des Diables-Rouges, ceux dont les noms avaient été dévoilés le 24 décembre dernier, la commission technique chargée d'analyser les dossiers des candidatures pour le poste de sélectionneur du Congo se retrouve, contre toute attente, avec cinq candidats dans les bras. Et pour cause. Il s'est ajouté le dossier, celui du Français Pierre Lechantre, bien que déposé hors délai. Il est tombé sur sa table, le 27 décembre.

Il semble que les quatre premiers prétendants n'auraient pas transmis les éléments de complément de leurs dossiers dans les délais prévus pour le traitement de leurs dossiers. Chacun devait envoyer à la commission, un dossier présentant son projet sportif, ainsi qu'une proposition de contrat et ses prétentions salariales sur lesquelles, il doit être évalué et sélectionné. La commission saisit ce prétexte pour recevoir la candidature de Pierre Lechantre. Il avait gagné la CAN avec le Cameroun, en 2000.

D'aucuns affirment que le dossier de ce dernier postulant aurait capté l'attention des membres de la commission et même celle des autorités sportives nationales. Si bien qu'il pourrait supplanter les quatre prétendants initiaux, notamment Gernot Rohr, Winfried Schäfer, Didier Six et Jacques Santini. D'autres, par contre, estiment que le choix devient un véritable casse-tête chinois. En tout cas, la succession de Claude Le Roy prend plus de temps que prévu, alors que la prochaine sortie des Diables-Rouges pointée, déjà, à l'horizon.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Football

## Revoilà le championnat d'élite Ligue 1

Fin l'ennui du week-end, au Congo. Joueurs et public s'apprêtent à renouer avec les stades. A partir de ce week-end. Pour y aborder le championnat national d'élite Ligue 1, qui débute le samedi 9 janvier. Les rencontres promettent d'être très ouvertes. Cela étant, il serait bon d'en proposer les dix premières journées du calendrier officiel d'une phase aller de dix-sept journées, au total, et 190 matchs, dont les derniers se disputeront les 2 et 4 avril 2016, sauf si le calendrier en vient à subir des modifications.

### 1<sup>ère</sup> journée

\*Samedi 9 janvier 2016:  
CARA-J.S.P  
F.C Kondzo-SMO  
A.S Cheminots-Tongo F.C  
V.Club Mokanda-Munisport  
\*Dimanche 10 janvier 2016  
Etoile du Congo-Inter Club  
Patronage Sainte-Anne-J.S.T  
Pigeon Vert-Jeunes Fauves  
A.S.P-La Mancha  
A.S.K-Diables-Noirs  
A.C Léopards-Nico-Nicoyé

### 2<sup>e</sup> journée

\*Mardi 12 janvier  
V.Club Mokanda-SMO  
\*Mercredi 13 janvier  
Inter Club-Patronage  
Sainte-Anne  
J.S.P-Etoile du Congo  
Pigeon Vert-Tongo F.C  
Munisport-A.S Cheminots  
A.S.K-CARA  
Jeudi 14 janvier  
A.S.P-F.C Kondzo  
Nico-Nicoyé-La Mancha  
Diables-Noirs-J.S.T

### 3<sup>e</sup> journée

\*Samedi 16 Janvier  
Inter Club-A.S Cheminots

Etoile du Congo-CARA  
Pigeon Vert-A.S.P  
Munisport-Jeunes Fauves  
\*Dimanche 17 Janvier  
Tongo F.C-J.S.P  
Diables-Noirs-V.Club Mokanda  
Nico-Nicoyé-Patronage  
Sainte-Anne  
La Mancha-S.M.O  
A.S.K-J.S.T  
A.C Léopards-F.C Kondzo

### 4<sup>e</sup> journée

\*Mercredi 20 janvier  
J.S.T-V.Club Mokanda  
Tongo F.C-Etoile du Congo  
Nico-Nicoyé-F.C Kondzo  
Pigeon Vert-S.M.O  
\*Jeudi 21 janvier  
J.S.P-A.S Cheminots  
Inter Club-La Mancha  
Munisport-Diables-Noirs  
A.S.P-CARA  
A.S.K-A.C Léopards  
Jeunes Fauves-Patronage  
Sainte-Anne

### 5<sup>e</sup> journée

Samedi 23 Janvier  
Etoile du Congo-S.M.O  
Pigeon Vert-J.S.T  
Dimanche 24 Janvier

J.S.P-La Mancha  
Inter Club-A.C Léopards  
Nico-Nicoyé-CARA  
A.S.P-Patronage Sainte-Anne  
A.S.K-A.S Cheminots  
Jeunes Fauves-Diables-Noirs  
F.C Kondzo-Munisport  
Tongo F.C-V.Club Mokanda

### 6<sup>e</sup> Journée

\*Jeudi 28 janvier  
F.C Kondzo-Pigeon Vert  
J.S.T-S.M.O

A.S.P-Inter Club  
Nico-Nicoyé-Munisport  
\*Samedi 30 janvier  
CARA-Jeunes Fauves  
J.S.P-A.S.K  
\*Dimanche 31 janvier  
Patronage Sainte-Anne-A.C  
Léopards  
Tongo F.C-Diables-Noirs  
La Mancha-Etoile du Congo  
V.Club Mokanda-A.S Cheminots

### 7<sup>e</sup> Journée

\*Mardi 2 février  
CARA-F.C Kondzo  
A.S.P-S.M.O  
\*Mercredi 3 février  
J.S.P-Diables-Noirs  
J.S.T-Tongo F.C  
La Mancha-Pigeon Vert  
Nico-Nicoyé-Etoile du Congo  
Patronage Sainte-Anne-A.S.K  
V.Club Mokanda-Inter Club  
\*Jeudi 4 février  
Jeunes Fauves-A.S Cheminots  
A.C Léopards-Munisport

### 8<sup>e</sup> Journée

\*Samedi 6 février  
Tongo F.C-A.S.P  
F.C Kondzo-J.S.P

La Mancha-A.S.K  
\*Dimanche 7 février  
Diables-Noirs-Etoile du Congo  
Nico-Nicoyé-V.Club Mokanda  
A.S Cheminots-Patronage  
Sainte-Anne  
Jeunes Fauves-S.M.O  
\*Lundi 8 février  
CARA-Pigeon Vert  
Munisport-Inter Club

### 9<sup>e</sup> Journée

\*Mercredi 10 février  
Etoile du Congo-A.S.P  
Tongo F.C-A.C Léopards  
La Mancha-V.Club Mokanda  
Jeunes Fauves-A.S.K  
\*Jeudi 11 février  
Patronage Sainte-Anne-F.C  
Kondzo  
Diables-Noirs-A.S Cheminots  
Munisport-J.S.T  
Nico-Nicoyé-Pigeon Vert  
\*Vendredi 12 février  
Inter Club-J.S.P  
CARA-S.M.O

### 10<sup>e</sup> Journée

\*Mardi 16 février  
Munisport-Tongo F.C  
F.C Kondzo-La Mancha  
\*Mercredi 17 février  
Diables-Noirs-Patronage  
Sainte-Anne  
Etoile du Congo-A.S Cheminots  
A.S.P-J.S.T  
Nico-Nicoyé-J.S.P  
A.S.K-S.M.O  
A.C Léopards-Pigeon Vert  
Jeunes Fauves-Inter Club  
\*Jeudi 18 février  
CARA-V.Club Mokanda

**GX INTERNATIONAL**

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise  
**ALLER + LOIN**

**SERVICE COMMERCIAL**

Libreville - Rond point Kasai (face au ccf)  
Brazzaville - 01 Av Cardinal emile Biyoukou (face à la Mairie)

Tel : (+242) 053010230 / 055501075 / 055501073

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

**BUROTOP IRIS** 

un Mate 7 Gold



.Double SIM 4G  
 .Empreinte Digitale  
 .Caméra HD 13Mp  
 .Processeur Octa-core 1GHz  
 .RAM 2Go  
 .Mémoire 32Go

Garantie 1 an

Prix exceptionnel

**299 000** FCFA ht

*La grande classe*

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Burotop Iris, distributeur exclusif de Huawei au Congo

**BUROTOP IRIS** 

www.burotopiris.com

LAPTOP DELL

à **199.000** FCFA ht seulement !



.Processeur Dual Core à 1.4 GHz  
 .Disque dur : 500Go  
 .Freedos  
 .Ecran 15.6"

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

**BUROTOP IRIS** 

Tablette Huawei 3G T1



Garantie 1 an

à seulement **99.000** FCFA ht

- \* Ecran : 7"
- \* Epaisseur : 8.5 mm
- \* Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- \* Mémoire RAM : 1GB
- \* Mémoire : 8GB extensible
- \* Caméras : avant et arrière
- \* Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

**BUROTOP IRIS** 

www.burotopiris.com

Ordinateur de Bureau Reconditionné  
 + imprimante HP 1516 multifonction couleur



à **99.000** FCFA/HT

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56